LES LECTEURS de la "Patrie" sont en état de profiter des occasions offertes par nos annonceurs.

La Patrie

UNE ANNONCE publiée dans la "Patrie" est lue chaque jour par cent mille personnes.

30e ANNEE—No 288—DOUZE PAGES MONTREAL, LUNDI 1 FEVRIER 1909 LE NUMERO : UN CENTIN

Lady Laurier souffrante d'une indisposition

(DEPECHE SPECIALE A "LA PATRIE")

OTTAWA, 1er.—Lady Laurier est retenue chez elle par une indisposition et ne pourra recevoir aujourd'hui, suivant son habitude durant la session.

Les théâtres de vues animées seront encore poursuivis

L'un des avocats de la Couronne Mtre D. A. Lafortune, a déclaré, ce matin, que des poursuites seront incessamment prises contre tous les propriétaires de théâtres de vues animées qui ont ouvert leurs établissements, hier. Les actions seront signifiées demain.

La Compagnie ne produit pas ses comptes

La Montreal Light Heat and Power a fait parvenir ses comptes réguliers pour l'éclairage des rues de Sainte-Cunégonde et de Saint-Henri seulement, à l'Hôtel-de-Ville, ce matin, omettant de produire ses comptes pour l'éclairage des rues du reste de la ville. Ceci indiquerait l'intention de sa part de ne pas produire ses comptes au commencement de chaque mois, comme elle en avait l'habitude autrefois. Le coût de l'éclairage des rues de Sainte-Cunégonde et de Saint-Henri étant déterminé par des contrats particuliers, ces deux quartiers échappent à la règle générale.

Une augmentation dans la construction

Une augmentation de 41,470 a été enregistrée pendant le mois de janvier, dans la valeur des permis de construction accordés pendant cette période. Le nombre des permis est aussi plus considérable que celui des permis accordés l'an dernier, pendant la période correspondante.

Le nombre de nouveaux permis accordés cette année, pendant le mois de janvier, a été de 33 et celui des permis de réparations de 17, pour une valeur de $120,120, contre 27 nouveaux permis l'an dernier, et 9 permis pour réparations, pour une valeur de $78,650.

Contestations d'élections à Saint-Jérome

(SPECIAL A LA "PATRIE")

SAINT-JEROME, 1er.—Des requêtes en contestation des élections municipales de MM. S.-G. Laviolette, élu maire, R. Castonguay et J. D. Guay, élus échevins le 18 janvier dernier ont été signifiées.

Comme on s'en souvient, l'Hon. Jean Prévost, qui était l'adversaire de M. S. G. Laviolette, supportait en même temps MM. J. D. Fournelle et A. Lebeau, qui ont eu le même sort que lui. C'est-à-dire que les vainqueurs du 18, l'ont été sur toute la ligne.

Ce sont MM. Prévost, Rinfret et Marchand qui sont les avocats en ces contestations.

Triste fin d'un héros de la guerre des Boers

(SPECIAL A LA "PATRIE")

SHERBROOKE, 1er. — On a tenu une enquête sur le corps d'Edouard Woolford, trouvé mort dans un entrepôt de la maison Fuller & Wiggett. Le défunt serait mort de froid.

Woolford était un ancien soldat d'Afrique, qui avait servi dans la guerre des Boers. Il avait gagné des médailles du Roi et de la Reine, et quatre boucles. Sa famille était dans un état de dénuement pitoyable, l'automne dernier. Quelqu'un, qui le connaissait dit qu'il avait cherché de l'ouvrage, mais qu'il n'avait pas pu s'en procurer. On a trouvé près de lui le numéro d'un journal portant la date du 17 novembre.

Une taxe spéciale pour l'Exposition

Les directeurs de l'association de l'exposition de Montréal se sont réunis en assemblée régulière, à l'Hôtel-de-Ville, ce matin, pour discuter les divers amendements à être introduits dans la charte de l'association. L'hon. sénateur Béique présidait et M. Miles agissait comme secrétaire. Les échevins Lapointe, Lavallée et Robinson représentaient la ville de Montréal. Après discussion, il fut résolu de faire rapport aux actionnaires, recommandant l'adoption de plans suivants, en vue de la création d'un fonds suffisant pour faire face aux dépenses de l'exposition.:

1o.—L'achat par la ville d'un terrain convenable : 2o. la ville devant garantir l'émission de débentures destinées à l'achat de ce terrain qui devra rester la propriété de la ville, comme garantie : 3o. imposer une taxe spéciale de un centin pour cent dollars sur la propriété foncière, en vue du paiement de l'intérêt sur un emprunt de $600,000.

MONSEIGNEUR BRUCHESI DE RETOUR EN SA CATHEDRALE

Sa Grandeur entretient une grande affluence de fidèles des impressions de son voyage prolongé de l'autre côté de l'Océan. —Londres, Paris, Lourdes et Rome.—Le Congrès Eucharistique de 1910.

Sa Grandeur Mgr Bruchési est arrivé samedi soir, à Montréal, par le rapide de New-York, accompagné de son secrétaire particulier, M. l'abbé Demers, et du chanoine Dauth, qui attendait les distingués voyageurs, depuis jeudi dans la métropole américaine. Les chanoines Roy et Cousineau allèrent rencontrer le prélat à Saint-Jean et firent avec lui le voyage jusqu'à Montréal.

Un coupé attendait l'Archevêque et sa suite à la gare Bonaventure, et l'on se rendit rapidement au palais épiscopal, sans aucun cérémonial, au grand chagrin de quelques personnes, qui s'étaient rendues à l'arrivée du train et qui comptaient sur quelque déploiement extraordinaire.

On avait d'ailleurs respecté le désir de Monseigneur de ne lui faire aucune démonstration à son arrivée.

A la grand'messe, hier matin, à la Cathédrale, il y avait une affluence plus qu'ordinaire de fidèles. C'est qu'on avait appris le retour de Monseigneur et qu'on s'attendait à l'entendre parler de ce voyage, dont la chronique quotidienne nous a tant de fois entretenu, en le suivant à tant d'endroits, notamment à Londres, où il a exercé un si brillant prestige.

L'espérance que l'assemblée des fidèles avait formulée, se réalisa et monseigneur les entretint pendant près d'une heure, "ce qui parut, nous a dit un abbé,—ne durer que quelques instants, tant il se dégageait d'intérêt, de charme et de délicatesse dans cet entretien."

Un rédacteur de la PATRIE a obtenu la faveur de quelques instants d'entretien avec Sa Grandeur, qui lui a brièvement fait part de quelques-unes de ses impressions de son voyage à Londres, à Lourdes et à Rome.

Mais, depuis l'arrivée de Mgr l'archevêque, il y a dans le salon et dans les autres appartements voisins, nombre de gens qui font antichambre et qui viennent présenter leurs hommages au premier pasteur du diocèse. Ce sont pour la plupart des ecclésiastiques, des religieux et des religieuses.

Monseigneur hier, au prône, a parlé de son voyage : il en a parlé en chaire : "ce qu'il n'a jamais l'habi-

(Suite à la 11e page)

MAGISTRATS ET AVOCATS BANQUETTENT AU WINDSOR

Le banquet annuel du Barreau de Montréal réunit un grand nombre d'invités. — Sir Melbourne Tait demande un nouveau palais de justice et Sir Lomer Gouin promet de ne pas quitter l'arène politique avant d'avoir posé la pierre angulaire de cet édifice.

Le Barreau de Montréal donnait, samedi soir, au Windsor, son banquet annuel, sous la présidence de M. Honoré Gervais, C. R., bâtonnier et député de St-Jacques. Ce fut un succès de distinction et d'art culinaire. Dans la grande salle, sobrement pavoisée, autour des tables, fleuries d'œillets, pendant que l'orchestre faisait entendre ses mélodies, nos plus savants magistrats et nos plus distingués jurisconsultes, oublièrent pour quelques heures, les subtilités du code et les jugements en délibéré.

A la droite et à la gauche de M. Gervais, avaient pris place l'hon. D. Girouard, juge de la Cour Suprême du Canada ; Sir Melbourne Tait, juge en chef de la Cour Supérieure de la province de Québec ; Sir François Langelier, juge en chef de la Cour Supérieure de Québec ; l'hon. juge M. Mathieu, doyen de la Faculté de Droit de l'Université Laval ; Sir Lomer Gouin, premier ministre et procureur général de la province de Québec ; l'hon. juge L. O. Loranger, l'hon. juge J. S. Archibald, l'hon. juge E. Lafontaine, l'hon. juge J. J. Curran, l'hon. juge J. E. Robidoux, l'hon. juge A. A. Bruneau, l'hon. juge E. Guerin, l'hon. juge A. Dorion, l'hon. juge D. Monet, l'hon. juge C. Lebeuf, le recorder R. S. Weir, l'ex-juge C. J. Doherty.

Il y avait aussi à la table d'honneur MM. l'échevin Ward, représentant le conseil municipal ; P. F. Walton, doyen de la Faculté de Droit de l'Université McGill ; Isaie Préfontaine, président de la Chambre de Commerce ; Farquhar Robertson, président du Board of Trade ; L. A. Rivet, C. R., député d'Hochelaga ; Arthur Globensky, secrétaire général du Barreau ; W. C. Languedoc, C. R.

LE BANQUET DU BARREAU. UN COIN DE LA TABLE D'HONNEUR. — (Croquis de l'artiste de la PATRIE).

Au dessert, le secrétaire du comité d'organisation, M. Léon Garneau, lut des lettres d'excuses de l'hon. J. Bryce, ambassadeur anglais à Washington, de M. Jusserand, ambassadeur de la République Française, aux Etats-Unis, de Sir Ed. Clarke, de l'hon. juge Lemieux, ainsi qu'un

(Suite à la 8e page)

L'ILE DE MONTREAL SECOUEE SUR SA BASE

Deux ou trois légères secousses de tremblement de terre ont été ressenties la nuit dernière.—Les gens tirés de leur sommeil

Bon nombre de citoyens apprendront avec étonnement, peut-être, que l'île de Montréal a été secouée par un tremblement de terre la nuit dernière, et que deux secousses, assez fortes pour au moins réveiller les demoiselles du téléphone et faire danser la vaisselle rangée dans les armoires, se sont fait sentir à une heure d'intervalle.

D'après les opérateurs du télégraphe d'alarme, qui, dans leur tour de l'hôtel de ville, veillent sur le sommeil des citoyens, l'île a eu son premier frisson à 11 heures 45, hier soir. Ce fut comme une ondulation, un mouvement de tangage très peu prononcé, mais très distinct, qui éveilla les dormeurs, fit s'entrechoquer les verres sur les buffets et fit stopper les pendules.

S'étant rendu compte que le bruit bizarre qu'ils avaient entendu et la secousse qu'ils avaient ressentie n'avaient rien d'ordinaire — les résidents de la rue Saint-Denis remarquèrent même qu'il ne passait pas de tramway à ce moment! — les citoyens s'alarmaient et voulurent savoir de quoi il retournait. Etait-ce une explosion ou tout simplement un tremblement de terre ; quelque chose comme un écho affaibli du grand tremblement de Messine?

Le téléphone eut pour un beau quart-d'heure d'occupation et ces demoiselles poussèrent même l'amabilité jusqu'à informer chaque client, qu'il arrivait après cent autres et que la "secousse"—explosion du tremblement— avait été ressentie sur tous les points de la ville.

Ce n'était pas rassurant et des particuliers ont pensé à téléphoner au poste de police du quartier, pour mettre les autorités au courant de ce qui s'était passé.

Empressés, les constables qui partaient pour faire leur quart, sous le froid intense qu'il faisait dehors, prenaient de faire le guet sur la rue et de consulter les passants.

C'est ainsi que ce matin, des rapports sont parvenus au poste central, à l'effet que les citoyens qui avaient été arrachés de leur lit vers 11 heures 45, hier soir, étaient bien fondés, à croire qu'ils avaient été les témoins d'un phénomène sismi-

(Suite à la 3e page)

LE PROBLEME DE L'IMMIGRATION

LE COLONEL HOWELL DEFEND LA CAUSE DE L'ARMEE DU SALUT

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

OTTAWA, 1er.— Le colonel Howell, chef du département de l'immigration de l'Armée du Salut, est à Ottawa, par affaires avec le gouvernement. Le colonel déclare que l'Armée du Salut a décidé de continuer son mouvement d'immigration d'Angleterre au Canada. Il nie que son immigration soit la cause que les villes sont remplies de sans-travail.

"L'Armée du Salut", dit le colonel Howell, "a toujours trouvé de l'emploi aux étrangers amenés au Canada, et il est même difficile de répondre à la grande demande des cultivateurs."

— "Tout ce qui a été dit contre l'Armée du Salut est injuste et faux," ajoute le colonel.

LA CONVENTION DANS CARLETON

(Dépêche spéciale à la "PATRIE")

OTTAWA, 1. — Les conservateurs ducomté de Carleton ont eu samedi après-midi, leur assemblée annuelle à Stittsville. Il a été décidé de tenir une convention le 16 du courant pour choisir le candidat qui sera appelé à remplacer M. Borden, aux Communes, pour ce comté.

L'association a ensuite fait l'élection de ses officiers pour 1909-10, avec le résultat suivant:

Président: Dr Geo. Graves, de Carp; 1er vice-président, R. Richardson, de March Corners; 2ième vice-président, Rév. R. H. Steacy, de Bells Corners; Sec.-trés. R. T. Richardson, de Woodroffe.

Le chef de l'Opposition aux Communes a été énommé président honoraire de l'association.

A l'avenir l'association n'aura pas de candidat favori aux conventions politiques, mais laissera le champ libre à tous les candidats.

UNE PRETENDUE CONSPIRATION

M. W. MALOUIN DIT QU'IL A PORTE SES ACCUSATIONS CONTRE MM. DIXON ET GODON POUR DEFENDRE SON HONNEUR ET SA REPUTATION

Contrairement à ce qui a été annoncé l'enquête sur les accusations portées par M. Wilfrid Malouin, gardien de la carrière d'Outremont, contre MM. Dixon et Godon, employés à cette carrière, n'a pas eu lieu, vendredi après-midi, et M. Malouin n'a pas encore été entendu devant la commission de la voirie.

A un représentant de la Patrie, qui l'interrogeait, M. Malouin a dé-

M. WILFRID MALOUIN, gardien de la carrière d'Outremont.

claré, ce matin, qu'il n'est pas surpris d'entendre dire que l'ingénieur en chef de la ville M Barlow, l'accuse—indirectement il est vrai— d'avoir subtilisé pour $150 d'outils, confiés à sa garde. "C'est le résultat, dit-il, de la conspiration ourdie contre moi par Dixon et Godon et si j'ai parlé, si j'ai dit ce que je connaissais, c'était pour me défendre, défendre mon honneur et ma réputation que l'on voulait salir. Je suis à l'emploi de la ville depuis onze ans, et mon dossier est net.

"Sachant que l'on en voulait à ma position, parce que je voyais trop clair, je me suis adressé au maire Payette qui, après avoir pris connaissance des faits; me conseilla de me défendre et j'ai parlé. Or, aujourd'hui, M. Barlow déclare que des outils sont disparus, alors qu'il a entre les mains un rapport du grand contremaître Frigon, qui constate que c'est faux. Il ne manque pas une épingle et je suis prêt à le prouver, comme je suis prêt à prouver que les accusations que j'ai portées sont vraies."

SILLON SANGLANT D'UNE TRAGEDIE

LA FILLETTE DE MOISE FOURNIER, DE SOUTH INDIAN, SUBIT UN HORRIBLE SUPPLICE

(Spécial à la PATRIE.)

OTTAWA, 1er.— Le mois de janvier s'est terminé d'une façon tragique à South Indian, village du comté de Russell. M. Moise Fournier, sa fille et trois enfants, partirent en voiture pour aller veiller chez des parents.

Après la soirée, Madame Fournier, son bébé et une fillette, prirent place dans la voiture. Au même instant, un morceau de glace tombant du toit de la maison, effraya les chevaux, qui prirent le mors aux dents. La voiture fut renversée, le bébé se frappa la tête sur le bord de la barrière et fut sérieusement blessé. La fillette demeura accrochée à la voiture et fut traînée dans cette course effrénée sur une longue d'un mille. La malheureuse sur le parcours a laissé une traînée sanglante. Lorsque les chevaux furent arrêtés, la fillette était toujours attachée à la voiture fatale, glacée et morte.

Cet horrible accident a profondément affligé la population du district où la famille Fournier compte de nombreux amis.

LES LIBERAUX HORS CONCOURS

(Spécial à La Patrie)

OTTAWA, 1er — L'association libérale du comté de Carleton a décidé de ne pas faire de lutte au candidat conservateur désigné comme successeur de M. Borden dans ce comté. Le choix de l'heureux candidat sera fait sans retard.

NOUVELLE VAGUE DE FROID

A la suite d'un accident survenu, hier, l'observatoire de l'hôtel-de-ville est veuf de son thermomètre officiel. D'après les indications de l'instrument du McGill, voici un état de la température depuis hier après-midi:

21 JANVIER.

3 p.m. 10
8 p.m. 6
11 p.m. .... 1 au-dessous

1 FEVRIER.

8 a.m. ....11 au-dessous

LE MARIAGE EST ACCOMPLI

UGO FERRATI, FILS D'UN PRINCE ITALIEN, EPOUSE MLLE JULIETTE DUCHESNAY, A QUEBEC

(Dépêche spéciale à la Patrie)

QUEBEC, 1er—Le mariage de M. Ferrati à Mlle Juliette Duchesnay a été célébré, ce matin, à huit heures, à la chapelle des Pères Dominicains, Grande-Allée.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le R. P. Hage.

M. Ferrati avait pour témoin, M. L. Scelsi, consul italien à Montréal, M. et Mme Ferrati partent, cet après-midi, pour aller demeurer en Italie.

Ce mariage est le dénouement d'un roman vécu, qui a débuté l'été dernier en Italie, et dont les journaux ont déjà raconté les péripéties.

C'est M. Ulric Tessier, oncle de Melle Duchesnay, qui a servi de témoin à celle-ci.

Le fils du prince Torlonia porte les noms suivants: Ugo-Hercule-Balthazar — Melchior Ferrati-Torlonia. Il demeure à Sainte-Marie des Anges, à Rome.

LE GRAND TRONC PACIFIQUE

MELVILLE, Saskatchewan, 1er — D'après des avis télégraphiques reçus de Montréal, M. Edson J. Chamberlain, le nouveau vice-président et gérant-général du Grand-Tronc-Pacifique va arriver en notre ville d'ici quelques jours en tournée d'inspection.

Tandis qu'il se trouvera ici, il s'occupera de plusieurs détails relatifs à la construction de deux lignes d'embranchement partant de cette ville, construction qui sera entreprise au début de cette année. On s'attend à ce qu'on commence par la construction de l'embranchement se dirigeant vers le nord, dans la direction de la baie d'Hudson, via Yorkton. Puis on s'occupera de la ligne se dirigeant vers Régina. En tant que ces voies ferrées utiliseront le territoire de la province, elles recevront un subside de $15,000 par mille, car le Parlement de la Saskatchewan a adopté récemment une loi à cet effet. De Régina la ligne d'embranchement vers le sud sera prolongée jusqu'à North Portal, sur la frontière du Dakota Nord, où plusieurs voies ferrées américaines font leur jonction avec la ligne du Grand-Tronc-Pacifique. Ceci mettra Melville en communication directe avec les Etats-Unis et par cette ligne un grand nombre de colons américains vont venir se disperser dans le pays tous les ans.

Le bruit court ici que le "Canadian Northern" songe à établir une ligne allant du nord à Melville, et qui pourrait bien être prolongée jusqu'à Régina pour rejoindre la ligne de cette compagnie partant de Calgary et qui sera construite cet été.

PAS DE MERCI POUR L'USURE

(Spécial à La Patrie)

OTTAWA 1er—Sous peu des poursuites seront intentées à tous les usuriers d'Ottawa, par le gouvernement provincial. M. Ritchie, substitut du procureur général, est actuellement en correspondance avec le gouvernement à ce sujet. La campagne de la presse, dit-il, contre les usuriers depuis la mort de Hilmer, qui s'est suicidé, a révélé des faits qui sont ni plus ni moins qu'un scandale public. La loi gouvernant les prêts d'argent, est constamment violée à Ottawa et les autorités provinciales ne toléreront pas semblables abus.

FEU M. EDOUARD DESJARDINS

Ce matin, ont eu lieu les funérailles de M. Edouard Desjardins, fils an édu docteur L. E. Desjardins. Le service a été chanté par le révérend Père Bourque de la compagnie de Jésus, assisté par le Révérend Père Léon Desjardins, également de la compagnie de Jésus, comme sous-diacre; le premier cousin et le second, frère du défunt.

Assistaient au service: Docteur Edouard Desjardins, Honorables Alphonse Desjardins et L. O. Taillon, juge Loranger, docteur Bourque docteur Lussier, MM. Eubert Desjardins, Willie Mount, Georges Bail Amédée Deroma, Damase Masson, Joseph Morin, Maurice Loranger Vanier, Armand Mathieu, Fernand Roby, Oscar Dufresne, Joseph Laurin, Bellefleur, Favreau, Romulus Dufresne, Lemay, Desrosiers, Thomas Dufresne, L. T. Lanthier et un grand nombre d'autres.

L'INSPECTION DES THEATRES

Trouvé coupable d'avoir empêché l'inspecteur J. E. Doré de faire l'inspection du théâtre National Français, M. W. Strachan, propriétaire de ce théâtre, a été condamné ce matin, aux frais de la cause, par le recorder Weir.

THE EEL A DE LORIMIER

Le célèbre coursier gagne aisément le free for all en 2.18½.— King Allen et Rex dans les autres classes

UNE AMENDE DE $50.00

LA MATINEE DE SAMEDI

Toutes nos félicitations aux directeurs du Montreal Driving Club pour les courses splendides qu'ils nous ont données la semaine dernière au Parc DeLorimier.

Nous n'hésitons pas, en effet, à dire que ces événements hippiques furent incontestablement les plus attrayants que nous puissions désirer.

Nous avons eu ce que nous étions en droit d'exiger, c'est-à-dire du beau et du grand, et personne, nous en avons la ferme conviction, ne nous contredira sur ce point.

Le Montreal Driving Club est aujourd'hui une véritable institution que se plaisent à reconnaître comme sérieuse, messieurs les Américains. Ce qui se fait au Parc DeLorimier, sous la direction de notre club de courses, est irréprochable et de toute première valeur. On ne craint pas les sacrifices, quels qu'ils soient, quand on sait atteindre le but désiré.

Les courses de la semaine dernière ont donc été magnifiques et leurs résultats furent aussi satisfaisants que possible. Espérons qu'il en sera de même de celles de cette semaine.

La première série s'est terminée comme on le sait, par la matinée de samedi, dans laquelle il y avait le free for all, la classe des 2.14 amble non terminée de la veille, et le stake des 2.22 au trot.

Une foule immense venue de toutes parts pour voir le champion The Eel, assistait aux épreuves d'avant-hier après-midi.

Pas n'est besoin de dire que ce fut un succès colossal.

Les courses, vu la longueur du programme, commencèrent cette fois à 1.30 heure p.m.

On termina tout d'abord la classe des 2.14 à l'amble, qui fut gagnée par Rex, puis aussitôt commença celle des 2.22 trotteurs pour le stake de $1,000.

Huit bons chevaux prirent part à cette course excitante. King Allen, après s'être placé cinquième à la première épreuve, gagna avec une aisance relative les trois autres épreuves et la course. Guy et Edith furent joliment en évidence.

A la dernière épreuve, alors que le starter eut neuf fois de suite rappelé le jockey au point de départ, ceux-ci ne voulant pas maintenir leur position, il ordonna aux conducteurs de Guy et Edith de monter dans le kiosque des juges et les condamna tous deux à une amende de $25.00.

La course se termina sans encombre par la victoire de King Allen, qui prit l'avantage aux trois-quarts du mille.

Le free-for-all réunit quatre coursiers, dont le célèbre The Eel. Celui-ci, en forme superbe, gagna facilement la course. Le temps de chaque épreuve ne fut pas extraordinaire et désappointe quelque peu l'assistance. Ceci s'explique cependant. The Eel n'ayant eu un concurrent sérieux, il ne servait à rien à son jockey de la "pouser" plus qu'il ne l'a fait. M. Entricken conserve son cheval pour jeudi. Là, il nous surprendra. C'est en effet jeudi que The Eel tentera d'abaisser son record pour le mille, établi à Ottawa, et qui est de 2.11 1-2.

RESULTAT DES COURSES DE SAMEDI AU PARC DELORIMIER

Classe 2.14 amble. Bourse terminée. — $500.

Rex, D. W. Stewart, Ottawa	2	1	1	1
J. W. Wilkes, Moore Bros., Sarnia	1	3	5	2
Tony Bars, Wm. Hodson sr, Montréal	3	7	2	5
Little Sandy, A. Bélanger, Montréal	7	2	4	7
Lady Baxter, A. B. Baxter, Hamilton	5	5	3	4
Magaphone, S. L. Bewster, Worcester	4	4	7	5
May Wax, W. H. Carson, Kingston	6	6	6	dr

Temps, 2.23 3-4, 20 1-2, 21 1-4, 20 1-4.

Classe 2.22 trot. Stake Bourse $1,000.

King Allen, A. B. Martin, Ticonderoga	5	1	1	1
Jennie Medium, O. O'Neil, Montréal	1	8	4	5
Guy Nat Ray, Toronto	3	2	3	2
Joe Scott, Alex. Lavery, Montréal	2	3	6	7
Edith, Thos. Smith, Stratford	4	5	2	4
Ethel Mac, R. W. Melrostin Brantford	8	6	8	3
Major Wellington, H. Ross, Sherbrooke	7	4	7	8
Gain, S. G. Camp, Ownet ta	5	7	8	6

Temps, 2.27 1-2, 27 1-4, 25 1-2, 30.

Free for all. Bourse $1,000

The Eel, E. W. Entricken, Tadislock	1	1	1
Doris, B. E. M. Harrington, Pictou	2	2	2
Davey K., Wm. Hodson, sr., Montréal	3	3	3
Jeddy Dillard, W. R. Acton, Gananoque	4	Dr	

Temps, 2.18 1-4, 20 1-4, 18 1-2.

INSCRIPTIONS POUR MARDI

Classe 2.16 amble. Bourse $400.

May Wax, W. H. Carson, Kingston.
Merry Widow, S. G. Camp, Ownetta.
Nettie Wright, W. R. Acton, Gananoque.
Dolly Foster, J. L. Clark, Norval, Ont.
Harry Hill, Rob. Hill, Tilsonburg, Ont.
Gibby Boy, John Flaro, Cornwall.
Rex, D. W. Stewart, Ottawa.
J. B. Wilkes, Moore Bros., Sarnia, Ont.

2.19 trot. Bourse $400

Ethel Medio, B. W. Irwin, Brantford.
King Allen, A. B. Martin, Ticonderoga.
Gain, S. G. Camp, Ownetta.
Girtie, B. A. Langevin, Montréal.
May Wellington, H. Ross, Sherbrooke.
Johnnie Medium, O. P. O'Neil, Montréal.
King Bryson, Sam McBride, Toronto.
Edith, Thos. Smith, Stratford.
Media, J. Griffith, Watertown.
Slick Wilkes, H. Simard, Montréal.
Gambriella, H. Ingram, Sherbrooke.

LES COURSES AU NATIONAL

PLUS DE CINQUANTE RAQUETTEURS Y PRENNENT PART SAMEDI

SUCCES BRILLANTS POUR LES NOTRE

LES COURSES DU NATIONAL

Malgré que les courses du National, qui ont eu lieu samedi après-midi, aient des plus intéressantes, quelques personnes seulement s'étaient fait un devoir de se rendre au terrain de l'Association et nous ne comprenons réellement pas l'apathie de notre public pour les courses en raquettes et le peu d'intérêt qu'il porte aux associations canadiennes-françaises. Espérons qu'à l'avenir un changement se fera pour le mieux.

Les courses au programme ont fourni une bonne après-midi d'intérêt et d'émotions aux partisans des coureurs qui nous réservaient quelques surprises. Aussi Laforce, du National, gagna les courses de 100 et 220 verges, battant les fameux Lukeman et Buddo.

Hébert, dans la course du mille, distança les autres concurrents et gagna avec une grande facilité.

Le demi-mille échut à Buddo et le 3 milles à McCuaig.

La course pour raquetteurs en costumes fut brillamment gagné par Emile Larose, le digne secrétaire du National, un "sportsman" comme il s'en trouve peu. Bravo Emile!

Le National avait la course à relais en mains, mais par malheur, ce dernier équipier perdit l'avantage que son club possédait et fut distancé de quelques verges par le dernier équipier de la M.A.A.

SOMMAIRE

Voici les résultats complets :

100 verges, 1ère épreuve—1er, D. Buddo, M.S.C. ; 2e, R. Laforce, A.A. National ; 3e, J. Peltier, A.A. National. Temps, 13 sec, 1-5.

100 verges, 2e épreuve.—1er, E. Peltier, A.A. National ; 2e, W. Vidal, A.A. National ; 3e, T. Daoust, A.A. National. Temps, 13 secondes.

1 mille—1er, H. Hébert, A.A. National ; 2e, A. Robillard, A.A. National ; 3e, W. Hay, Montréal. S.C. Temps, 5.50.

100 verges, finale — 1er, R. Laforce, National ; 2e, D. Buddo, Montréal, 3e, T. Daoust, National. Temps, 13 secondes.

440 verges, en costumes—1er, E. Larose, National ; 2e, S. O'Laughlin, Emerald ; 3e, L. Lamalice, National. Temps, 1.20.

220 verges, 1ère épreuve—1er, A. Hébert, National ; 2e, R. Laforce, National ; 3e, R. H. Sullivan, Holly. — Temps, 34 secondes.

220 verges, 2e épreuve—1er, R. Stalker, Holly ; 2e, T. Lukeman, Montréal ; 3e, W. McKay, Montréal. Temps, 35 secondes.

1 mille à relais, junior—1er, B. Lee, Montréal ; 2e, Racicot, National. — Temps, 5.05.

220 verges, finale—1er, R. Laforce, National ; 2e, F. Lukeman, Montréal ; 3e, W. Hay, Montréal. Temps, 24 secondes.

880 verges—1er, D. Buddo, Montréal ; 2e, H. Hébert, National ; 3e, W. Roughton, Montréal. Temps, 2.42.

3 milles—1er, J. M. McCuaig, Montréal ; 2e, G. W. Dunsmore, Holly ; 3e, A. Robillard, National. Temps, 19.02.

LES CHAMPIONS DETRONES

Les Wanderer se font payer de la même monnaie à Ottawa, samedi. — Shamrock bat Québec

RESULTATS des AUTRES JOUTES

OTTAWA TRIOMPHE DES WANDERERS AVEC DIFFICULTE.—LES CHAMPIONS FONT UNE BELLE LUTTE

(De notre envoyé spécial)

OTTAWA, 30—La partie de ce soir entre les champions de la E.C.H. et leurs adversaires, d'Ottawa, restera mémorable comme ayant été l'une des plus contestées qui se soient encore jouées ici depuis longtemps. Une foule considérable, environ 8,000 personnes, assistaient à cette joute, dont le résultat final devra avoir une signification dans la question du championnat. Les Wanderers, en dépit du fait qu'ils avaient à lutter contre une équipe assez redoutable firent meilleure figure qu'on s'attendait et à un moment donné après que Johnson eut égalisé les chances pour son club, les parieurs du club Ottawa semblaient absolument déconcertés et indécis.

Après une consultation entre les intéressés, il fut convenu de jouer dix minutes supplémentaires et le résultat final donna une victoire aux Ottawa, à la suite d'un point enregistré par Marty Walsh.

La partie fut loin d'être brutale comme on pourra s'en convaincre en consultant la liste des joueurs mis au repos.

Le jeu des Wanderers fut très apprécié de l'assistance, en majorité partisans du club Ottawa. Gardner, Glass et Ross firent de la bonne besogne, ainsi que Riley Hern, dans les buts. Johnson semblait craintif et son jeu fut loin d'être brillant, nul doute que s'il avait joué comme il en a l'habitude à Montréal, la victoire appartenait à son club. Steve Vair, de Renfrew, figurait sur l'équipe de Wanderer mais retourna à Renfrew après la partie. On ignore encore s'il reviendra avec Wanderer.

Du côté d'Ottawa, Bruce Stuart fut sans contredit l'étoile de son club, bien secondé d'ailleurs par Walsh, Kerr et Lake ; Gilmour alla plusieurs fois à la clôture. Taylor et Percy Lesueur firent un bon travail sur la défense.

En somme, ce fut une excellente exhibition de hockey et la tâche des deux arbitres fut relativement facile.

L'éternel Tom Yates-Foster, agissait comme pénitencier ! Environ 300 excursionistes de Montréal accompagnaient le club Wanderer, la plupart venue par un train spécial qui retourna à Montréal après la partie.

Si l'on peut conjecturer d'après le résultat de la joute de samedi soir, les Wanderers devraient facilement triompher d'Ottawa à Montréal samedi prochain.

POSITION DES JOUEURS

Wanderer		Ottawa
Hern	Buts	Lesueur
Ross	Points	Lake
Smaill	Couvetts	Taylor
Glass	Rover	Stuart
Vair	Centre	Walsh
Gardner	Attaques	Gilmour
Johnson	Attaques	Kerr
C. Gales	Umpires	D. McGee

Arbitres : F. Wall et J. Brennan.
Chronométreurs : G. Guile, M. Rosenthal.

Pénitencier, T. Y. Foster.
Scorer, Tom Clancy.

SOMMAIRE

1er Quart

1	Ottawa	Stuart	7.15
2	Ottawa	Stuart	10.30
3	Ottawa	Walsh	7.15

2e Quart

4	Ottawa	Kerr	2.00
5	Wanderer	Glass	2.00
6	Wanderer	Gardner	11.30
7	Wanderer	Vair	3.30
8	Wanderer	Johnston	1.00

Temps supplémentaire

9	Ottawa	Walsh	2.00

JOUEURS PUNIS

1er Quart—Gardner 3 mins ; Gilmour 3, 3, 3 mins ; Lake, 5 mins. Kerr, 3, 3 mins.

2e Quart—Glass 3 mins, Gardner, 3 mins ; Gilmour, 3, 3, 3 mins ; Kerr, 3 mins.

Total des pénalités : Ottawa 29 minutes. Wanderer 9 minutes.

—o—

Le Shamrock a défait le Québec samedi soir à l'Arena par un score de 9 à 4.

Ces chiffres donnent une idée injuste des forces des deux clubs. Disons d'abord que le Shamrock a un jeu qui diffère totalement du jeu du Québec. Le Shamrock, c'est le Wanderer en petit, le club qui compte sept joueurs qui jouent pour eux-mêmes et non pour le club, sept joueurs qui voudraient tous être le meilleur.

Le club Québec a un jeu tout différent. Les joueurs de défense s'entendent merveilleusement, tandis qu'à l'avant "Chubby", Jordan, McDonald et Malone jouent tous ensemble et savent passer la rondelle à leur voisin qui, peut être a plus de chance. Somme toi jouent du hockey à sept joueurs, comme on devrait en jouer partout.

Le résultat de la partie est désastreux à un double point de vue, en ce qu'il fait triompher un jeu qui ne devrait pas être admis d'abord, puis en encourageant les joueurs d'imiter le peu intolérable des Wanderers.

La joute a commencé vers neuf heures moins un quart.

"Chubby" Power ouvrit le feu et c'est peut-être pour cela que les arbitres lui en voulurent, mais il dût prendre trois fois le chemin du pénitencier, une fois pour une offense que personne n'avait vue. "Chubby" fit une descente qui n'eut pas de résultats mais il promettait de jouer une belle partie. Les avants du Shamrock répondirent à l'attaque par une charge sur les buts de Moran.

L'étoile des gardiens des buts empêcha toutes les tentatives. Il est juste de dire tout de suite que Moran fut le seul joueur qui joua une partie très brillante, mais elle fut brillante. Cinq minutes après, Chubby quittait la glace pour 2 minutes et Jordan après une passe avec McDonald, compta pour la première fois.

Hyland, le rover des Shamrock, se distingua ensuite et dix minutes après, il compta. A la reprise du jeu, Laviolette s'élança vers les buts de Moran, accompagné de Hyland. Il lui passa la rondelle et Hyland compta en 25 secondes.

Les Québec étaient un peu plus faibles. Ce fut leur chef qui se chargea de les réveiller. Joe Power travaillait comme un bon sur la défense. Leader fait un peu plus faible que d'habitude, mais Moran était plus extraordinaire que jamais. Joe Power fit une descente superbe, seul, absolument seul il arriva devant les buts de Baker, ils se rencontrèrent à dix pas des buts, la rondelle alla toucher le filet : score 2 à 2. La partie était à cette phase très excitante. H. McNamara compta au bout de quatre minutes et Québec fit un effort suprême pour reprendre ce point. Ce fut Jordan qui monta le score à 3, quelques secondes avant le son de la cloche.

A la reprise, la partie devint sans intérêt. Les Shamrock étaient plus chanceux que les Québec et six fois ils comptèrent, malgré le jeu brillant, et qui fut fort applaudi, de "Paddie" Moran.

Les spectateurs étaient beaucoup plus intéressés aux nouvelles de la partie d'Ottawa. Chaque partie comptée par les Wanderers était applaudie par tous.

Les Québecquois reprirent l'avantage vers la fin de la partie, mais il était trop tard. Le score était alors de 9 à 3. Joe et "Chubby", de même que Jordan, se distinguèrent et Malone qui a joué un peu mieux samedi, compta quelques minutes avant la fin de la joute.

L'assistance était peu nombreuse.

Les arbitres ont été sévères pour les joueurs en général, mais plus sévères, il semble, pour "Chubby" qu'ils essayèrent toujours de trouver en faute.

La partie fut arrêtée deux fois. D'abord, pour un accident aux culottes de "Chubby", puis, vers la fin, pour une collision entre Hill et Moran. Hill fut blessé assez grièvement.

La partie n'a pas été très intéressante, mais tout le monde regrettait que le score fut si élevé pour les Shamrock.

Il y avait 700 à 800 personnes.

Voici les positions des joueurs :

Moran
Leader
Joe Power

McDonald — Jordan — Malone
H. McNamara — Hill — Geo McNamara

Hyland
Marshall
Laviolette
Baker

SOMMAIRE

1er Mi-temps

1	Québec	Gordon	5.15
2	Shamrock	Hyland	10.35
3	Shamrock	Hyland	0.25
4	Québec	J. Power	6.00
5	Shamrock	H. McNamara	4.05
6	Québec	Jordon	3.00

2e Mi-temps

7	Shamrock	H. McNamara	5
8	Shamrock	Hill	16
9	Shamrock	H. McNamara	20
10	Shamrock	Marshall	5.05
11	Shamrock	H. McNamara	20
12	Shamrock	Hyland	1.30
13	Québec	Malone	6.10

Joueurs punis : C. Power, Laviolette, 2 min., C. Power, Marshall, 3 min., C. Power, H. McNamara, 5 min.

Arbitre, O. Leffiton.

BOWIE EN COMPTE HUIT.

TORONTO, 1er — A. Russell Bowie, le fameux "avant" du club Victoria, revient l'honneur d'avoir contribué le plus au succès de son club, dans la partie que ceux-ci jouèrent contre les Torontonio samedi. Des onze points enregistrés par Victoria, Bowie en compta huit.

C'est dire que le jeu ne fut pas des mieux partagés. La partie fut cependant fort excitante au cours de la première demi-heure.

Suite à la 3e page

AMUSEMENTS

CE SOIR et toute la semaine à HIS MAJESTY'S THE MERRY WIDOW
Il reste encore beaucoup de bons sièges.

Théatre His Majesty, Semaine du 8 Février.
Matinées : MERCREDI ET SAMEDI
JOE WEBER
Présente le grand mélodrame
"THE CLIMAX"
Par EDWARD LOCKE
avec musique incidente par Joseph Carl Breil, qui dirigera personnellement l'orchestre qui a été spécialement augmenté et préparé pour ces représentations. C'est un engagement spécial de cette production de New-York. Prix, 50 cents à $1.50. 284-6

BENNETT'S THEATRE
Deux représentations par jour à 2 et 8 hrs. Semaine du 1er février.
JULIUS STEGER & CO.
LADDIE CLIFF
10 autres grandes attractions.
Prix des soirées : 15c, 25c, 50c, et 75c. Matinées 15c, et 25c.
288-5

PRINCESS Toute cette semaine Mat. tous les jours
Scribner's Big Show
Burlesque de Première Classe
Prix : Soirées, 10c, 20c, 30c et 50c. Matinées, 10c et 25c.
Sem. Prochaine—THE CRACKER JACKS
288-5

THEATRE NATIONAL Paul Cazeneuve Directeur.
Matinées tous les jours. Prix populaires
Cette semaine "Les Deux Orphelines"
Semaine prochaine : LES AVENTURES D'UN ENFANT DE PARIS.
288-6

READOSCOPE MAISONNEUVE
TOUS LES SOIRS A 8 H.

THE CAMERAPHONE
Les seules véritables vues parlantes.—Représentations continues—1 à 6 et 7 à 11 heures. Rue Ste-Catherine Ouest, trois portes à l'est de la rue Bleury. Une représentation de tout premier ordre pour les gens raffinés. Une représentation de $2.00 pour 10c. 27-1no

NATIONOSCOPE
Vues animées et concert ouvert tous les jours
151-no

Patinoir Duluth
COURSES POUR LES DAMES
Mardi, 2 Fevrier
à 9.15
1-2 mille. 2 médailles seront données.
286-4

JUBILEE RINK
Rue Ste-Catherine Est, Près du Pont C.P.R.
Fanfare Mardi, Jeudi, Samedi et Dimanche Soir
Nouvelle surface de glace pour chaque session. Admission générale 10c. Soir de fanfare. Dames 10c. Messieurs, 15c.
Téléphone Est 6742.
287-1no

ARENA HOCKEY
MERCREDI, 3 FEVRIER
à 8.30 p.m.
VICTORIA vs MONTREAL
Admission 50c. Sièges Réservés 75c.
288-2

FORUM
PATINOIR A GLACE ET ROULETTES
ADMISSION EN TOUT TEMPS INCLUANT PATINAGE SUR GLACE
10 CENTS
PATINS à ROULETTES en LOCATION
288-no

CETTE SEMAINE AUX THEATRES ANGLAIS.

HIS MAJESTY'S Matinées : Mer. et Sam.
The Merry Widow

FRANCAIS Matinées tous les jours.
THE MONTANA LIMITED
Les plus nouvelles vues animées aux entr'actes.
Prix—10c, 20c, 30c, 35c et 50c.
288-6

Académie, Mats. Mercredi, Jeu. et Sam.
Prix, 15, 25, 50 et 75c. Mat. 15, 25 et 35c.
UNDER SOUTHERN SKIES

ROYAL MATINEES TOUS LES JOURS
THE FOLLIES OF A DAY
Concours de "Ragtime" sur piano vendredi soir. Prix : 10, 20, 30 et 50 cts.
288-6

BOUCHER & ROFFEY
TAILLEURS
Vendront jusqu'au 15 Février, tous leurs
Complets en Tweed Ecossais et Anglais
pour $20.00, $22.50 et $25.00
— AUSSI —
100 Pantalons en Worsted Anglais
pour $5.00 et $6.00
REDUCTIONS PROPORTIONNÉES SUR TOUS LES PALETOTS D'HIVER.
ARGENT COMPTANT.
Angle des Rues St-Pierre et Notre-Dame.
29-1

Pension de première classe, deux ou trois chevaux, dans une écurie privée, s'adresser à 396 Avenue Hotel de Ville.
286-6

LONGBOAT EST EN FORME

WASHINGTON, 1er—Tom Longboat l'Indien coureur, a couru samedi la distance de 15 milles contre quatre hommes dans une course à relais.

L'Indien distança ses concurrents par 1 1-2 mille.

Le temps du vainqueur pour les 16 milles fut de 1 29 30 secs.

LES ADEPTES DE L'ARENE

UN PREMIER EXPLOIT

NEW-YORK, 31 — Environ 5,000 personnes assistaient, au Madison Square Garden de New-York, et ont vu Ernest Siegfried battre P. Schwartz, "Atlas" et "Butch" Miller dans trois luttes sensationnelles. Il a fait cet exploit en 12 minutes et 26 secondes.

Siegfried, surnommé "le chien allemand", pour sa grande force et son endurance, avait entrepris de renverser les deux hommes en 1 heure et demie ou de payer $350.00.

Schwartz fut le premier et le plus facile à renverser. Le vainqueur le renversa en deux minutes.

"Atlas" fut plus réticent. Il s'esquiva plusieurs fois. En 4 minutes et 40 secondes, Siegfried le renversa avec un "half-Nelson".

"Buch" Miller fut le dernier. Siegfried était encore tout frais et ses deux premières victoires n'y paraissaient pas du tout. C'est avec un autre half-nelson que le vainqueur renversa "Butch". Temps, 5 minutes et 45 secondes.

Les applaudissements éclatèrent après chaque chute et durèrent plusieurs minutes.

Siegfried pèse 250 livres. Il a déjà une réputation formidable en Europe, où ses succès ne se comptent plus.

AU CERCLE PAROISSIAL ST-LOUIS

Ce soir, aura lieu au Cercle Paroissial St-Louis, une belle séance athlétique. La rencontre principale sera entre le fameux lutteur R. Duranleau, champion à 135 lbs., qui a entrepris la rude tâche de renverser O. Picard, et A. Bérard, une fois chacun dans une heure.

Jos. Leduc, champion des hommes forts à 168 livres, donnera une exhibition de tours de force acrobatiques nouveaux avec le fameux athlète Willie Lambert. Ce numéro seul vaudra le prix d'admission.

Nous invitons spécialement tous les amateurs à se rendre en foule pour applaudir ces athlètes. Il y aura aussi une préliminaire entre L. Drolet et Julien Fisher.

MAHMOUT FAILLIT A LA TACHE

CHICAGO, 1—Yussiff Mahmout s'était engagé de tomber Demetral 3 fois en 30 minutes. Tout ce qu'il put faire fut d'obtenir une chute en 17 minutes.

Hémorroides guéries en 6 et 14 jours. L'Onguent Pazo est garanti guérir tous les cas d'Hémorroides cuisantes, internes, saignantes et protubérantes en 6 et 14 jours ou argent remdu. 50 cts. 208-LV.6me

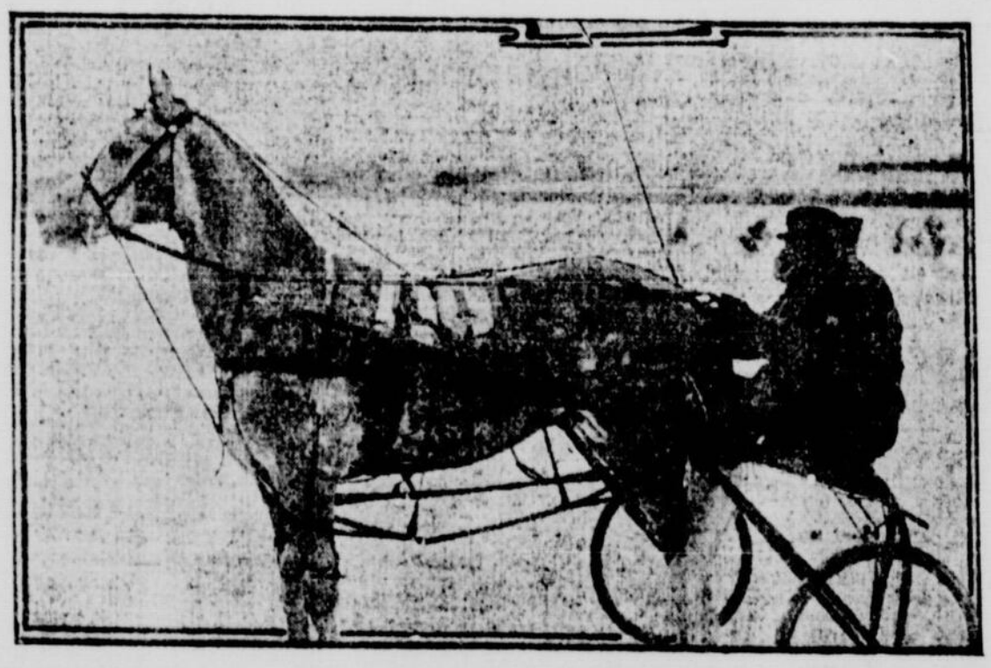

THE EEL, le fameux coursier de M. Entricken, record 2.02 1-4 sur terre et 2.11 1-2 sur glace qui a aisément gagné le free for all samedi dernier à De Lorimier. The Eel tentera jeudi après-midi, d'abaisser son propre record de 2.11 1-2.—(Photo de l'artiste de "La Patrie.")

La Boxe

IL VOUDRAIT SE BATTRE

Alfred Guy, de Saint-Henri, désirerait ardemment se rencontrer avec de Lucca ou Allen d'Ottawa.

Guy est prêt à engager un montant de $100.00 sur ses chances de succès.

VICTOIRE DE MORAN

New-York, 1er—Owen Moran a défait Tommy Murphy hier soir, dans un assaut de boxe de 10 rondes.

Le fameux champion patineur de fantaisie, Henri Jodoin, est actuellement au Jubilée.

Hémorroides guéries en 6 et 14 jours. L'Onguent Pazo est garanti guérir tous les cas d'Hémorroides cuisantes, internes, saignantes et protubérantes en 6 et 14 jours ou argent rendu. 50 cts. 208-LV.6me

SUR LE TAPIS VERT

A L'UNION

Voici les résultats des parties de billard jouées à l'Union des Commis Marchands, samedi et hier

Gagnants.		Perdants.	
Rivet	120	Richer	96
Frigon	140	Beauchemin	136
Robillard	140	Kennedy	94
Guay	150	Robillard	137
Frigon	140	Martin	102
Brosseau	150	Lafond	83

DANS LA LIGUE DE MONTREAL AU CLUB LAFONTAINE

Dupuis	150	Delhurley	140
Surveyer	122	Lambert	150
Frigon	150	Guay	141
Dupont	128	Moquin	150
	550		581

Majorité pour le Club Canadien, 24 points.

AU CLUB VIGER

Guertin	150	Ouimet	122
Archambault	150	Dupuis	118
Robillard	150	Richer	131
Lareau	144	Beauchemin	150
	594		522

Majorité pour le Canadien, 72 points.

IL EST OBSTINE

NEW-YORK, 1—Willie Hoppe a définitivement décidé de ne pas participer au tournoi du mois de mars prochain. Willie serait prêt à jouer n'importe où, mais il refuse d'avoir affaire aux manufacturiers.

LA MERVEILLE DU SIECLE

NEW-YORK, 1er—Georges Sutton, le manchot, a encore gagné une partie de billard à 18.2 contre William Léonard. Sutton compta 200 à 104 pour Léonard. La meilleure série du manchot fut de 48 et sa moyenne fut de 8.8.24.

Le Patin

AU PATINOIR JUBILEE

A cet endroit populaire, se donnait, vendredi dernier, une mascarade magnifique à laquelle un millier de personnes assistaient.

Les costumes des patineurs et patineuses étaient ravissants. De beaux prix furent donnés par la direction du patinoir. Il y avait, entre autres des médailles d'or présentées par M. P. Bruneau à Wheeler, vainqueur dans la course du mille.

LES ENTREES PLEUVENT

M. Rubinstein n'a pas perdu son temps. Les entrées lui arrivent de plus en plus nombreuses pour les grands championnats qui seront disputés samedi prochain à la M.A.A.A. Une dépêche lui apportait hier soir, les engagements de Edmond Lamy, de Saranac Lake.

Phil. Kearney, de New-York, W. Granger, de New-York, O. J. Stuchens, de

LAMY ET BUSH.

PITTSBURG, 1 — Les courses d'intérieur pour les championnats internationaux ont été disputées en cette ville, hier soir.

Edmond Lamy, de Saranac Lake, et Ollie Bush, de Montréal, se sont partagé les honneurs de la soirée.

L'épreuve la plus intéressante fut celle du mille.

Voici les résultats :

Course d'un mille, épreuve finale

O. A. Bush	Canada	1
Lot Roe	Canada	2
W. Sutphen	Long Branch, N.J.	3

Temps, 2.52 2-5.

Course de 5 milles—

Edmund Lamy	Saranac Lake, N.Y.	1
C. Granger	New-York	2
Fred Robson	Canada	3

Temps, 15.55.

Course de poursuite—

Arthur Hess	Cleveland	1
William Swartz	Pittsburg	2

Temps 3.04 4-5.

LES NOUVELLES SPORTIVES DU JOUR

The Eel gagne le free for all, samedi, à De Lorimier.

—o—

Défaites des Wanderers, Québec et Toronto, au hockey.

—o—

Succès des Canadiens-Français, aux courses du National.

Un groupe d'Américains intéressés dans les courses au Parc De Lorimier. Sous la flèche, se trouve Tom Sharkey, accompagné de son associé John Stromider et Phil. Beckwick, tous trois de New-York.—(Photo de l'artiste de "La Patrie.")

Aux courses du National. — Un groupe de champions portant les couleurs de notre association. Par ordre numérique — (1) E. Larose. (2) H. Hébert. (3) Courcelles, entraîneur. (4) Robillard. (5) Laforce. — Cette superbe photographie nous a été gracieusement fournie par M. Napoléon Dorval, directeur du National.

LE SPORT

(Suite de la page 2)

Le Hockey

L'ardeur des Torontoniens ralentit cependant rapidement peu après en sorte que les Vics s'assurèrent de la victoire sans même se déplacer de leur position. Bowie seul faisant tout l'ouvrage.

T.A.A.C.		Victoria
Cochran	Buts	Robinson
McArthur	Point	Campbell
Ridd	Cover	Kennedy
Sangster	Rover	Hale
Allen	Centre	Bowie
Cosgrave	Droite	Payan
McGiffin	Gauche	Gilbert

Referee — Beulah, Davidson, Osgoode Hall.

SOMMAIRE

Clubs	Scorers	Temps
1—Victoria	Payan	2.30
2—Victoria	Hale	11.00
3—T.A.A.C.	Cosgrove	1.35
4—Victoria	Bowie	12.00
5—T.A.A.C.	Cosgrove	1.00
6—Victoria	Bowie	9.30
7—Victoria	Bowie	30
8—Victoria	Bowie	5.00
Second mi-temps—		
9—Victoria	Bowie	1.30
10—Victoria	Gilbert	1.00
11—Victoria	Bowie	3.00
12—Victoria	Bowie	1.00
13—T.A.A.C.	Allen	45
14—Victoria	Bowie	30
15—T.A.A.C.	Cosgrove	2.00

DANS UNE MALHEUREUSE IMPASSE

On rapporte que le club Wanderer et le club Renfrew ont fait une entente qui pourrait bien avoir pour résultat la censure des deux clubs. On dit que Vair, de Renfrew, a joué avec les Wanderers à la condition expresse que ces derniers joueraient avec le club Renfrew à Montréal, une partie pour la Coupe Stanley, malgré la décision de ceux qui détiennent la coupe en ce moment.

M. Foran, prévenu de cette affaire, a déclaré qu'il ferait une enquête immédiatement.

On s'attend à des sensations.

MASCARADE A LONGUEUIL

(Spécial à La Patrie)

LONGUEUIL, 1er—La mascarade de samedi soir, à la patinoire de M. Laurin, a été un véritable succès.

Très nombreux étaient les patineurs et patineuses, qui ont évolué sur l'immense nappe de glace vive.

Les costumes étaient aussi originaux que variés et le coup d'œil était superbe pour la foule des spectateurs.

De jolis prix, ont été distribués.

TRIBUNE LIBRE

Les constables

Montréal 29 janv. 1909.

M. le Rédacteur
de la PATRIE

Depuis quelques années, les salaires des constables à l'emploi de la ville étaient, pour la première année de $600, avec une augmentation de $50 par an, jusqu'à concurrence de $750, dollars. Toute personne faisant partie de la force de police y avait droit et voyait venir avec plaisir et besoin, la date où son salaire serait augmenté de quelques dollars par quinzaine.

Mais, dans leur sagesse, les têtes dirigeantes qui ont charge des deniers publics, ont décidé d'employer à d'autres choses le montant des augmentations dues aux constables, d'après l'engagement passé avec la corporation de Montréal.

Cette décision est-elle juste? A-t-on le droit de détourner cet argent pour l'employer à d'autres fins.

Connaissant votre accueil, je vous demande votre opinion, et celle de ceux qui voudraient s'intéresser à nous.

Espérant trouver une place dans une colonne de votre estimé journal.

Je suis votre
dévoué serviteur,
UN CONSTABLE.

SIROP DU DR FRED. DEMERS pour les enfants ne peut être trop recommandé, pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. Dites-le-vous.
1-mer.

ETUDIANT JAPONAIS ATTAQUE

BERKELEU, Californie, 1er.—Un étudiant japonais de l'université de notre Etat et diplômé de l'université impériale de Tokio, M. Kenji Kaneko, a été attaqué, avant-hier, sur les terrains de l'université, par une bande d'étudiants blancs, qui l'ont chassé et l'ont battu. Kaneko réussit à atteindre sa maison, et est maintenant sous la protection de la police. Il a déclaré que la colonie japonaise vengerait l'agression dont il a été victime. L'affaire sera portée devant le consul général du Japon à San Francisco. On assure que l'agression n'a été aucunement provoquée, que Kaneko a été attaqué au moment où il passait tranquillement auprès d'un groupe d'étudiants.

EUCHRE DE CHARITE

Mercredi, 3 février prochain, aura lieu à la salle de la Providence, 308 rue St-Hubert, un grand euchre suivi d'un concert au profit de la St-Vincent de Paul, conférence St-Stanislas (jeunes gens de St-Jacques). Nous encourageons nos lecteurs à assister en grand nombre à cette soirée dont les bénéfices seront employés à secourir les pauvres de la paroisse, qui chaque jour viennent implorer les secours de la conférence.

Le prix du billet n'est que de 50c. L'on pourra s'en procurer en s'adressant soit à l'asile de la Providence ou au presbytère St-Jacques.

CHRONIQUE OUVRIERE

2

Jugement important

Enfin, une condamnation a pu être obtenue aux Etats-Unis contre un employeur ayant inscrit au tableau noir, le nom d'un employé qu'il avait congédié.

Un ouvrier en confection de Baltimore, du nom de Joseph Wilmer, fut congédié de l'établissement des nommés Silverstein et fils, sous prétexte qu'il avait conseillé à un autre ouvrier de demander une augmentation de salaire.

Cet ouvrier chercha en vain du travail dans les autres maisons, mais partout on refusa de l'employer. Il ne comprenait rien à ces refus, quand la clef du mystère lui fut révélé par la lettre suivante, tombée par hasard, entre les mains d'un de ses camarades.

Baltimore Clothiers' Board of Trade.— Sylvain-H. Luncheimer, secrétaire.—A tous les manufacturiers en confection de Baltimore:—Cher monsieur.—Je viens de recevoir la lettre suivante de MM. Harris, Silverman et fils, manufacturiers en confection, de Baltimore, qui s'explique d'elle-même:

"Nous désirons appelé votre attention sur M. Joseph Wilner, un coupeur unioniste, étant récemment à notre emploi. Nous vous prions de voir à ce qu'il n'obtienne de travail dans aucune maison affiliée à notre association, où il pourrait en demander. Il était président de la chapelle de notre atelier de taillage, et, par le fait il était une cause de trouble. En d'autres termes, il a tenté de réduire à néant nos règlements. Nous avons embauché hier, un coupeur à un certain prix, et quand il a la pour se mettre au travail, ce matin, on lui dit d'insister pour avoir plus cher et qu'il l'obtiendrait, et nous supposons que s'il n'avait pas tenu compte de ce conseil, on lui aurait rendu le séjour à l'atelier impossible. Il descendit au bureau et fit sa demande à laquelle nous accédâmes, mais nous crûmes en même temps que nous devions congédier M. Wilner qui était la cause de cet incident. Nous croyons qu'il n'est que juste que l'Association nous appuie dans cette affaire en refusant de l'emploi à cet homme, car nous voulons en faire un exemple.— Votre, etc.
—Sylvan Hayes Lanchermer."

Cette lettre était trop concluante, elle prouvait au-delà de tout doute possible, la conspiration.

Néanmoins, le premier tribunal, qui eut à statuer sur ce cas n'en jugea pas ainsi, et il débouta l'action du demandeur avec dépens.

La cause fut portée devant la cour d'appel qui vient de casser ce jugement, mais il nous manque les détails du jugement et nous ne pouvons, en conséquence, dire la somme de dommages-intérêts accordée au plaignant.

—o—

M. A. LAFOND, réélu secrétaire des archives de l'union locale No 455 des barbiers.

Sénat qui ajourne sa séance en l'honneur de Gompers

Il s'est produit l'autre jour un incident assez piquant au Sénat de la Caroline du Nord pour mériter d'être signalé.

Les unions ouvrières de Raleigh, la capitale, ayant demandé au Sénat, par voie de requête, de s'ajourner le 27 janvier, en l'honneur du cinquante-neuvième anniversaire de naissance de Samuel Gompers, président de la Fédération américaine du travail, le sénateur Dockery, de Rockingham, déposa cette demande, devant le sénat sous forme de proposition donnant satisfaction à la demande des ouvriers.

La proposition fut mêlée par hasard à d'autres propositions sur des sujets de mineure importance et toutes furent adoptées sans presque d'opposition.

Ce n'est qu'après que le président eut quitté son siège que plusieurs sénateurs, qui auraient certainement voté contre la proposition se sont aperçus de l'erreur qu'ils avaient commises en votant pour.

Il n'en reste pas moins acquis pour l'histoire que le Sénat d'un Etat de la République s'est ajourné pour honorer un dirigeant ouvrier, et ce qui pis est, d'un dirigeant sous le coup d'une condamnation pour résistance à un tribunal de justice, ce que plusieurs des honorables sénateurs de la Caroline du Nord doivent regarder comme une abomination.

—o—

Publication désavouée

Le comité du label du Conseil des métiers et du travail, à sa réunion, de jeudi dernier, tenue sous la présidence de M. C.-R. Salmon, a résolu de faire connaître au public, qu'il n'a jamais autorisé la publication d'un certain almanach des unions ouvrières mis en circulation et dans lequel, à côté des adresses de celles-ci, on trouve des annonces de maisons industrielles reconnues pour leur hostilité au travail syndiqué, et sur lequel n'apparait pas le label de l'union typographique.

—o—

Le parti ouvrier anglais évolue dans le sens socialiste

Au congrès du parti ouvrier anglais, qui s'est tenu la semaine dernière à Portsmouth Angl., un vigoureux débat a été soutenu sur la question du socialisme.

Il a été adopté par un vote de 362,000 voix contre 321,000 une déclaration de principe tendant à la socialisation de tous les moyens de production et de distribution; à l'affranchissement des travailleurs de la dépendance du patronat industriel et agricole, et à mettre les deux sexes sur un pied d'égalité en matière économique et politique.

Les antisocialistes ont manifesté leur indifférence pour ce résultat qui était d'ailleurs un peu attendu.

Une proposition tendant à interdire aux membres du parti d'adresser la parole à la même tribune que les membres des partis bourgeois, pour quelque raison que ce soit, a été repoussé par un vote de 788,000 voix contre 113,000.

Le congrès s'est aussi prononcé en faveur de l'enseignement laïque.

Puis il a autorisé son conseil exécutif à décider s'il serait opportun de tenir l'année prochaine un congrès des [illegible] de tous les [illegible] ouvrier et socialiste de l'Empire.

Si tout cela ne veut pas dire que le parti ouvrier anglais s'est laissé absorbé par le parti socialiste, nous n'y comprenons rien.

—o—

Euchre et bal.

Demain soir, ce sera au tour de l'Alliance des commis de par d'avoir son euchre et bal. La soirée aura lieu à l'Auditorium, angle des rues Berthelet et Bleury.

—o—

M. Gompers et le boycott.

M. Samuel Gompers a prononcé un discours vendredi à New-York, devant l'Ethical Social League, au cours duquel il a défendu énergiquement le droit des ouvriers de boycotter les produits du patronat hostile au travail syndiqué. L'orateur a été fortement applaudi.

—o—

Le gouvernement américain et les ouvriers

Plusieurs leaders des unions ouvrières américaines, une vingtaine dit-on, ont été invités à prendre part à une conférence sur les besoins du travail, qui aura lieu le 10 du mois courant, à Washington, dans le bureau du ministère du travail et du commerce.

Au nombre des questions inscrites au programme joint aux invitations il y en a une surtout très intéressante, elle a trait au chômage et aux moyens le plus propre à employer pour en réduire les douloureux effets.

Il sera aussi question de l'immigration et des moyens coupables auxquels on recourt pour l'encourager.

La conférence aura également à émettre son avis sur la façon dont devra être attribué le prix institué par le président Roosevelt, au bénéfice de celui qui fera le plus pour assurer la paix industrielle.

—o—

Concert-boucane du Montreal Waiter's Club

C'est ce soir qu'à lieu le grand concert-boucane du Montreal Waiters Club, aux Salons artistiques, No 88, rue Saint-Denis. Cette soirée tout à fait gratis pour les invités, aura certainement un très grand succès, car rien n'a été épargné par les organisateurs pour qu'il en soit ainsi.

On peut donc croire que tous ceux qui ont eu la bonne fortune d'être initiés à cette soirée ne manqueront pas de s'y rendre.

—o—

Un effort pour vaincre les grévistes

Les manufacturiers de chapeaux ont résolu de faire un effort pour vaincre leurs ouvriers en grève. A une réunion tenue samedi à New-York, ils ont décidé de rouvrir leurs manufactures le mardi, 9 du courant. Cette décision des patrons ne modifiera guère la situation, croyons-nous, car les chapeliers sont bien organisés et ne manifestent encore aucune faiblesse.

—o—

Un succès pour la Caisse populaire.

La réunion de la Caisse populaire coopérative, tenue hier à la salle Saint-Joseph, a eu un complet succès. Elle était très nombreuse et il y avait surtout bon nombre de femmes. L'assemblée a été présidée par M. O. Proulx qui a prononcé un intéressant discours, ainsi que le gérant, M. Louis Lefèvre.

Ce meeting a valu quinze nouveaux adhérents à cette magnifique institution, appelée à faire tant de bien à la classe ouvrière.

—o—

Mot de la fin:

Ralph Smith, député ouvrier passé au parti libéral, ancien président du Congrès des métiers et du travail du Canada, continue à offrir des gages au gouvernement de la sincérité de sa conversion..... mais le "portefeuille" s'éloigne toujours quand même.

J.-A. RODIER.

—o—

Réuniens, demain, 1er mardi du mois :

Union des maçons en pierre, Ecole Saint-Joseph,—Sec., D. Lenthier.

—Union No 144 des plombiers, Bourse du Travail.—Agent d'affaires, Harry Clayton, 127, rue Saint-Dominique.—Tél. Bell 5633 Est.

—Union No 116 des ferblantiers-couvreurs, Bourse du Travail, 129, rue Saint-Dominique. — Agent d'affaires, Aza Filiatrault, No 127, rue Saint-Dominique.

—Club ouvrier Saint-Henri, salle Boucher, Notre-Dame et Rose-Delima.

—Union No 134 des ouvriers en confection. — U.G.W. of A. — No 176, rue Saint-Dominique.

—Conseil des unions de forgerons, Bourse du Travail.

—Conseil mixte No 17 de l'union internationale des cordonniers, No 784, rue Sainte-Catherine est.—Sec., François Payette, No 223a, avenue Papineau.

—Union locale No 224 de la Fraternité des vagonniers de l'Amérique, 1043, Ste-Catherine est.—Sec., Zoël Tardif, 101, rue Demontigny.

IMPORTANTE TRANSACTION

(Spécial à la "Patrie")

QUEBEC, 1er — Depuis quelques jours la population de Québec a été mise au courant d'une nouvelle qui intéresse non seulement la cité, mais toute la province.

Trois de nos compatriotes demeurant aux Etats-Unis étaient récemment de passage en cette ville pour terminer certaines transactions très importantes. Ce sont MM. Jos. de Champlain, président, et S. Fournier et L. J. Guay, directeurs de la "New England Investment Co." qui étaient chargés de négocier l'acquisition d'une importante limite à bois et d'entrer en pourparlers pour l'achat d'autres parties importantes de notre domaine forestier et minier.

TOUS CENTENAIRES

La famille des Henderson Cremeans de WHEELING (Virginie)

WHEELING, (Virginie Occidentale) 1 — Henderson Cremeans est mort aujourd'hui, à l'âge de cent quinze ans, chez son petit-fils, près de Point Pleasant. Il avait joui d'une excellente santé jusqu'au dernier moment. Il est tombé le long du chemin en revenant de l'épicerie, et a rendu le dernier soupir quelques instants après avoir été transporté à la maison de son petit-fils.

On dit que ses parents ont été le premier couple marié à l'ouest des montagnes Bleues, en Virginie Occidentale. Sa mère est morte à l'âge de cent vingt ans et sa femme a vécu cent et un ans. Il fut un des pionniers de la vallée de l'Ohio et vint ici de la Virginie à l'âge de dix-huit ans. Il laisse soixante-dix petits-enfants, 131 arrière-petits-enfants, et 19 arrière-arrière-petits-enfants. Il n'a jamais pris de boisson alcoolique ni de tabac sous aucune forme.

L'UTILITE DE LA TELEGRAPHIE SANS FIL

Elle est de nouveau prouvée samedi soir au cours d'une collision, dans le détroit de Hampton, entre un traversier et un vapeur

NORFOLK, Virginie 1er — La grande utilité de la télégraphie sans fils a été encore démontrée d'une manière catégorique, avant-hier soir, dans le détroit de Hampton, quand un message a annoncé une collision entre le vapeur "Hamilton", de la ligne Old Dominion, et un traversier de wagons du chemin de fer New-York, Philadelphia & Norfolk, et a demandé de l'aide. En moins de cinq minutes, des remorqueurs étaient en route pour le théâtre de l'accident, et le "Hamilton", ayant subi des avaries sérieuses, mais encore à flot, fut conduit à son quai. On ne connait pas l'étendue des avaries du navire. Le traversier n'a été que légèrement endommagé, mais a perdu six wagons de marchandises, qui ont été précipités à la mer. Le "Hamilton" avait à son bord plus de quarante passagers en route pour New-York. On dit qu'ils n'ont couru aucun danger, bien que les officiers de la compagnie refusent de dire quelle est l'étendue des avaries. Le trou fait à l'avant du navire, juste au-dessus de la ligne de flottaison, a six ou sept pieds de diamètre.

GRAND FEU A MEXICO

MEXICO, Mexique, 1. — Un incendie a détruit l'hôtel de ville, l'hôtel Paye et deux édifices commerciaux, hier. Les pertes s'élèvent à $500,000. Personne n'a été blessé.

Grand Opéra et Opéra Comique à Montréal

Il nous fait plaisir d'annoncer aux personnes qui s'intéressent à la musique, au chant ou au théâtre en général, qu'à l'avenir il ne sera pas nécessaire de sortir de chez vous pour entendre du chant ou de la musique, vous n'avez qu'à vous adresser à la Maison Hurteau & Cie, 316 Ste-Catherine-Est et vous achetez un "PATHEPHONE." Avec ce merveilleux instrument vous aurez le vrai théâtre à domicile et vous pourrez entendre les plus grands artistes de l'Europe et des Etats-Unis.

La Maison Hurteau fait une spécialité du commerce de machines parlantes à disques et à cylindres pour aiguilles ou saphirs.

Les Disques et cylindres français pour aiguilles ou saphirs sont enregistrés au moyen de nouveaux procédés, par les plus grandes célébrités artistiques du monde entier.

Une visite est sollicitée avant de faire votre choix.

L'Utilité d'un Sofa-Lit dans une Maison

Nous avons résolu de prolonger notre vente à escomptes jusqu'au 13 février.

Ces escomptes comprennent un 20 pour cent sur toutes les marchandises de notre magasin et quelques escomptes spéciaux de 30, 40 et 50 pour cent sur les lignes désassorties.

Aucun meuble n'est plus utile, aujourd'hui, qu'un sofa-lit Davenport.

Ceci est particulièrement vrai pour ce qui concerne les plain-pieds et appartements modernes.

L'espace y est si dispendieux et si petit que chaque pied d'appartement doit être utilisé.

Un sofa-lit Davenport dans votre plain-pied ou appartement est à lui seul une chambre supplémentaire pour votre famille ou vos hôtes.

Durant le jour, lorsqu'ils ne sont pas en usage, ces sofas-lits font un joli et luxueux canapé Davenport.

Le soir, en une minute ou deux, ils peuvent être convertis en un confortable lit double.

La literie se place dans un receptacle-commode sous le siège.

Les prix des sofas-lits Davenport sont de $24 en montant, moins 20 pour cent.

Mousselines Madras à de Gros Escomptes

Elles ont 30 à 40 pouces de largeur et sont en blanc, écrue et en combinaisons d'effets de couleurs.

Elles peuvent servir pour draperies, rideaux de châssis, en tulle, ou rideaux de fenêtres, dans les salles à manger, chambres à coucher, etc.

Quelques-uns des dessins sont particulièrement appropriés pour fumoir ou boudoir.

Les patrons sont fleuris, art nouveau, effets de ruban et guirlande, dessin de verre plombé, etc., dans différentes combinaisons de couleurs.

Ces derniers dessins sont des plus frappants et des plus artistiques.

Ces mousselines Madras se vendent de 25c à $1.10 la verge, moins 25 p. c. si vous les achetez à la verge, ou 33⅓ p. c. si vous prenez une pièce entière.

Téléphonez Up 681 si votre balayeuse ne fonctionne pas bien et nous vous la reparerons.

Renaud, King & Patterson, Ltd.,

Angle des rues Staine-Catherine et Guy.

TREMBLEMENT DE TERRE

(Suite de la 1ère page)

que et non la proie d'un cauchemar. Les rapports affirmatifs abondent et les opérateurs du télégraphe d'alarme, ainsi que dit plus haut, fixent à 11 heures et 45, l'heure officielle, à laquelle les vibrations terrestres se sont produites.

Or comme il n'y a pas eu d'explosion quelconque, dans un rayon de cent milles à la ronde, la nuit dernière, force nous est donc d'admettre qu'un tremblement de terre a visité Montréal.

Il appert même que la secousse ressentie à 11 heures 45, ne fut pas isolée, puisque de Westmount nous vient la nouvelle qu'une autre fut ressentie à minuit et demie et les opérateurs du télégraphe d'alarme, à l'hôtel de ville, en rapportent une autre à une heure 45 minutes, ce matin, juste 2 heures après la première.

Par contre, des incrédules qui étaient debout à l'heure du prétendu phénomène, n'ont rien remarqué d'anormal, d'où il ne faudrait pas conclure, toutefois, que l'histoire est sans fondement.

On mande d'Ottawa que le tremblement de terre de la nuit dernière est passé inaperçu dans la Capitale et une dépêche de Toronto dit qu'aucune secousse sismique n'a été ressentie dans la capitale de l'Ontario.

LE CAP DIAMANT N'A PAS FREMI

(Dépêche spéciale à la "PATRIE")

QUEBEC, 1. — A l'observatoire de Québec on nous informe que l'on n'a point ressenti ici la moindre secousse de tremblement de terre, la nuit dernière, à l'heure où l'on en a ressenti à Montréal.

A JOLIETTE

(Dépêche spéciale à la "PATRIE")

JOLIETTE, 1. — Une secousse sismique, qui a duré qlelques instants, s'est fait sentir, hier soir, vers onze heures. Heureusement on a eu à enregistrer aucuns dégats. La population de notre ville en a été quitte pour la peur.

TOMBOLA A LAPRAIRIE

LAPRAIRIE, 1er — La tombola commencée samedi dernier se continuera jusqu'au 9 février. Le 10 aura lieu le banquet annuel au profit de l'hospice de la Providence.

RRR

Mal de Dos, Lumbago, Douleurs Rénales et Pelviennes.

Radway's Ready Relief guérit les plus fortes douleurs en une à vingt minutes. Contre le mal de tête nerveux ou pathologique, le mal de dent, la névralgie, le rhumatisme, le lumbago, les douleurs ou faiblesses dorsales rénales douloureuses dans la région du foie, dans la prostate, l'enflure des jointures et les douleurs de toutes sortes, faites usage de

RADWAY'S READY RELIEF

LA PASTEURISATION

Jeudi, à midi, dans la salle de comité, édifice du Board of Trade, M. J. D. Leclair, surintendant de l'école laitière de St-Hyacinthe, donnera une conférence sur la pasteurisation. Cette conférence sera sous les auspices de l'Association des Marchands de Denrées de Montréal.

Le conférencier espère que son sujet sera commenté et discuté séance tenante par les assistants, et qu'on profitera de l'occasion pour parler de l'opportunité d'établir la pasteurisation dans les beurreries de la province de Québec.

LES GÂTEAUX AU LEVAIN ROYAL

EST LE PLUS PARFAITEMENT PRÉPARÉ

IL A MÉRITÉ LES PLUS GRANDS HONNEURS A LA GRANDE EXPOSITION UNIVERSELLE.

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
LONDON, ENG. TORONTO, ONT. CHICAGO, ILL.

Ce qu'on peut avoir avec la somme de un (1) centin

DEMAIN MARDI

Toute personne qui viendra acheter à nos comptoirs pour la somme de cinquante (50) centins ou plus et qui nous apportera cette colonne d'annonce, aura droit à un morceau de chocolat Fry valant 5c pour le montant de un (1) centin.

LA MAISON

L. M. LEFEBVRE,

246 rue Rachel,

offre pour demain un grand bargain pour demain un grand bargain qui vous sera très profitable. Voyez nos prix et venez nous donner une commande pour un montant de $1.00 ou $5.00, vous aurez un joli cadeau en sus de nos billets de commerce.

LISTE DE PRIX

1 douz. lait condensé Eagle Brand, val. $1.80, pour	$1.62
1 douz. boîtes lessive pour	23c
3 sacs sel fin pour	10c
3 paq. Quaker Oats pour	27c
1 douz. boîtes blé-d'inde p.	92c
1 douz. boîtes tomates p.	79c
1 douz. poires conserves p.	99c
10 lbs. sucre granulé pour	46c
6 paq. gelée Bee pour	25c
3 paqs. vermicelle ou macaroni pour	25c
16 lbs. cassonade pour	43c
3 lbs. raisin Corinthe pour	25c
1 lb. pommes évaporées p.	10c
1 douz. poudres Barsalou p.	44c
1 douz. savons Barsalou p.	64c
1 douz. savons Comfort p.	47c
5 paqs. corn starch pour	24c
3 paqs. gelée Pure Gold ou Khovah pour	25c
1 paq. gelée Jell-O pour	9c
1 lb. amandes Grenobles p.	28c
2 lbs. vermicelle extra fin pour	15c
4 lbs. figues pour	16c
1 lb. soda à pâte pour	5c
1 lb. bleu Princess pour	12c
6 lbs. riz Chinois pour	28c
3 lbs. raisin pour 19c et	25c
3 pintes fèves blanches p.	23c
3 flacons marinades pour	25c
1 douz. chocolat Fry pour	43c
1 pot confitures, 7 lbs., p.	37c
6 lbs. fleur avoine pour	23c
2 lbs. pois ou blé-d'inde cassé pour	7c
4 pintes pois pour	26c
6 lbs. riz ordinaire pour	21c
3 lbs. sucre pulvérisé pour	19c
3 lbs. tapioca pour	19c
1 bte vermicelle, 5 lbs., p.	25c
2 btes pois verts pour	25c
3 paqs. Malta Vita, Gusto ou Orange Meat pour	25c
1 lb. moutarde Keen pour	23c
1 sac fleur Benoit, 10 lbs., pour	33c
1 sac fleur Ogilvie ou Five Roses, 7, 14 et 25 lbs., pour 28c, 55c et	90c
6 lbs. fleur blé pour	19c
1 lb. belles peanuts pour	10c
1 lb. bonbons mélangés p.	6c
Beurre crémerie, 1er choix, pour	28c
1 lb. sucre érable pour 9c et	11c
1 lb. vermicelle ou macaroni pour	6c
5,000 boîtes veilleuses val. 10c pour	4c
Gin DeKuyper pour 55c et	85c
Gin Melcher pour 55c et	82c
1 pinte bon brandy pour 75c et	$1.15
1 pinte whiskey esprit p.	$1.19
1 pinte vin canadien pour	23c
1 pinte vin Byrrh pour	91c
Vin Bacchus pour	99c
Vin Chevrier pour	77c
Vin Vial pour	$1.14
Vin RR. PP. Oka pour	79c
1 grande bouteille Scotch, 75c pour	49c
1 grande bouteille brandy, 75c pour	44c
1 pinte vin sherry ou Port, 15c et	7½c
1 pinte bon vieux rye pour	79c
Pilules Rouges ou Moro p.	29c
Pilules Morse ou Carter p.	15c
Pilules Roses ou Longue Vie pour	39c
Pilules Chase ou Radway pour	17c
Pilules Beecham ou Hamilton pour	23c
Tablettes Dodds ou Stuart pour	37c
Tablettes Fruit-a-tive pour	38c
Tablettes Rivales pour	64c
Tablettes Purgatives F. A. pour	39c
Sirop Gauvin ou Coderre pour	12 1-2c
Sirop Demers ou Cachets p.	12 1-2c
Sirop Mère Seigel pour	45c
Sirop Mathieu pour	21c
Sirop Lambert pour	22c
Liniment Minard pour	18c
Baume Rhumal pour	12 1-2c
Warnpole pour	67c
Quinium Labarraque, 99c et	$1.43
Carmine Lefranco, $1.74 et	$1.24
Pepto-Fer Jaillet pour	$1.19
Capsule Cézolène pour	28c
Abbey's Effervescent Salt pour 19c et	39c
Histogénol de Naline pour	$1.45
Peoreorine de Midy pour	$1.19
Hymoglobine des Chiens p.	$1.19
Sprucine val 25c, pour	15c

DIVERS

1 douz. cuillères à soupe métal blanc, val. 58c pour	32c
1 douz. couteaux à déjeuner pour	59c
1 service de couteaux à dépecer pour	21c
1 douz. soucoupes blanches pour	11c
73 services à l'eau val $1.00 pour	69c
48 porte-cuillères val. 15c p.	9c
56c petits plats à patates val. 20c pour	9c
65 services de table, crystal doré, val. $1.75 pour	$1.29

Une attention toute spéciale aux commandes reçues par malle ou téléphone.

Tel. Bell Est 21-3.

Le mecanisme est l'âme d'un piano. Exigez un piano au mecanisme

"OTTO HIGEL"

Concours des Facteurs

ORGANISE PAR LA "PATRIE"

COUPON

Je vote pour M.....

.....

LUNDI, 1er FEVRIER 1909.

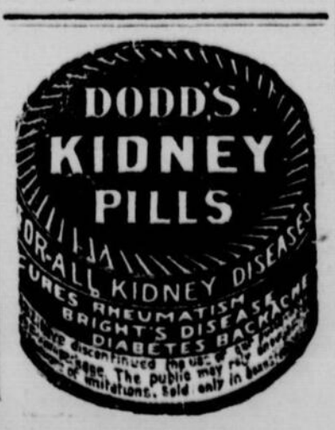

UNE FINE EAU DE VIE !

C'est l'opinion des connaisseurs lorsqu'ils dégustent

LE GOGNAC "BOULESTIN"

CE SERA VOTRE AVIS.

Son arome et son goût sont indiscutables. Vous le trouverez dans toutes les bonnes épiceries et dans les Cafés, Hotels et Restaurants de prèmier ordre.

L. CHAPUT, FILS & CIE., Agents Generaux, MONTREAL.

1-12-24

La Patrie

MONTREAL, 1 FEVRIER 1909

L'affaire Racette.—Un nouveau point de vue

A l'échevin Stearns qui lui demandait si ce n'était pas lui qui avait payé l'amende pour les joueurs arrêtés chez Racette, l'échevin Proulx a répondu que cela le regardait.

On a déjà vu des juges payer l'amende pour de pauvres diables qu'eux-mêmes venaient de condamner. Et loin de blâmer ces beaux mouvements d'humanité, on les admirait. L'échevin Proulx est-il dans ce cas ?

Le juge n'a rien à dire dans la police : il prend les accusés tels qu'on les lui présente, et si par hasard il se fait leur protecteur après jugement, cela n'influe ni de près ni de loin sur l'application des lois.

M. Proulx, lui, est président de la Commission de police. En droit strict, il devrait se borner à acheter des bottes, des mitaines, des casques et des uniformes aux agents ; en pratique, il commande en chef, et c'est lui qui décide si tel ou tel règlement municipal s'appliquera ou restera lettre morte.

Or, si M. Proulx a tellement le souci de ses intérêts électoraux qu'il n'hésite pas à prêter aux condamnés de cour de police—quand ils sont par hasard du quartier Saint-Jean-Baptiste—l'argent nécessaire pour acquitter leur amende, n'est-il pas naturel qu'il donne plutôt des ordres pour que la loi ne soit pas mise en vigueur parmi ses électeurs ?

Racette fut-il mépris d'abord pour un adversaire de M. Proulx ? Ou avait-on oublié que les électeurs d'un président de la Commission de police sont à l'abri des atteintes de la loi ?

Voilà sans doute ce que l'échevin Stearns voudrait savoir.

Et voilà ce que beaucoup d'autres que l'échevin Stearns voudraient aussi savoir.

Et voilà la question que l'échevin Proulx n'écartera pas d'un geste de matamore.

La qualification foncière

Le projet de bureau de contrôle présenté par le Board of Trade ramène la question de la qualification foncière à l'ordre du jour. En demandant que les candidats à la position de contrôleur soient avant toute chose, en dehors de toute qualité, talents ou aptitudes, possesseurs de $5,000 de bien-fonds, le Board of Trade s'est aliéné le support de tous les électeurs qui ne sont pas propriétaires.

Le régime municipal sous lequel Montréal gémit est l'œuvre de soixante et dix ans de gouvernement exclusif par les propriétaires. Cette expérience devrait être suffisante pour nous empêcher de demander un changement de gouvernement qui perpétuerait ce qu'il y a de plus de mauvais dans notre institution municipale.

L'Assemblée Législative élue librement, sans cens, sans entraves, par le peuple manque réellement d'autorité pour imposer un cens d'éligibilité quelconque aux candidats municipaux. C'est à quoi les partisans de la qualification foncière n'ont pas songé.

Ce cens ne signifie absolument rien. Il est des incapables, des idiots, des noceurs, des escrocs qui pourraient être échevins, possédant $2,000, ou contrôleurs, leurs fortune foncière dépassant $5,000.

Et la loi permettrait à ces gens-là de poser leur candidature, de se faire élire alors qu'elle dresserait un obstacle insurmontable devant les électeurs honnêtes et capables dépourvus de biens fonciers !

Oserait-on soutenir, par exemple, qu'un bon comptable, un commerçant, un industriel, un homme de profession, un ouvrier estimés de tous ceux qui les connaissent, ne devant leur position qu'à leur travail honnête, à leur bonne conduite et à leur énergie ne feraient pas de meilleurs échevins et des contrôleurs plus efficaces que les fils à papa devenus propriétaires en venant au monde ?

Il est aussi ridicule d'imposer la qualité de propriétaire aux échevins qu'il le serait de limiter le choix des électeurs à des mécaniciens, des marins ou des boulangers pour les représenter.

Si encore cette qualification servait à quelque chose, si elle pouvait être confisquée en cas d'impéritie, de malversations, d'incapacité, on en comprendrait l'utilité. Mais elle ne sert à rien, ne répond à rien et de rien ; ne sert qu'à maintenir le pouvoir municipal dans les mains et au profit d'une seule classe de citoyens.

La qualification foncière, bonne peut-être il y a un demi-siècle est devenue une des causes de notre mauvaise administration municipale, en écartant des affaires de la ville des citoyens habiles, énergiques et tout aussi honnêtes que les propriétaires. Elle est devenue réellement dangereuse pour la grandeur et la prospérité de Montréal ; il est temps qu'elle disparaisse et que les institutions qui s'occupent de la réforme municipale aient le courage et l'équité d'inscrire sa suppression dans leur programme.

A propos de divisions électorales

La session de la législature provinciale est proche, et après les événements qui se sont déroulés lors des élections générales de juin, on ne peut plus douter que le gouvernement y propose enfin le partage de la division géante d'Hochelaga.

Un certain nombre de citoyens de Westmount, de Notre-Dame de Grâces et de Montréal Ouest croient l'occasion bonne de réaliser un espoir qu'ils caressent depuis longtemps, celui de créer une circonscription électorale nouvelle qui soit presque purement anglaise, et, à une assemblée tenue hier, ils ont adopté une résolution dans ce sens.

Il est incontestable que le comté d'Hochelaga demande à être divisé. C'est le désir unanime des 40 à 50,000 électeurs qui le composent et qui ne peuvent être équitablement représentés par un seul député. Les intérêts des citoyens de Maisonneuve qui sont à l'extrémité est de Montréal et ceux des citoyens de Westmount qui sont à l'autre extrémité, sont trop distants et trop distincts pour ne pas entrer souvent en conflit les uns contre les autres.

Dans le comté d'Hochelaga, on pourrait tailler aisément quatre divisions, puisque sa population électorale totale est déjà huit ou dix fois plus grande que la population électorale moyenne des autres divisions dans la province. Il reste seulement à savoir comment se fera ce partage pour concilier tous les intérêts et tous les droits.

A notre avis, l'on pourrait peut-être profiter de l'occasion pour refondre notre carte électorale de l'Ile de Montréal sur un plan uniforme, qui serait le même au fédéral comme au provincial. Cela simplifierait de nombreuses difficultés.

Cependant nous admettons qu'il faut tenir compte des réclamations des citoyens de Westmount qui ne sont pas sans fondement. Sans doute ces derniers ne songent pas à dire que la population anglaise de Montréal n'est pas suffisamment représentée dans son ensemble, puisque, avec un nombre total de 106,140, elle a trois représentants à la Législature, MM. Gault, Walsh et Finnie, lorsqu'avec le double de population, 208,028, les canadiens-français n'en ont que quatre, MM. Décarie, Séguin, Langlois et Bourassa.

Tout ce que demande la population anglaise, de Westmount, c'est d'être représentée par quelqu'un de sa nationalité. Or, ce but ne serait-il pas atteint également, si Westmount était adjoint au quartier St-Antoine où la majorité anglaise domine également ? Autant que possible, il ne faudrait pas multiplier inutilement les circonscriptions et augmenter trop le nombre déjà considérable de nos législateurs.

INDEPENDANCE POLITIQUE

Lord Dalmeny, le fils aîné de lord Rosebery, qui représente aux Communes l'ancien district de M. Gladstone, annonce qu'il ne briguera pas ses suffrages à l'élection prochaine, parce qu'il ne saurait approuver dans son intégrité la politique actuelle du gouvernement.

Ce trait marque toute la différence qu'il y a entre la vie politique anglaise et notre vie politique canadienne. Dans la première, on a un sentiment incontestablement plus élevé de sa dignité d'homme public, l'indépendance du caractère perd facilement ses droits. Dans la seconde, au contraire, la personnalité consent à s'aboîr la plupart du temps et presque personne n'ose plus penser par lui-même.

Si nous avions un plus grand nombre d'hommes capables, comme lord Dalmeny, de se dégager du servilisme des partis et de juger froidement les actes du gouvernement qu'ils servent, les affaires canadiennes n'en iraient sûrement que mieux.

Se figure-t-on un député conservateur et un député libéral qui remettraient leur mandat parce qu'ils ne seraient pas d'accord avec leurs chefs respectifs sur tous les articles de leur programme politique.

On a pu dans le passé faire ce beau geste, mais il est peu probable que cela se renouvelle de nos jours.

LUGUBRE STATISTIQUE

D'après les statistiques, 64 passagers ont été tués en Canada pendant l'année écoulée et il y en a eu 326 blessés, contre 42 tués et 20 blessés en 1907.

Pendant la même période, il y a eu 246 employés de chemins de fer tués, 866 blessés, contre 212 et 317 en 1907. Le nombre total de personnes tuées dans les trains, sur les voies, etc., est de 529 ; il y a eu aussi 1,300 blessés, contre 460 et 60 en 1907.

Les accidents se divisent comme suit sur nos grandes voies ferrées : Pacifique Canadien : 282 morts, 341 blessés en 1908 ; 218 morts, 140 blessés en 1907 ; Grand Tronc : 165 morts, 721 blessés en 1908 ; 160 morts, 305 blessés en 1907 ; Canadian Northern : 19 morts, 123 blessés en 1908 ; 30 morts, 92 blessés en 1907.

On ne nous donne pas le nombre des victimes de l'Intercolonial.

Comme on le voit, les accidents deviennent d'année en année plus nombreux.

A quoi faut-il attribuer ces tristes résultats ? Les compagnies de chemins de fer se montrent-elles moins prudentes et les voyageurs sont-ils plus négligents ?

La commission des chemins de fer a évidemment là un problème d'une gravité exceptionnelle à étudier.

CHRONIQUE

J'ai lu, avec plaisir, l'intéressant article "Mal d'académie" où le Dr Choquette, après s'être étonné du calme solennel qui entoure notre Académie Canadienne, ou pour mieux dire, la Société Royale du Canada, exprime tout le douloureux de cette apathie presqu'inexplicable. En effet pourquoi la Société Royale suscite-t-elle si peu d'attention ? C'est au point, — ainsi que l'avoue le Dr Choquette, — que l'on ignore, à quelques exceptions près, les noms de ses membres. Et pourquoi cela ? La Société Royale a-t-elle vraiment cherché à rendre ses travaux utiles au public ; a-t-elle travaillé à la diffusion de ses œuvres? ou si elle n'est bornée à émerveiller le cénacle, à pontifier en petit comité, sans autrement se préoccuper de ceux qui restaient dehors? Je ne juge pas, remarquez bien, j'interroge tout simplement. Les séances sont-elles privées ou publiques ? Dans quelle ville se tiennent-elles ? Y parle-t-on simultanément anglais ou français, ou rien qu'une langue ? Autant de choses que j'aurais honte d'ignorer, si l'on s'était donné jamais la peine de me les apprendre.

D'ailleurs je trouve dans l'article du Dr Choquette, toute la raison de l'indifférence où est tenue notre "Académie" : "Elle demeurera toujours stérile, — a déclaré un politique clairvoyant, — à cause de son manque d'homogénéité. La dualité de langue, de race, de tempérament, et de goût qui y règne, et qui la constitue pourtant, la voue à une perpétuelle infécondité."

Il ne le lui envoie pas dire à la Royale Académie, notre politique clairvoyant, et il a richement raison ! Aussi pouvons-nous déplorer que les Canadiens-français éminents qui ont un siège dans cette Assemblée, ne soient pas plutôt appelés à présider une Académie qui serait à nous, où l'on ne parlerait que le français, où l'on ne s'occuperait que des progrès de notre littérature, où l'on admettrait les gens de talent : jeunes comme vieux, et féminins comme masculins si l'on veut faire "mieux" que l'Académie française !

"Oui c'est dans Québec, et formée d'éléments essentiellement canadien-français recrutés dans tout le pays, qu'il conviendrait d'implanter une pareille institution."

Et la politique qui voudrait s'immortaliser a là une occasion toute trouvée, et combien magnifique de passer à la postérité. Puisque le Dr Choquette a trouvé un homme influent qui s'intéresse sérieusement au progrès de la littérature nationale, et que cet homme n'est pas le "merle blanc", secondons notre distingué compatriote, et fondons l'Académie Canadienne Française.

Les éléments ne manquent pas, nous irons tout d'abord chercher nos grands hommes à la Société Royale même, et nous leur adjoindrons tous ceux, et ils sont nombreux, que ladite Société a et aurait probablement toujours ignorés, —et certes pas parce que le talent leur manque...

Et je crois pouvoir, sans trop de témérité, affirmer, à notre distingué écrivain, le Dr Choquette, qu'une Académie exclusivement à nous, serait protégée et aimée, et qu'elle remplirait un rôle essentiellement nécessaire, en rendant à la valeur intellectuelle, l'hommage si mérité, et que tant des nôtres ont toujours, mais vainement rêvé.

L'Académie en jetant un peu de gloire sur les talents canadiens effacerait les désespérés stigmates que les fatigues cruelles, les attentes inexprimées, les angoisses meurtrières ont imprimé sur tant de nobles fronts, expressions de la Douleur même ! La Gloire, ah ! oui, elle leur doit bien son reflet vainqueur à ces êtres que le Génie a sauvés de tout, même de la Faim. Car ainsi que l'écrivait M. Charles Gill dans le "Terroir," — quelques-uns de ces artistes, et littérateurs,—ont vu la pâle faim s'asseoir à "leur foyer", — et cependant, ils n'ont pas eu peur, ils sont restés là, stoïques et forts, attendant que cette horrible visiteuse s'en aille !

Qu'importe que notre Académie ait la constitution et les lois de l'Académie Française, Docteur, pourvu qu'elle existe, pourvu surtout qu'elle n'ait ni peur, ni fausse honte de prendre sa place au soleil, sous les sarcasmes peut-être de ceux qui jugent ridicules, notre langue, notre tempérament, et notre éducation, parce que fils des abandonnés de 1763, nous n'avons pu retrouver la patrie qui avait alors fermé ses bras, à l'enfant vaincu, brisé, sanglant, que l'on appelait "Nouvelle France." Nous sommes devenus Canadiens, ne pouvant plus être Français, et quand bien même notre langue n'aurait pas les modulations harmonieuses du parler de là-bas, nous avons tous les droits de l'aimer, de la faire respecter, puisque nous l'avons sauvée dans le sang de nos pères !

Oui, qu'elle existe, notre Académie, Docteur, qu'elle soit la lumière qui se lève dans un ciel sombre, où rien ne monte jamais, même un rayon d'aurore d'espoir !

Et pour songer à la création d'une Académie canadienne-française, la Docteur Choquette a droit à toutes les sympathies, à tous les encouragements de ceux qui prennent quelque souci de notre avenir littéraire.

Madeleine

LE TRANSCONTINENTAL

En 1908, les explorations pour le tracé du Transcontinental entre Moncton et Winnipeg, ont permis de raccourcir la distance de treize milles, donnant une voie ferrée de 1,804 milles.

Jusqu'au 31 mars dernier, les dépenses totales de la commission du Transcontinental s'élevaient à $27,057,944.

Pendant l'année, les accidents fatals dans la construction du Transcontinental ont été malheureusement très nombreux. Presque tous les accidents ont été causés par la dynamite, manipulée avec négligence.

Dans le district "B", il y a eu 8 accidents fatals ; district "F", 43 ouvriers tués et 47 blessés.

La PATRIE est plus populaire que jamais, parce qu'on peut toujours compter sur son dévouement et son esprit de justice.

La campagne que la PATRIE a entreprise pour améliorer l'administration municipale est appréciée dans les quartiers de la ville.

La PATRIE est l'amie véritable du peuple.

SCHENECTADY, NEW-YORK, 1. —Le "Central Arcade" comprenant vingt boutiques et bureaux, des salles de société et une imprimerie a été détruit ce matin par un incendie. Cet édifice valait $100,000, et était partiellement assuré.

SA VERTU CURATIVE

Quiconque a déjà pénétré dans une forêt de pins, se souviendra bien comment presque inconsciemment, il se trouva tout à coup la tête haute et les poumons dilatés par les longues et profondes aspirations de l'air chargé d'essence de pin.

Quel air fortifiant et de quelle puissance curative !

Les hommes de science sont d'opinion que des milliers d'hommes et de femmes souffrant de maladies des poumons et des bronches, pourraient être soulagés et guéris, s'il leur était permis de vivre au milieu des pins. Malheureusement, il n'y a qu'un petit nombre comparativement qui puisse se payer cette cure ; à ceux qui sont obligés de rester chez eux, l'Huile Vierge de Pin, préparée par la Leach Chemical Co., de Windsor, Ont., procure les propriétés curatives, rétablissantes des pins. C'est une combinaison des principes actifs du Pin et du bois de Santal. Mélangée avec deux onces de Glycérine et un demiard de bon Whisky, un demi-once d'Huile Vierge de Pin fera promptement cesser la toux et guérira tout rhume guérissable. Prenez-en une cuillerée à thé toutes les quatre heures. Procurez-vous les ingrédients séparément et faites vous-même le mélange.

Ce mélange fait une quantité suffisante pour la moyenne des familles pendant une année entière ; c'est donc le remède le moins dispendieux et le plus efficace contre la toux. L'Huile Vierge de Pin, pour préparation, est mise seulement en fioles d'un demi-once, chaque fiole est scellée hermétiquement dans une boîte ronde en bois avec une étiquette laissant bien voir le nom et la garantie du fabricant comme suit : Huile Vierge de Pin, composé pur, garanti d'après l'Acte des Aliments et Drogues, 30 juin 1906, série No 451, préparé seulement par la Leach Chemical Co., Cincinnati, O.

LES POTEAUX INTERDITS

L'INSPECTEUR DE LA VILLE FAIT ARRETER UN EMPLOYE DE LA MONTREAL ELECTRIC CO., QUI AVAIT COMMENCE A PERCER LE PAVE DE LA RUE.

L'ingénieur de la Cité Barlow a pris les mesures nécessaires, samedi matin, pour empêcher la "Montreal Electric Co.", de poser des poteaux dans la rue Notre-Dame.

Comme on s'y attendait une escouade d'hommes se mit à l'ouvrage dès le matin pour creuser les trous où devaient être placés les poteaux. Ayant été informé de ce qui se passait, M. Barlow envoya au bureau de la compagnie un ordre par écrit pour leur commander de cesser l'ouvrage. Comme il n'obtenait pas satisfaction, M. Barlow envoya sur les lieux un de ses inspecteurs des chemins, qui ont le droit d'arrêter à vue et sans mandat ceux qu'ils trouvent causant des dégâts dans les rues. Mais quand l'inspecteur fut rendu, tous les hommes avaient déguerpi, à l'exception d'un, qui dit se nommer Walter Henry. Conduit au poste central Walter Henry fut admis à caution. Il est évident, comme l'a fait ensuite remarquer M. Barlow, que la compagnie veut faire un "test case". Cela sera fait aussitôt que possible.

M. Barlow croyait qu'on trouverait à l'ouvrage un grand nombre d'hommes, mais il semble qu'on les avait éloignés, pour qu'il n'y eût pas un trop grand nombre d'arrestation. Il y a environ un mois M. Berlow prit les mêmes mesures contre la "Light, Heat & Power Co." pour la même infraction.

La Cité a eu gain de cause devant les tribunaux inférieurs et elle attend maintenant la décision des tribunaux d'appel devant lesquels la cause a été portée.

"L'ouvrage commencé par la "Montreal Electric Co." ne consistait qu'en quelques trous, qui furent remplis de terre, après l'arrestation de Walter Henry.

M. Barlow avait reçu, il y a trente jours, avis de l'intention de la compagnie de poser des poteaux, au nombre de 83 en tout. On devait les ériger sur la rue Notre-Dame et sur d'autres rues.

M. Barlow a déclaré, hier soir, que c'était son intention de surveiller l'érection des poteaux dans toutes les parties de la ville et de faire observer la loi par tous les moyens qu'elle met à sa disposition.

Comme nous l'avons dit, les inspecteurs sous les ordres de M. Barlow ont le droit de faire des arrestations sans mandat. Il n'y a donc pas eu de difficulté à ce sujet.

A l'arrivée de Henry à la station de police, il y trouva un représentant de la compagnie prêt à fournir un cautionnement qui fut immédiatement accepté.

M. Barlow dit qu'il a envoyé à la compagnie de Téléphone Bell un avis d'avoir à arrêter des travaux de réparations qu'elle faisait, remplaçant des poteaux brisés par des poteaux placés d'un côté de la rue différend de celui où ils étaient auparavant. Dans ce dernier cas, la compagnie obtempéra à l'ordre reçu et les travaux furent arrêtés.

M. Barlow a dit, de plus, qu'au cas où la compagnie "Montreal Electric" reprendrait les travaux, il serait de son devoir de faire faire de nouvelles arrestations.

L'Association des Vétérans Canadiens donnera son bal annuel, à la salle Stanley, mardi, le 6 février courant. La danse sera précédée d'un euchre. Chaque billet permet au porteur de se faire accompagner par deux dames, s'il le désire.

IRREGULARITES DOULOUREUSES GUERIES

Témoignage d'une dame de Clarksburg qui démontre que Ferrozone dépasse tous les autres remèdes.

La santé, chez un grand nombre de femmes, est mise constamment en péril par le défaut de certains organes à fonctionner selon les lois naturelles.

Dans ces cas-là, il n'y a pas de remède plus sûr à employer que Ferrozone qui a une action spécifique dans les maladies féminines.

Non seulement il agit directement sur les organes, dont il assure la régularité et qu'il délivre de la douleur, mais, en formant un sang riche et rouge, il fortifie le système contre l'épuisement.

Ferrozone rend les Femmes Robustes.

Ferrozone possède une foule de qualités précieuses qui font totalement défaut dans les remèdes ordinaires, et sa supériorité est proclamée par des milliers de femmes qu'il a rétablies à une santé vigoureuse. De Mme F. G. Caldwell nous vient le témoignage suivant, écrit chez elle à Clarksburg: "J'ai eu beaucoup à souffrir ce qu'on appelle communément "maladie féminine." Il n'est pas nécessaire de mentionner mes symptômes, mais mes souffrances étaient très grandes. Ma santé était presque ruinée, et j'étais dans un état tel que je ne pouvais même pas dormir. J'étais affreusement nerveuse, faible et pâle. Différents remèdes me furent recommandés, et j'en fis l'essai, mais Ferrozone fut le premier à me soulager. Ma santé s'améliora graduellement, grâce à Ferrozone, et revint finalement aux conditions normales. J'acquis du poids, les couleurs et la bonne humeur me revinrent aussi, et je reconquis ma santé d'autrefois. Ferrozone m'a guérie, et c'est de tout mon cœur que je recommande ce bon remède à toutes les autres femmes."

Méfiez-vous des imitations — Ne permettez pas à un pharmacien de vous imposer autre chose que Ferrozone, qui coûte 50c la boîte ou six boîtes pour $2.50 chez tous les marchands.

LA CIE S. CARSLEY Limitée

LE MAGASIN FERME A 5.30 HRS. P. M. LUNDI, 1er FEVRIER 1909

ECOULEMENT DE MARCHANDISES D'HIVER.

La vente de marchandises d'hiver à de grandes réduction se continuera jusqu'au 10 Février —huit jours de plus durant lesquels vous réaliserez encore des épargnes.

L'EXPOSITION D'ALIMENTS SERA EN PLEINE ACTIVITE DEMAIN

Chacun des trente pavillons sera fort occupé à distribuer des échantillons et à démontrer ses produits demain.

Conférences gratuites — "L'école d'Art Culinaire"—par M. W. C. Murray représentant E. W. Gillett & Co., à 10.30 et 3.30 heures. Prix pour les acheteurs de Thé Tetley. Musique sous la direction de la Columbia Phonograph Co. Ne manquez pas de prendre part au concours-devinette du Savon Comfort. Nous avions projeté une exposition supérieure à toutes les précédentes, et ELLE EST MEILLEURE sous tous rapports. Venez ! Le magicien hindou de la Magic Baking Powder a été amené directement de l'Inde en ce pays.

CETTE VENTE DE COUPONS ET DE LIGNES DE SSORTIES

qui a commencé ce matin, offre des bargains étonnants en fait de marchandises qui se sont le mieux vendues cette saison. Etoffes à robes, soies, indiennes, guingans, toiles, cotons, flanelles, tulles à rideaux, broderie, tapis, prélarts, linoleums et nattes, tout cela est compris dans la vente et offert à des réductions de 25, 50 et même 75 pour cent.

Le MAGASIN CARSLEY EST LE QUARTIER GENERAL POUR LES LIVRES D'ECOLIERS

NOUS COUDRONS ET POSERONS LES TAPIS GRATIS

Si vous achetez demain, mercredi ou jeudi. Notre dernière vente de 3 jours a obtenu un tel succès que nous en ferons une autre qui commencera demain et durant laquelle nous offrirons ces bargains.

1500 verges de tapis tapestry, bordures pour appareiller, en une variété de splendides patrons. Valeurs régulières variant jusqu'à 75c. Spécial pour 3 jours seulement, cousus et posés, la verge ..... 57 cts

1500 verges de beaux tapis Bruxelles, bordures pour appareiller, en nuances de cramoisi, vert, bleu et fauve ; valeurs régulières, variant jusqu'à $1.25. Pour 3 jours, cousus et posés, la verge, seulement ..... 88 cts

1000 verges de splendides tapis Axminster et Wilton, en riches patrons ; valeurs régulières, variant jusqu'à $2.00 la verge. Spécial pour 3 jours, cousus et posés, la verge, seulement $1.38

$1.75, OREILLERS DE PLUMES POUR $1.40

Seulement 30 paires de bons oreillers de plumes, en coutil artistique rayé, bien remplis de plumes mélangées, dimension de 21 x 27 pouces. Valeur régulière $1.75. Mardi, la paire $1.40

MOBILIERS DE CHAMBRE A COUCHER DE $36.00

Seulement 5 mobiliers de chambre à coucher — bureau, lavabo et lit en frêne, fini chêne doré, bureau pourvu d'un miroir anglais biseauté, lit joliment sculpté à la main, grand lavabo. Valeur régulière $36.60. Mardi $22.85

Bureaux de $10.00

Seulement 5 grands bureaux avec 5 grands tiroirs, ce qu'il vous faut pour gros vêtements, en orme, fini chêne doré. Valeur régulière, $10.00. Prix de mardi $8.70

NOUVELLE THEORIE DU SYSTEME SOLAIRE

Elle a été établie par le professeur See de l'observatoire de Mare Island

SAN FRANCISCO, 1— Le professeur J. T. See, de la marine américaine, qui est chargé de la direction de l'observatoire de Mare Island, a déclaré avant-hier soir, qu'il a résolu au bout de plus de vingt-cinq ans d'études et d'observations le problème de l'origine du système solaire ; il a communiqué à la société Astronomique du Pacifique, le premier exposé d'une hypothèse nébulaire, qu'il croit destinée à supplanter d'une façon permanente celle de Laplace, énoncée à Paris en 1796.

Le professeur See est l'auteur de plus de deux cents travaux scientifiques publiés dans les journaux et les bulletins des sociétés savantes, de ce pays et d'Europe.

Quant à la formation du système solaire, il nie que les planètes se soient jamais détachées du soleil. Le système solaire, prétend-il était originairement une nébuleuse de dimensions beaucoup plus considérables qu'aujourd'hui, formée de l'enroulement automatique de deux ou plusieurs courants de poussière cosmique, qui se sont rencontrés de façon à produire un mouvement giratoire autour d'un centre. Les spirales se sont graduellement rapprochées les unes des autres et les noyaux formés dans les cercles se sont mis à tourner dans les sentiers elliptiques d'une plus grande concentricité. Ces noyaux organiques ont été l'origine des planètes qui se sont grossies en amassant plus de poussière cosmique, tandis que leurs orbites diminuaient de grandeur, en s'arrondissant sous l'action séculaire du milieu résistant contre lequel ces corps se heurtaient en évoluant. Le milieu résistant est le véritable secret de la rondeur des orbites des planètes et de leurs satellites.

La forme circulaire presque parfaite de ces orbites a toujours fait l'étonnement des plus grands mathématiciens. Le professeur See est convaincu qu'il existe encore de nombreuses planètes beaucoup plus grosses que Neptune, dont quelques-unes seront peut-être découvertes.

LES JOURNALISTES DE LA CAPITALE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 1er — Samedi était le jour des journalistes dans la capitale. Les correspondants parlementaires ont choisi leurs officiers et le club local a tenu son assemblée annuelle.

A midi, les correspondants parlementaires se réunissaient dans leurs spacieux quartiers généraux aux Communes, sous la présidence de M. J. A. Brousseau, du "Temps."

Une résolution de remerciements à l'honorable M. Pugsley, l'honorable M. Marcil et le gouvernement, fut adoptée, pour les nouveaux quartiers mis à la disposition de la presse.

Il fut ensuite décidé d'avoir un banquet cette année comme par le passé à une date qui sera fixée plus tard.

Tous les officiers ont été élus par acclamation, moins le conseil exécutif. Voici le résultat :

M. J. A. Garvin, de l'"Evening Journal" d'Ottawa, succède à M. J. A. Brousseau, à la présidence.

M. Paul Bilkey, du "Telegram" de Toronto, vice-président.

M. A. B. Hannay, du "Herald", de Montréal, réélu secrétaire pour un troisième terme.

Exécutif — MM. Wallace Dafoe, du "Star" de Montréal ; Fred. Williams, du "Ottawa Free Press" ; E. W. Grange, du "Globe", de Toronto ; Fred. Hamilton, du "News" de Toronto et J. A. Fortier, de la PATRIE, Montréal.

Dans l'après-midi, le club des journalistes d'Ottawa a tenu son assemblée annuelle à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Blount, sortant de charge. Voici les officiers élus pour 1909 :

Président — M. D. Campbell, de l'"Evening Journal" ; vice-président, M. J. H. Paré, du "Temps" ; secrétaire-trésorier, M. P. Pack, du "Ottawa Free Press" ; exécutif, MM. René Chevassu, du "Temps" ; M. Kendall, de l'"Evening Journal." ; L. Nevins, du "Ottawa Free Press" et M. Martin, du "Citizen."

Il a été décidé que le club fera samedi prochain, son excursion annuelle à Montréal.

Une tentative sera faite pour réunir en une seule organisation les clubs des journalistes d'Ottawa, Montréal, Québec, Toronto et autres villes qui voudront encourager le projet.

A. PAPINEAU MATHIEU

de la Société légale MULLIN et MATHIEU, Avocats : : :

180 RUE ST-JACQUES, TEL. BELL MAIN 2927

242-1-v-lno Pet H.

LA REPRESENTATION DE CENDRILLON

Comme nous l'avons déjà annoncé à nos lecteurs, on donnera bientôt au profit de l'hôpital Western, la représentation de Cendrillon ou le Soulier de Verre. Or, le public apprendra avec plaisir que le comité d'organisation a retenu les services de M. J. Goulet, chef de l'orchestre Symphonique, pour diriger la partie musicale et les chœurs. Les répétitions ont lieu dans la salle Stanley, et les meilleurs chanteurs de la ville prendront part à la représentation.

INCENDIE A CANTON

CANTON, CHINE, 1. — Au moins deux cents personnes ont péri dans un incendie qui s'est produit ce matin dans une flotte de bateaux de fleurs. Les cadavres carbonisés de 170 victimes ont déjà été retrouvés mais, de nombreuses personnes sont restées introuvables jusqu'à présent.

CHEFS DE FANFARES,

procurez-vous les six belles marches canadiennes suivantes :

1o "Je me Souviens."
2o "Sur le Richelieu."
3o "Sur l'Yamaska."
4o "Au Fort Chambly."
5o "Sur le St-Laurent."
6o "La Citadelle de Québec."

Cinquante fanfares en font les plus grandes louanges. Les six marches envoyées sur réception de $1.25. N.B. Aucun morceau n'est vendu séparément. Adressez-vous au Rév. J. H. Larivière, Providence,—Olneyville, R.I., U. S.

279-24

Ecoulement Final de Marchandises d'Hiver a des Réductions Extraordinaires

Papiers Tentures d'une Qualité Supérieure à Grandes Réductions

La ligne entière de Papiers Tentures est offerte à des réductions de **20** à **50** p. c. et les moulures de chambre à **25** p.c.

Cela ne signifie pas qu'elles ne sont désirables ; au contraire, ce sont les meilleures lignes jamais offertes à d'aussi grandes réductions; dans plusieurs lignes qui restent, les quantités ne sont pas grandes.

Nous prenons les commandes pour Tapisser, Peinturer, Vernir et pour toutes sortes de décorations intérieures.

Estimés fournis sur demande.

Tous nos Dessus de Meubles et Tissus a Rideaux, Moins 10 a 50 p. c.

Nous prenons les commandes pour Bourrures neuves de Meubles, Polissage et Réparations de tous genres.

Estimés fournis sur demande.

Henry Morgan & Co. Limited

COLONIAL HOUSE, MONTREAL.

Vente Importante de Corsets à 89c.

Demain (Mardi) la balance de nos Corsets qui se vendaient à moitié prix, seront écoulés à 89c. Grandeurs 18 pcs à 36 pcs.

Anciens prix jusqu'à $8.25.

Rayon des Indiennes

Une ligne de Guingans Ecossais pour robes, dans les carreautés rouges, carreautés uni de même que gris uni.... **13c**

Réduit de 25c.

Guingan Ecossais pour robes, fait de carreautés bleus, carreautés roses, bleu-marin 25c. A une réduction de **33 1-3 p. c.**

Toile blanche unie, aussi grise, bleu-marine et noire, 36 pouces de largeur, 30c la verge. Moins **50 p. c.**

Balance de nos Batistes Françaises, **15c** la verge.

Ancien prix, 27c.

Nouveau Galatea à rayure bleue pour Complets de Garçonnets, 17c, 18c et 20c la verge. Moins **20 p. c.**

Une ligne de Guingans, spécial **8c** la verge.

La balance de cretonnes sera vendue à moitié prix.

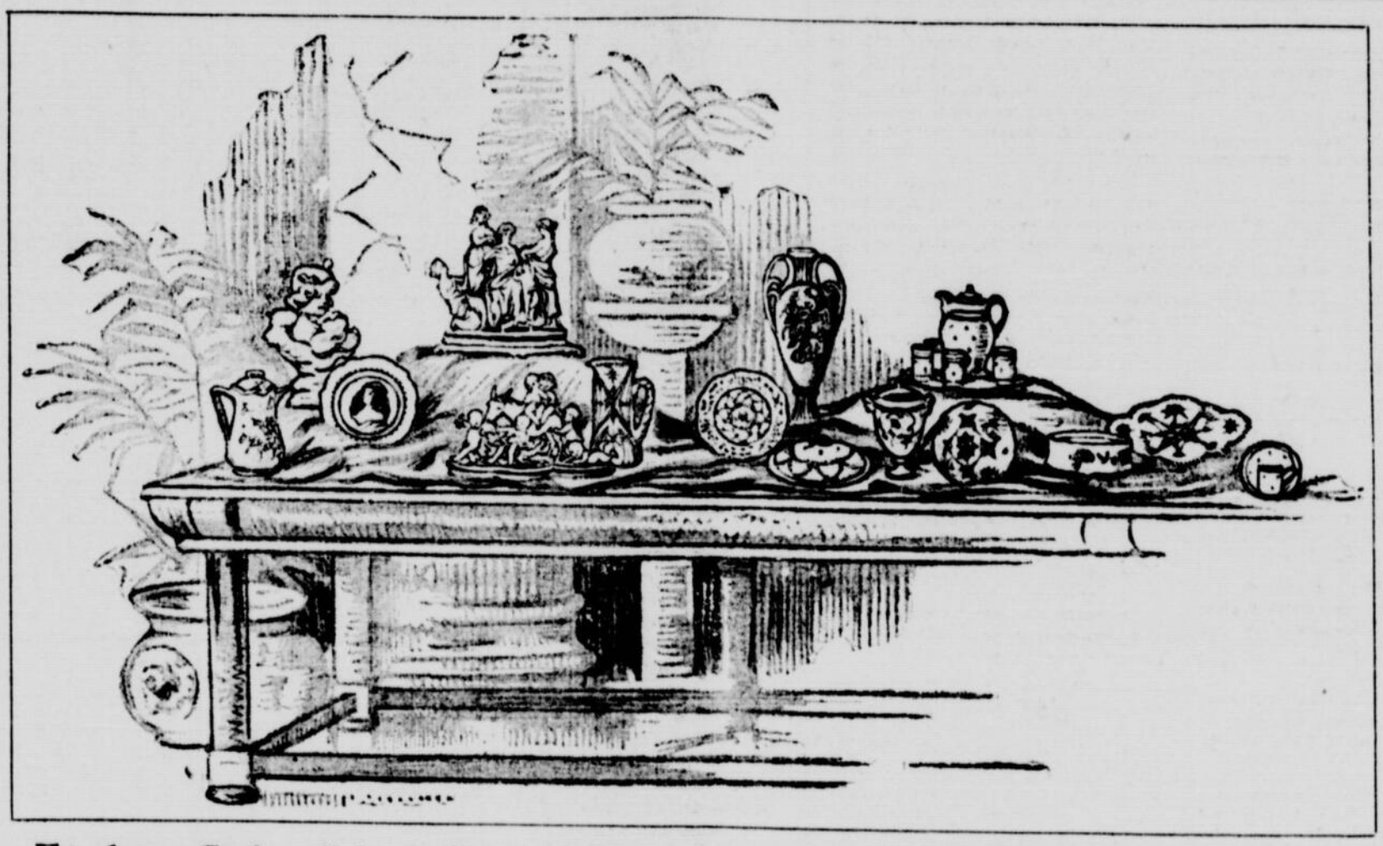

Vente de Manteaux en Tweed pour Enfants à $3.00

Une ligne spéciale de Manteaux en Tweed pour enfants ; style : dos genre sac, dos avec strappe, dos avec collerette et strappe, aussi sans collerette. Faits en tweed mélangé brun clair, doublés. En vente à..... **$3.00**

Réduits de $9.00 à $11.75.

Manteaux en Caracul pour dames, de grande dimension et de grandeur 38, genre Directoire, demi-ajusté, collet et revers doublés en satin, quelques-uns tout à fait unis, d'autres garnis avec soutache et boutons.

$15.00. Réduits de..... **$30.00**
$22.50. Réduits de..... **$45.00**
$27.50. Réduits de..... **$55.00**
$38.00. Réduits de..... **$75.00**

Le Rayon des Toiles

Offre la balance de son stock de Nappes de Table, Serviettes de Table, (des seconds) à un escompte spécial de

33⅓ pour cent.

ESSUIE-MAINS. — Un lot d'Essuie-Mains ourlés en toile ouvrée, prix réguliers 16c, 22c et 33c.

Moins **20** pour cent.

Toiles de Table, consistant en coupons, de bonnes longueurs, aussi coupons pour toiles à l'usage de la cuisine, pour verrerie et rouleaux. A une réduction de

20 pour cent.

Toiles ourlées : Nappes de Tables, Serviettes, Dessus de Bureau et de Buffet.

Moins **20** pour cent.

Vente de Rubans à Moitié Prix

Rubans de fantaisie et unis, 6 pouces de largeur, aussi Rubans Fantaisie Etroits, moins **50 p. c.**

Ceintures Fantaisie, moins **33 1-3 p. c.**

Notre ligne de Rubans Etroits Lavables, 9 verges à la pièce, dans les couleurs blanche, bleue, rose et mauve. Spécial **15c.**

Balance de nos rubans fantaisie, moins **33 1-3 p. c.**

Etalage Splendide de Porcelaine convenable pour Cadeaux de Noces et d'Anniversaire à des Réductions de 10 p.c. à 50 p.c.

Ceux qui ont l'intention d'acheter un cadeau de noces dont ils seront fiers, trouveront dans notre rayon de la porcelaine quelques morceaux exclusifs et d'une grande rarete en fait de couleurs et dessins.

Nouveautes artistiques, importees directement d'Angleterre, Allemagne et France, comprenant des ornements Teplitz des bisques Rudolstat, assiettes decorees fantaisie, porcelaine de Dresde peinte a la main, porcelaine de Limoges, plats a fougeres, services a chocolat, tasses et soucoupes de fantaisie, services a dessert, etc, offerts a des reductions de 10 pour cent a 50 pour cent.

VENTE DE 300 JARDINIERES FANTAISIE dans les dernieres modes et nouveaux dessins. . . $1.00
Anciens prix $1.75 a $2.50

Le Rayon des Machines a Coudre

Vend les machines de la meilleure qualité qui soient sur le marché aujourd'hui. Les machines que nous vendons sont du dernier type moderne de construction et de dessin, étant faites spécialement pour ce magasin ; elles ont non seulement notre garantie, mais aussi celle de l'une des fabriques de machines à coudre les plus anciennes, les plus grandes et les plus recommandables aux Etats-Unis.

La New Leader, à bascule..... **$18.70**
Réduite de $22.00.

La Colonial House, à bascule..... **$25.00**
Réduite de $28.00.

Garnitures à 3c la verge

Lignes désassorties de Soutaches et Guimpes, bleu-marin, gris et vert, **3c** la verge.

Un lot de Ruban en Velours de couleurs, 18c la pièce. Spécial **10c.**

MOUCHOIRS

Moins 50 p. c.

Mouchoirs brodés fantaisie, mouchoirs avec bord en couleurs, moins.... **50 p. c.**

Ligne spéciale de mouchoirs ourlés de ¼ pouce. Spécial, la douzaine..... **$1.70**

Couvertures à $2.00 la Paire

50 paires de belles couvertures en Union de Saxe, avec bordures bleues et roses. Spécial **$2.00.**

Et en outre, quelques lignes brisées de couvertures, moins **20 p. c.**

Offres Spéciales de Quincaillerie

PERCOLATEURS à café de Steeman, **$5.50, $6.00, $7.00** et..... **$9.00.**

Anciens prix $10.00, $11.00, $11.75, $14.00.

BOUILLOIRES pour Five-o'clock, prix..... **$6.00**

Réduits de $9.00 et $9.50.

BOUILLOIRES de Five-o'clock, **$5.00** et..... **$7.00**

Réduites de $9.00 et $10.00.

BROSSES en crin pour ramasser les miettes, **30c** et..... **45c**

Réduites de 60c et 90c.

Aussi tables spéciales d'ustensiles de cuisine en granit de la meilleure qualite, avec intérieur blanc, à MOITIE PRIX.

120 CASSEROLES à bec, avec intérieur blanc, à..... **23c**

Ancien prix 45c.

100 CASSEROLES à bec, avec intérieur blanc, à..... **28c**

Réduites de 50c.

MERCERIES POUR HOMMES OFFERTES A PRIX POUR ECOULER

Chemises a devant mou pour hommes en batiste anglaise, avec poignets separes et dans de jolis effets de rayures..... 79c
Reduites de $1.25

Sous-vetements en merinos naturel, de fabrication anglaise, pour hommes. Pour ecouler a 60c et 80c
Anciens prix 75c et $1.00

Chaussettes en cachemire noir, pour hommes teinture solide..... 15c
Anciens prix 25c et 35c

Cravates en soie noire pour hommes, styles Derby et de cravates toutes faites, consistant en echantillons de manufacturiers..... 12½c et 25c
Anciens prix 25c et 50c

Mouchoirs en linon ourle a jour de bonne qualite, avec ourlet d'un pouce pour hommes, la doz $1.20
Reduits de $1.65

Une ligne de jerseys en pure laine de bonne qualite pour garconnets, avec couleurs des ecoles et des clubs..... 50c
Reduits de $1.25 et $1.50

Un lot de sweaters en pure laine, pour hommes; unis, rouges et blancs seulement. Special 75c et $1
Reduits de $1.50 et $2.00

Une ligne de corps et calecons en laine naturelle et en laine d'agneau ecossaise de bonne qualite, pour hommes, ... $1.00, $1.25, $1.50, $1.75 et $2.00
Anciens prix $2.00, $2.50, $3.00, $3.50 et $4.00

FLANELLES

20 pièces de belle flanelle française pour peignoirs et blouses, en bons patrons. Moins **20** p.c.

20 pièces de flanellettes fantaisie, très appropriées pour peignoirs, blouses et kimonas. Moins **20** p.c.

Ligne spéciale de flanelle crème irrétrécissable pour sous-vêtements, 32 pcs de largeur **45c**

Réduite de 55c.

Coupons de Franges et Chiffons

MOINS 50 p.c.

Ligne spéciale de cravates fantaisie. Pour écouler à..... **25c**

Anciens prix 50c, 75c, $1.00 et $1.25.

Empiècements en mousseline et dentelle. Moins **50** p.c.

Deux douzaines de tours de cou blancs. Pour écouler à **$1.00** chacun.

Anciens prix, $3.50 à $8.00.

LES ETUDIANTS VISITENT GRANBY

Soirée de gala donnée par les étudiants de Laval

(Spécial à la PATRIE)

GRANBY, 1. — Jeudi, le 28, dans la salle de l'Hôtel de Ville, quelques étudiants de l'Université Laval, de Montréal ont donné une séance littéraire et musicale, à laquelle a assisté l'élite de notre population canadienne-française.

Nous pouvons dire que cette soirée a remporté un très grand succès. Tous les artistes ont été chaudement applaudis et rappelés avec persistance.

Les messieurs Chartier, qui ont été les organisateurs de cette soirée, méritent certainement des félicitations.

M. Albert Chartier, étudiant en génie civil, a exécuté sur le piano plusieurs morceaux qui ont été fort goûtés et de plus il a été un accompagnateur idéal. M. Aimé Chartier, étudiant en médecine, dont la réputation de chanteur n'est plus à faire, a littéralement charmé l'auditoire par son choix de jolies chansons, chantées de sa voix si bien timbrée. M. Léopold Charpentier, étudiant en médecine, a une très belle voix de ténor, il a lui aussi, très plu à l'auditoire qui ne lui a pas ménagé ses applaudissements.

Nous devons aussi faire une mention toute spéciale de M. Alphonse Dansereau, étudiant en dentisterie, qui a joué le violon d'une façon ravissante.

La partie littéraire a été remplie par M. C. H. Lalonde, avocat, et M. Hector Charland, étudiant en droit. L'un et l'autre nous ont dit des monologues très intéressants et avec grand succès. Ils ont clos la séance en nous donnant une petite comédie des plus spirituelles intitulée "Un mari pour trente centimes".

Encore une fois, nous félicitons ces messieurs qui ont bien voulu laisser là leurs études pour venir offrir à notre population un semblable régal musical et littéraire. Nous leur souhaitons succès dans leurs carrières professionnelles.

LE BARREAU D'ONTARIO

Les voeux émis par les avocats, à Toronto.

TORONTO, 1. — Les avocats de la province d'Ontario se sont émus à la nouvelle qu'une résolution de l'attorney général, abolissant l'appel à la cour suprême et au Conseil Privé pour cette province pourrait bien être adoptée, et l'Association du Barreau du comté de York a présenté hier une requête à l'attorney général de la province, à l'effet qu'il retarde sa résolution, attendu que de fortes sommes d'argent étaient en jeu dans des litiges devant la cour suprême et le Conseil Privé, et que les appels de la province d'Ontario ne devaient pas être limités à un seul tribunal final, la cour d'appel.

De son côté l'Association du Barreau de la province d'Ontario a présenté à Sir James Whitney, premier ministre et président du Conseil, un mémorandum demandant que des représentants de l'association fussent entendus avant que la nouvelle réforme projetée fut sanctionnée. Sir James Whitney a consenti à attendre jusqu'à mercredi après midi alors qu'une délégation de l'association se présentera devant lui.

ZAYAS L'EMPORTE

Le conflit entre le président Gomez et le vice-président de la République Cubaine se termine par la victoire de ce dernier.

LA HAVANE, 1. — C'est Senor Zayas qui a eu le dessus dans le premier conflit qui a éclaté entre le président Gomez et lui, au sujet des nominations politiques. Il s'agissait de la proposition de nommer Ricardo Arnauto chef de la police secrète en remplacement de Jose Jerez, qui a démissionné à la demande du secrétaire du gouvernement Alberdi. On croit que Senor Zayas a menacé de démissionner immédiatement si cette nomination était faite.

Cédant aux remontrances urgentes et aux menaces du vice-président et aux protestations venues de tous côtés, le président Gomez, avant de quitter son bureau hier soir, a annoncé qu'il nommerait Jose Ugarte chef de la police secrète. Le président a ajouté qu'il signerait lundi matin le décret de nomination. Le président a déclaré qu'il n'a reçu du secrétaire du gouvernement, à qui il appartient de faire ces nominations, aucune demande de la nomination de Senor Arnauto. Le secrétaire Alberdi, de son côté, a déclaré qu'il avait fait la recommandation et que la nomination d'Arnauto avait été pratiquement faite. C'est cette déclaration qui a précipité l'attitude du vice-président, qui aurait démissionné, ainsi que la moitié du cabinet, si le nom d'Arnauto n'avait pas été retiré.

On ignore jusqu'à quel point les bonnes relations ont été rétablies entre le président et le vice-président, tous deux ayant refusé de faire de déclarations à cet égard, mais on croit que Senor Zayas est satisfait de la nomination de Senor Ugarte, qui fut secrétaire du département de la police sous le premier gouvernement d'intervention.

RIXE DANS LES RUES DE HANOVRE

HANOVRE, Allemagne, 1. — Des manifestations socialistes se sont produites hier ici pour protester contre les lois d'élection prussiennes ; il y a eu rixe entre les socialistes et la police.

Une trentaine de personnes ont été blessées. De nombreuses arrestations furent opérées. L'ordre a été rétabli.

LA COMTESSE DE VALON—Apologie de La Rochelambert—Souvenirs de sa vie, sa famille—ses amis— ses correspondants, par Gve Clément-Simon.

Ce que peut-être, ce que fut une grande dame dans notre société mêlée et incohérente, ce livre le montre avec un relief singulier et il en ressort un enseignement d'une attrayante nouveauté. Etude d'une personnalité d'élite conformément à la théorie de Taine n'est pas séparée de celle des divers éléments qui influèrent sur ses idées, ses sentiments, l'ensemble de ses facultés et de ses actes.

Née d'une famille, dont le nid Nodal a été décrit par George Sand, et qui joua, dans l'armée et dans l'entourage des rois, un rôle considérable, la comtesse de Valon, par ses relations et ses alliances, se trouva à même de fréquenter à la cour de Berlin, de vivre dans l'intimité de la plupart de nos futurs vainqueurs, ce qui lui permit d'intervenir, avec une activité discrète et efficace, auprès d'eux dans les pénibles négociations pour la libération du territoire. Royaliste ardente, elle fut, de même, mêlée aux démarches qui aboutirent au célèbre "non possumus" du comte de Chambord. Toujours, elle sut affirmer, sous l'Empire, qui reliait à lui ses deux sœurs, dans l'amère terrible qui mit à une si rude épreuve son patriotisme, comme sous la République qui détruisit une à une ses espérances, sa fidélité aux amitiés qui illuminèrent sa vie, sa foi religieuse et monarchique supérieure à sa clairvoyance, son amour des humbles et sa charité de haut style.

Un volume in-8 avec un portrait. Prix : 7 fr. 50—Librairie Plon-Nourrit et Cie., 8, rue Garancière, Paris—6e.

CASTORIA.
Porte la Signature de Chas. H. Fletcher
La Sorte Que Vous Avez Toujours Adoptée

DE LA "PATRIE" DU 1er FEVRIER 1884

LES FILS SOUS TERRE

"Plusieurs citoyens bien connus et les membres de la presse ont assisté, ce matin, à l'hôtel de ville, à un nouvel essai du télégraphe souterrain, d'après Woodward, que nous avons déjà expliqué. Les fils communiquent avec le poste central du feu en passant sous la terre par les rues Gosford et Craig. Exposés à un froid de 22 degrés, ils ne se sont nullement détériorés et n'ont offert aucun obstacle au passage de l'électricité. Cette seconde expérience, comme la première, a donné pleine satisfaction ; les appareils télégraphiques et téléphoniques fonctionnant parfaitement. La compagnie qui doit exploiter ici ce système, déjà établi à New-York, commencera prochainement ses opérations et établira ses ateliers et son principal bureau d'affaires à Montréal. Jusqu'à présent il n'y a qu'un obstacle, c'est que les compagnies de télégraphe et de téléphone ne veulent pas du changement, pour la bonne raison que cela leur occasionnerait des dépenses ; mais il est évident qu'il faudra en venir à la pose des fils sous terre ici comme dans les autres grandes villes.

LA VALEUR MARCHANDE DES TRAVAUX DE L'ESPRIT

"Un journal anglais s'étonnait récemment du prix minime auquel un romancier français avait cédé à un éditeur le droit de propriété de ses ouvrages. Il s'agissait de Gustave Armard, qui avait aliéné ses droits d'auteur moyennant une pension viagère de 3,500 francs, chiffre donné par les journaux.

"Les romanciers anglais sont mieux traités. Cependant, un journal "The Common Wealth", prétend que les prix actuellement payés aux auteurs pour les ouvrages d'imagination, autrement dit pour les romans, sont peu de chose en comparaison de ce qui existait il y a une vingtaine d'années, lors de ce qu'on pouvait appeler l'âge d'or des romanciers. C'est ainsi qu'Anthony Trollope reçut plus de 8,000 livres sterling (plus de 200,000 francs) pour deux de ses principaux romans, composés entre 1860 et 1865. Wilkie Collins a touché 5,000 guinées (125,000 francs) pour son Armadale ; et cette somme lui fut même payée avant qu'une seule ligne de son manuscrit fût écrite.

A LA RIVIERE-DU-LOUP

"Rivière-du-Loup (en bas), 31 — Une grande assemblée des citoyens de Fraserville a eu lieu aujourd'hui, dans la salle publique, sur les moyens à prendre pour se prémunir contre les incendies.

"Le maire étant absent, l'hon. Henry T. Taschereau a été appelé à la présidence de l'assemblée et M. C. E. Fouliot, avocat, a été nommé secrétaire. Des discours ont été prononcés par plusieurs citoyens distingués de cette ville, qui ont exposé les raisons pour lesquelles l'assemblée a été convoquée et qui ont discuté les moyens à prendre pour prévenir les incendies.

M. WHITE

"M. White, reporter des débats du parlement d'Ottawa pour la "Gazette" de Montréal, a été élu président de l'association des journalistes pendant la session fédérale.

Mlle ANGELE

"La deuxième soirée d'opéra français a eu lieu hier et malgré la pluie il y avait salle comble.

"On a donné "La vie Parisienne."

"Nous avons constaté, une fois de plus, que Mlle Angèle est la coqueluche de tout Montréal. Chacun vante sa beauté,

Sa voix,
Sa diction,
Sa grâce,
Son air doux et bon,
Ses toilettes et...
Taisez-vous ...
"Vous ne savez pas ce que je vais dire..."
Ses toilettes et...
Toute sa charmante personne.

LE FONDATEUR DE LA LIBRAIRIE

"La triste nouvelle nous arrive de la mort de M. Hector Bossange. M. Hector Bossange peut à juste titre être considéré comme le fondateur de la librairie à Montréal, qu'il établit ici en 1815, laissant pour successeur dans sa maison, en 1819, son beau-frère, le regretté M. R. E. Fabre, dont l'établissement se continue encore de nos jours sous la raison sociale de "Fabre et Gravel." M. Bossange est mort en France, d'où il était originaire. Il tenait à Paris une maison de librairie à laquelle, selon le dictionnaire de Napereau, il a donné une grande extension. C'était un partisan de la propriété littéraire perpétuelle.

FAITS DIVERS

Le palais de glace est terminé. Les programmes du carnaval se vendent rapidement. Tout fait prévoir un immense succès.

—o—

"Québec. — Le pont de glace s'étend maintenant jusqu'à St-Laurent, île d'Orléans ; il atteint la rivière Maheu. Samedi, on a tracé un chemin pour traverser de cet endroit à Saint-Michel.

—o—

L'arrangement conclu entre le gouvernement et la compagnie du Pacifique sera, dit-on, soumis au parlement demain.

—o—

"Le bruit court que l'escadre anglaise de la Méditerrannée a reçu l'ordre de se rendre à Alexandrie, en raison de la situation compliquée des affaires d'Egypte.

UN CREDIT POUR LES BALLONS MILITAIRES

WASHINGTON, 1. — En votant un crédit de $500,000 la chambre des représentants a pourvu libéralement aux moyens de faire de nouvelles expériences sur les ballons et les navires aériens pour des fins de guerre. La question a donné lieu à un débat animé. Le principal argument apporté à l'appui du crédit a été que les ballons sont maintenant devenus partie intégrante d'une armée efficace.

LES SECOUSSES EN ESPAGNE

Les dernières nouvelles indiquent que les premiers rapports étaient exagérés

MADRID, 1. — Il n'est pas vrai, comme certains l'avaient annoncé tout d'abord, que les communications avec le sud de l'Espagne sont interrompues : les dépêches de la Grande-Bretagne annonçant un désastreux tremblement de terre sont dénués de fondement.

Une légère secousse sismique s'est produite à Totania, dans la province de Murcie, mais elles n'ont pas causé de dommages sérieux. Les murs de quelques maisons ont été lézardés. De légères secousses se sont aussi fait sentir dans le village d'Olias. Les habitants, pris de panique, se sont enfuis, refoulant un désastre comme celui qui a détruit Messine.

On n'a pas reçu ici d'autres nouvelles au sujet de la destruction du village marocain de Romara, situé entre trente et quarante milles de Tétuan. Des indigènes arrivés à Tétuan ont déclaré que ce village avait été enseveli sous une avalanche de terre et de roches et que cent habitants avaient été tués ou blessés. La même nouvelle avait été annoncée il y a une semaine et on croit que c'est de cela qu'il s'agit.

Des dépêches reçues hier soir confirment l'impression qu'il n'y a pas eu de tremblement de terre sérieux en Espagne. La nouvelle d'un raz de marée est probablement basée sur des dépêches de la côte catalane, disant que la mer empiète petit à petit sur la terre. Les dommages causés de ce chef n'ont jusqu'à présent aucune importance.

LA CROIX ROUGE AMERICAINE

Elle verse à l'ambassadeur Griscom une somme de $225,000 pour fonder une colonie agricole en Calabre et en Sicile

WASHINGTON, 1. — Avant hier la Croix Rouge Américaine a envoyé par câble la somme de $225,000 à l'ambassadeur Griscom à Rome; cette somme sera offerte par l'ambassadeur à Sa Majesté la reine Hélène pour l'établissement d'une colonie agricole en Calabre ou en Sicile, pour les orphelins de la région visitée par le tremblement de terre. La colonie sera appelée la colonie des orphelins de la Croix Rouge américaine, et sera affectée au soin des enfants que le désastre a privés de leurs foyers et de leurs parents. La colonie sera sous la surveillance de l'ambassade américaine, en Italie.

La Croix Rouge a donné, en tout, $631,740 pour les victimes du tremblement de terre.

A L'UNIVERSITE DE WASHINGTON

Un recteur temporaire a été choisi c'est M. l'abbé Shahan

ROME, 1. — On n'a pas encore réglé définitivement la question du recteur de l'Université Catholique de Washington, car les archevêques qui composent le bureau des gouverneurs, au lieu d'envoyer à Rome, comme c'est la coutume, les noms de trois candidats, ont désigné seulement Mgr John P. Carroll, évêque d'Helena (Montana.) La congrégation des études qui fait les nominations, a décidé après mûre délibération, qu'il ne serait pas sage de nommer Mgr Carroll à ce poste parce que d'ici six ans, à moins qu'il ne soit de nouveau nommé recteur, il se trouvera sans sa position et sans évêché. La congrégation a décidé, pour cette raison, de nommer recteur temporaire, M. l'abbé T. J. Shahan, professeur d'histoire de l'Eglise à l'université et rédacteur en chef du "Catholic University Bulletin."

LES POTS-DE-VIN A BOSTON

BOSTON, 1.—Dans le rapport que la commission des finances a présenté hier à la législature de notre Etat sont contenues la mise en accusation de presque toutes les branches de l'administration municipale de Boston et la recommandation d'une nouvelle charte.

Le rapport, qui est un document de 50,000 mots, déclare que le conseil municipal est dominé par les pots-de-vin-istes, que les crédits municipaux sont portés à l'extrême limite en vue de favoriser des entrepreneurs ou de donner de l'emploi à des électeurs, que quelques-uns des membres de l'administration se servent de leur position officielle dans un but de gain pécuniaire, et que le bureau des échevins et le conseil, comme corps législatifs, "sont intellectuellement et moralement incapables d'agir dans l'intérêt de la masse des citoyens." "La commission déclare aussi que le nombre des employés municipaux est excessif, et qu'ils contrôlent pratiquement 10,000 votes "de l'hôtel de ville", constituant ainsi une menace pour le bon gouvernement.

VIF EMOI EN RUSSIE

UN ANCIEN CHEF DE LA POLICE DE L'EMPIRE ARRETE POUR CRIME DE HAUTE TRAHISON.— SES RELATIONS AVEC LES REVOLUTIONNAIRES

ST-PETERSBOURG, 1. — Hier, M. A. Lopukine, ancien chef de la police de l'Empire a été arrêté sous prévention de haute trahison. Cette inculpation provient des révélations faites récemment à Paris au sujet de la disparition d'Azeff, un des chefs du parti Socialiste révolutionnaire de Russie, qui avait été condamné par un tribunal secret et spécial du parti à Paris, comme agent provocateur. L'arrestation de M. Lopukine a produit une profonde sensation et aura des conséquences fort intéressantes. Lopukine appartient à une famille noble, une des personnes de cette famille fut marié à Pierre le Grand.

Azeff, qui était, c'est indiscutable aujourd'hui, un espion de la police, fut, dit-on, l'instigateur et l'organisateur de la plupart des attentats commis en Russie au cours de ces dernières années et au moment où il fut démasqué, il faisait partie d'une bande de conspirateurs qui avaient comploté d'assassiner le Tsar.

Parmi les autres crimes organisés par Azeff dans le but d'arrêter les conspirateurs avant que le complot ne réussit il faut citer l'assassinat du général Von du Launitz, préfet de St-Pétersbourg sur lequel les conjurés tirèrent des coups de feu, lors de l'inauguration d'un hôpital. L'acte fut accompli avant la date fixée par Azeff pour l'arrestation des conspirateurs.

Quant à l'ancien directeur de la police au ministère de l'intérieur, l'accusation technique est contenue dans un paragraphe disant que Lopukine était membre de l'organisation révolutionnaire. L'accusation véritable est qu'il a fourni à Curtzeff, le principal révolutionnaire russe à Paris, l'information sur laquelle Azeff a été dénoncé, signalant ainsi le gouvernement à la vengeance des révolutionnaires. Lopukine est aussi accusé d'avoir fourni à Curtzeff deux documents très importants dans lesquels est révélée toute l'organisation de la police secrète.

BELFAST, 1. — Le transatlantique "Laurentic" qui fera le service entre Montréal et Liverpool pour la ligne White Star-Dominion, a fait un voyage d'essai très satisfaisant hier.

—o—

Le "St-Louis," ligne Américaine, qui a eu un gouvernail brisé par la tempête, durant le voyage, arrive à New-York, aujourd'hui. Il porte près de 1000 passagers. Aucun danger n'est à craindre.

—o—

DETROIT, 1. — Une dépêche de Cleveland dit, qu'à moins d'un changement dans la situation, au cours de février et de mars, l'ouverture de la navigation se fera aussi tard que l'an dernier.

—o—

ANVERS, 1. — L'"Antillia," ligne Leyland, allant de la Nouvelle-Orléans à Londres, est venu en collision avec le "Repel" et a été considérablement endommagé.

—o—

Le "Sardinian," ligne Allan, qui va de Londres et du HAvre à Halifax et St-Jean, est arrivé à Halifax, à 5 p. m., et de là est parti à 9.30 vendredi dernier.

L'"Empress of Britain" a quitté Halifax, à 6.45 p. m., hier, avec 31 passagers de première, 84 de seconde, et 215 de troisième.

L'"Ionian," ligne Allan, a quitté Glasgow pour Boston via Halifax, samedi après-midi, avec 31 passagers de seconde et 71 de troisième pour Halifax et 17 de seconde et 38 de troisième pour Boston.

Le "Haverford," ligne Dominion, est arrivé de Liverpool à Halifax, à 3 p. m., hier et de là est parti pour Portland à 4 p. m.

—o—

DERNIERS ARRIVAGES

Vaisseaux	A	de
Rotterdam	New York	Amsterdam.
Laura	Naples	New York
Grampian	Greenock	St-Jean.
Finland	Anvers	New York
Europa	New York	Gênes.
Laurentian	Boston	Glasgow
Corsican	Liverpool	St-Jean
Sylvania	Liverpool	Boston
Carmania	Gibraltar	New York

LA SITUATION EN MANDCHOURIE

La démission du vice-roi pourrait bien avoir de fâcheuses conséquences

MOUKDEN, 1. — Le récent renvoi d'office de Yuan Shi Kai continue à causer quelque malaise. Le vice-roi de Mandchourie, prévoyant que le même sort lui était destiné, a démissionné. Il était regardé comme un vice-roi fort et progressif, et on craint que sa démission n'ait un mauvais effet sur les troupes et les finances de la province.

UNE JAMBE CASSEE

Samedi matin, vers huit heures, un nommé Edmond Mailly, pompier, demeurant 442 rue Lasalle, s'est fracturé la jambe en tombant d'une voiture.

La victime a été transportée à l'hôpital Notre-Dame.

Employez-le ou non suivant ce que dit votre Medecin

Vous ne pouvez nous faire plus plaisir qu'en interrogeant votre médecin à propos du Sirop Pectoral Cerise d'Ayer pour la toux, le rhume, le croup, la bronchite. Des milliers de familles en ont toujours à portée. L'approbation de leur médecin et l'experience de plusieurs années leur ont donné grande confiance en ce remède pour la toux.

J. C. AYER Co., Lowell, Mass.

W. H. Scroggie Limited

Angle des Rues Sainte-Catherine, Université et Victoria.

DE 8 hrs. A 10 hrs. SEULEMENT

Ventes de bonne heure le matin

On n'en vendra pas après 10 a. m.

Aucune commande par la malle ne sera remplie

Taffetas Indéchirable à 23c la verge

Une autre petite quantité de taffetas indéchirable de qualité splendide pour doublures, jupes de robes, etc., dans les couleurs de gris myrthe, réséda, faon, brun vin, mousse. Qualité vendue régulièrement 45c la verge. Prix de vente 20c la verge. Durant 2 heures seulement.

Offres Spéciales au Rayon des Chaussures

Claques pour dames. Régulier 65c, pour 48c
Claques pour fillettes. Régulier 55c, pour 43c
Claques pour enfants. Régulier 45c, pour 35c
POUR 2 HEURES SEULEMENT, AU 2me ETAGE

Tales d'Oreiller de $1.15 pour 79c

Tales d'oreillers en plume et duvet de coton. Grandeur 17 x 26 pouces. Prix régulier $1.15 la paire. Mardi durant 2 heures, la paire 79c

CHALES A 98c

La balance des châles de cette saison. Valant jusqu'à 1.89, pour 98c

Rubans de 29c pour 18c la verge

1,000 verges de ruban taffetas noir, de belle qualité pesante, 5½ pouces de largeur. Prix régulier 29c pour 18c la verge.

Salières et Poivrières 4c

Salières et poivrières en verre clair, avec dessus en nickel, chacune 4c

Carpettes en Tapestry $8.95

Carpettes en tapestry anglais importées, jolis patrons. Grandeurs 3 x 4. Prix spécial $8.95

TROISIEME ETAGE

Offres Spéciales en Epiceries

Les citrons ne sont pas rares ici. Nous vendrons les citrons à 10c la douzaine. Durant 2 heures.

80 Manteaux pour Fillettes pour être vendus à $3.98 chacun

Une ligne d'écoulement d'un manufacturier en manteaux pour fillettes dans une jolie variété de styles et couleurs sera vendue mardi à des prix que l'on ne doit pas sagement laisser passer inaperçus.

Il y a en tout 80 manteaux en serge noire, brune et bleue, avec collets en velours et garnitures de soutache de fantaisie. Grandeurs pour 8, 10 et 12 ans. Prix régulier $6.50. Prix de vente $3.98

Jolies Mantes d'Opéra Réduites

Prix régulier $45.00 pour $30.00
Prix régulier $35.00 pour $22.50
Prix régulier $28.00 pour $18.50

Environ 22 mantes d'opéra dans les plus jolis styles de cette saison ont été remarquées pour être vendues immédiatement. Les nuances comprennent, faon, tan, bleu-pâle, rose, réséda, ciel, crème et copenhague. Ce sont de si splendides valeurs à prix réduits que nous nous attendons à ce que le public vienne en acheter en quantité, et nous conseillons de venir de bonne heure afin d'éviter des désappointements.

AU PAVILLON DES BONS MARCHES AU REZ-DE-CHAUSSEE

Des Lignes d'Ecoulement en Sous-Vêtements pour Dames

Seront vendues mardi au pavillon de bons marchés, et bien que les qualités et les grandeurs soient incomplètes, il y a dans l'assortiment, des sous-vêtements en quantité suffisante pour rencontrer toutes les exigences ; et les occasions méritent bien votre attention.

Camisoles et caleçons pour dames, blancs et gris, aussi combinaisons pour fillettes, grandeurs et marques désassorties, doubles en ouaté et uni, aussi camisoles pour dames en beau merino. Prix réguliers 75c à $1.25. Mardi 45c

Camisoles en belle laine Shetland pour dames, manches longues et courtes. Qualité ordinaire de 65c. Mardi 35c chacune.

AU COMPTOIR DES BONS MARCHES DANS L'AILE CENTRALE

ESINHART & EVANS,

AGENTS PRINCIPAUX

Scottish Union and National Insurance Company, (Edimburgh).
German American Insurance Company, (New-York)
et Courtiers d'Assurance Générale.

Téléphone Main 583. 194-LMV-Jno 117 rue St-François-Xavier

Le Grand Tronc vient de décider la construction d'un tronçon de voie ferrée des plus importants.

Les autorités de Montréal ont envoyé à leurs représentants dans l'ouest l'ordre de commencer, aussitôt que le permettra la température, la construction d'un embranchement partant de Melville, Saskatchewan, sur la voie principale du Grand-Tronc-Pacifique, pour se rendre à Fort Churchill. Ce serait le commencement du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

On a déjà complété le relevé du terrain. Des équipes d'hommes commenceront les travaux simultanément à Melville, Régina et Yorkton se dirigeant de chacun de ces points à la fois vers le nord et vers le sud.

Le fait que la compagnie a l'intention de pousser les travaux à la fois au nord et au sud de Régina semble faire croire que son intention est de relier sa voie à celle du Great Northern près de la frontière. Ce serait la réalisation du plan depuis si longtemps projeté de l'établissement de la voie la plus courte pour le transport du grain en Europe par la Baie d'Hudson, et ceci non seulement pour le centre et l'ouest du Canada, mais aussi pour les Etats du centre américain.

Il est également rumeur que le Grand Tronc a commencé des négociations avec le Great Western pour l'achat de la voie de cette compagnie afin de contrebalancer l'influence qu'a acquise le Pacifique Canadien par l'achat du Wisconsin Central. L'on croit que pour pouvoir lutter avec avantage contre le C. P. R. le Grand Tronc doive avoir une ligne directe entre Chicago et Saint-Paul. C'est dans ce but que cette compagnie ferait l'achat de la ligne connue sous le nom de "Old Stickner."

Avec l'accomplissement de ce projet et la construction du nouveau transcontinental, le Grand Tronc se trouverait, dit-on, à avoir la position la plus avantageuse occupée par aucun chemin de fer sur ce continent. En sus de la possession d'une voie parallèle à celle du Pacifique Canadien, elle aurait sa ligne directe entre Montréal et Chicago et de ce point à Winnipeg jusqu'à la voie principale en passant par Saint-Paul. Suivant des personnes qui ont étudié la question, ceci donnerait au Grand Tronc la meilleure position stratégique jusqu'ici occupée par une compagnie de chemin de fer.

Le Grand Tronc ne songerait pas à acheter directement le réseau du Great Western, mais simplement les actions possédées par les actionnaires de Londres et quelques-uns des Etats-Unis de manière à lui permettre d'avoir le contrôle de cette compagnie et de la réorganiser complètement.

Il est également rumeur que Sir Charles Rivers Wilson, qui demeure en Angleterre, est en Canada, depuis quelque temps sous le couvert de l'incognito. Sa présence aurait rapport aux négociations en cours actuellement entre le Grand Tronc et le gouvernement relativement au Grand-Tronc-Pacifique. Cette compagnie demanderait au gouvernement de garder sous son contrôle la section du Transcontinental située entre Moncton et Winnipeg.

LES RESSOURCES NATURELLES DE L'AMERIQUE DU NORD

Le 18 de ce mois s'ouvrira à Washington la conférence dont le président Roosevelt a été l'instigateur

WASHINGTON, 1er — Etant donné que les gouvernement du Canada et du Mexique ont accepté officiellement l'invitation du président Roosevelt d'envoyer des délégués à la conférence pour la conservation des ressources naturelles de l'Amérique du Nord, on hâte les derniers préparatifs de cette réunion. La conférence sera probablement tenue au département d'Etat et commencera mardi, le 18 février.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

MONTREAL—TORONTO

6 Trains Express partent tous les Jours de chaque Endroit.

QUITTENT MONTREAL — a9.00 a.m., a9.45 a.m., a7.32 p.m., a10.30 p.m. Arrivent à Toronto : a4.30 p.m., a9.45 p.m., a6.15 a.m., a7.30 a.m. Un chic servire sur les wagon café-salon, sur le train de 9.00 a.m.

MONTREAL—OTTAWA

3 Trains les jours de semaine, 2 Trains le dimanche.

QUITTENT MONTREAL — a8.30 a.m., x3.40 p.m., a8.00 p.m. Arrivent à Ottawa : a11.45 a.m., x6.45 p.m., a11.15 p.m.

Elégants wagons réfectoires - salons sur tous les trains, excepté celui de 8.00 p.m., qui n'a qu'un wagon-salon.

MONTREAL—NEW-YORK

QUITTENT MONTREAL — a8.45 a.m., x10.55 a.m., a7.40 p.m. Arrivent à New-York : a8.00 p.m., x10.08 p.m., a7.20 a.m.

a Tous les Jours., x Jours de Semaine.

Bureaux des billets en ville, 130 rue St-Jacques. Téléphones, Main 6905, 6906, 6907, ou à la gare Bonaventure. 288-jno

AVIS

La Cité de Montréal donne avis qu'elle s'adressera à la Législature provinciale à sa prochaine session afin d'obtenir des amendements à sa charte sur les matières suivantes :

Autonomie municipale, finances et administration, emprunts et emploi d'iceux, liste électorale, rôles d'évaluation et de répartition et contestation d'iceux, composition du Conseil, expositions certaines expropriations telles que spécifiées dans le projet de loi à être soumis au Parlement, et pouvoir d'acheter certains immeubles dans les rues où les terrains ont été expropriés en vertu des expropriations annuelles, ouvertures de rues, de boulevards et de parcs, annexions, droits, pouvoirs et indemnité des échevins, allocations et gratifications pour services rendus ou pour des fins de charité, d'instruction, ou d'intérêt public ou autres œuvres destinées à promouvoir le développement physique et intellectuel de la population, la voirie, l'aqueduc, les trottoirs, les licences, les taxes foncières et personnelles, la taxe ou le prix de l'eau, les travaux municipaux et la répartition du coût de ces travaux, les règlements et leur efficacité, l'évaluation municipale et les exemptions, l'hygiène, l'installation d'un système municipal d'éclairage et de chauffage par l'électricité, la vapeur ou autrement et l'autorisation d'acheter des propriétés, de construire des usines et d'emprunter les sommes requises pour cette fin, de se procurer l'énergie électrique par achat ou autrement, et de se servir de la force motrice de l'aqueduc pour l'éclairage de ses rues, parcs et édifices publics, l'achat d'aqueducs et emprunts à cette fin.

La production, l'achat de la vente de courant électrique pour les fins municipales et privées ; la construction, l'entretien et la réglementation de conduits souterrains ; l'installation sous terre de tous les fils aériens dans la Cité de Montréal, tel qu'il sera décidé par la Cité de temps à autre ; la défense d'installer des poteaux, des fils aériens et constructions dans la Cité de Montréal, sans l'autorisation du Conseil de la Cité de Montréal ; la reprise de toutes les constructions aériennes et souterraines, tel que la Cité le décidera de temps à autre après qu'une indemnité aura été accordée pour lesdites constructions ; la réglementation des méthodes de distribution et de raccordements particuliers, l'emprunt d'un montant n'excédant pas cinq millions de dollars ($5,000,000) à être appliqué à la construction de conduits souterrains, aux indemnités qui pourront en résulter, ainsi qu'à toutes les dépenses qui pourront s'y rattacher ; le pouvoir de pénétrer sur et dans aucune propriété privée pour les fins de distribution électrique ; la nomination d'une commission électrique qui s'occupera de la construction, de l'entretien, du fonctionnement et de l'usage des conduits souterrains municipaux et de toutes les entreprises qui pourront s'y rattacher.

Ratification du règlement No 784 concernant l'établissement d'un système hydraulique à haute pression et amendement de la loi sur cette matière ; amendement de l'article 319 de la Charte concernant le "referendum" ; ratification du contrat concernant l'égout de la rue Nicolet.

Assemblées du Conseil ; les commissions et leurs pouvoirs ; annonces municipales ; amendement de la loi concernant l'exécution d'un plan général de rues et de parcs dans l'Ile de Montréal ; amendement de la loi imposant une taxe sur les personnes ne demeurant pas dans les limites de la Cité mais y gagnant leur vie, taxe sur les compagnies d'assurance de verres à glaces.

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité de Montréal.
Hôtel de Ville.
Montréal, 8 janvier 1909. 2-6-30

AUX INCURABLES

L'ORCHESTRE NATIONAL DE ST-PIERRE VISITE CETTE INSTITUTION ET SERENADE LES MALADES, UN SALUT SOLENNEL

Hier après-midi, les malades qui séjournent à l'hôpital des Incurables, Notre-Dame de Grâce, ont été sérénadés par les membres de l'Orchestre National de Tempérance de Saint-Pierre, sous la direction de M. Chas. A. Gaston.

Sur la gracieuse invitation des religieuses qui dirigent cet établissement, les musiciens se rendirent en corps et visitèrent les différentes salles.

Dans chacune d'elles, on exécuta un morceau approprié à l'âge et à la condition des malades. Cette sérénade a paru réjouir ceux que la maladie tient dans ses griffes impitoyables.

Après la visite, on se rendit à la chapelle, où s'était déjà rendu le chœur de la congrégation des hommes de la paroisse Saint-Pierre. Il y eut bénédiction solennelle du St-Sacrement présidée par le R.P. Bellemare, dominicain. Ce religieux adressa quelques mots de félicitation et de remerciement aux nombreux visiteurs.

La présence de l'orchestre et des membres du chœur de chant avait amené dans la chapelle une assistance de plusieurs centaines de citoyens de la localité.

Avant de partir, les visiteurs ont exprimé leurs remerciements à la Révérende Sœur Olivine, qui dirigeait les religieuses qui ont conduit à travers l'établissement.

Proverbes arabes

Si tu es près de la source, pourquoi puiser au ruisseau?

Ta bouille est-elle trop chaude ? Souffle, mais pas avec la bouche d'autrui.

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publications de la PATRIE, Limitée, au No 130 rue Ste... coin de la rue Hôtel de ... CARTE, prés... ...

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

WAGON-LIT POUR OTTAWA

REPRISE DU SERVICE DE WAGON-LIT POUR OTTAWA

Départ de la gare Windsor tous les jours à 9.50 p.m.

Les passagers peuvent demeurer dans le wagon jusqu'à 9 a.m. Prix d'un lit, $1.50.

TRAINS D'OTTAWA

DEPART DE LA GARE WINDSOR

a8.35 a.m.	b8.55 a.m.
a1.00 p.m.	x9.50 p.m. x10.15 p.m.

DEPART DE LA GARE VICER

a8.30 a.m.	a5.45 p.m.

xTous les jours. aTous les jours, excepté le dimanche. bLe dimanche seulement.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE : 129 rue Saint-Jacques, près du Bureau de Poste. 288-jno

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

HORAIRE

7.30 A.M. St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec et Rivière du Loup.

EXPRESS MARITIME

MIDI Samedi excepté. St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Riv. du Loup, Campbellton, Moncton, St-Jean, Halifax et Sydney. Connections directes à Truro pour Sydney et l'Ile de Terreneuve avec le train laissant Montréal le vendredi.

Le samedi, ce train va jusqu'à Ste-Flavie.

4.00 P.M. St-Hyacinthe, Drummondville, St-Léonard et Nicolet.

LE SAMEDI SEULEMENT

MIDI St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Riv. du Loup et Ste-Flavie.

BUREAU DES BILLETS

130 rue St-Jacques. Tels. } Bell Main 615 Marchands 292

H. A. PRICE. GEO. STRUBBE,
A.A.G. des Pass. Agt. des billets
279-jno.

LIGNE MONTRAL PARC & ISLAND

LACHINE—Du bureau de poste, service de 20 minutes, de 5.40 a.m. à minuit. De Lachine, service de 20 minutes, de 5.50 a.m. jusqu'à 12.45—minuit.

SAULT AU RECOLLET—Service de 20 minutes, rue St-Denis, de 5.20 a.m. et de la station Henderson, de 5.40 a.m. ; service de 40 minutes, de 9.40 a.m. à 3.40 p.m. ; service de 20 minutes, de 3.40 p.m. à 8.20 p.m. Service de 40 minutes, de 8.20 p.m. à 12.20—minuit. Dernier tramway partant du Sault, à 12.40 a.m. ; de la rue St-Denis, 12.20 a.m.

LA MONTAGNE—De l'avenue Mont-Royal, service de 20 minutes, de 5.40 a.m. à 11.40 p.m. De l'avenue Victoria, Westmount, service de 20 minutes, de 8.50 a.m. à 11.50 p.m.

CARTIERVILLE—Service de 40 minutes, de la Jonction Snowdon, 6.00 a.m. à 12.00 p.m. De Cartierville, 5.40 a.m. à 11.40 p.m.

Le tout sujet à changements sans avis. 1-ma-v-s-jno

NAVIGATION

Quebec Steamship Co'y. Ltd

New-York, Bermudes et les Antilles

LIGNES DE LA MALLE ROYALE

Départ de la jetée 47, North River, New-York.

De New-York pour les Bermudes

Le steamer à double hélice BERMUDIAN, de 5,549 tonnes, 26, 30 janvier et tous les samedis après, à 10 a.m.

De New-York pour les Antilles

Le nouveau Steamer "Oruaba" 5,700 tonnes, S.S. "Parima", 3609 tonnes, S.S. "Korona", 3,000 tonnes, partant de New-York toutes les deux semaines le mercredi.

St-Thomas, Ste-Croix, St-Christophe, Antigua, la Guadeloupe, la Dominique, la Martinique, Ste Lucie, les Barbades et Demerara.

New-York à Bermudes, Nassau, Bahamas et retour. S.S. "Trinidad" de New-York le 18 février et 6 mars.

On peut se procurer des billets à tous les principaux bureaux de billets.

Pour fret, passage et assurance, s'adresser à A. E. OTTERBRIDGE & CO., agents, 32 Broadway, New-York. ARTHUR AHERN, secrétaire, Québec.

J. G. BROCK & CO., Agents.
211 rue des Commissaires, Montréal.
18 décembre 1906. 276-jno.

CIE GLE. TRANSATLANTIQUE

DEPART CHAQUE JEUDI A 10 hrs. a.m. De New-York au Havre-Paris, France

"LA GASCOGNE" ..... 4 Février
"LA BRETAGNE" ..... 11 Février
x"LA PROVENCE" ..... 18 Février
x"LA SAVOIE" ..... 25 Février
x"LA TOURAINE" ..... 4 Mars
"LA BRETAGNE" ..... 11 mars

xPaquebots à deux hélices.

Génin, Trudeau et Cie., agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

-jno.

Voyages de 3 SEMAINES aux Antilles

$125 en montant

Départ de New-York les 5, 13 et 19 février et chaque semaine dans la suite, par les nouveaux steamers

PRINZ

de 6,000 tonneaux de l'"Atlas Service" arrêtant à la Jamaique, Colon (Canal de Panama), Savanilla, Carthagène, Santa Marta, Port Limon, Costa Rica.

Pour la Jamaique seulement, dans une seule direction, $45. Aller et retour $85.50. On peut prendre des arrangements d'avance pour le nombre de voyages y compris toutes les dépenses. Pour détails complets, écrivez à la

HAMBURG-AMERICAN LINE,
41-45 BROADWAY

James Thom, 17 rue St-Sacrement ; Norman Lusher, 178 rue St-Jacques ; W. H. Henry, 285 rue St-Jacques.
288-1-y-jno

AGENCES REFORD

LIGNE DONALDSON

St-Jean, N.-B.—Service de Glasgow

SS. PATRONIA	Fév. 6
(Compartiment frigorifique)	
SS. CONCORDIA	Fév. 20
SS. TRITONIA	Fév. 27

Prix pour passagers, Cabine de seconde, $42.50 ; Entrepont, $26.50 à destination de l'est ; $27.50 à destination de l'ouest, payés d'avance.

LIGNE THOMPSON

Portland, Me.—Service de Londres

SS. IONA	Jan 30
(Compartiment frigorifique et air froid)	
SS. HURONA	Fév. 13
(Compartiment frigorifique et air froid)	
SS. CAIRNRONA	Fév. 27
(Compartiment frigorifique et air froid)	

The Robert Reford Co. Ltd.

Montréal, Toronto, St-Jean, N.-B., Portland, Me. 1-ma-v-jno

Charbons de Pictou

LA INTERCOLONIAL COAL MINING COMPANY, Limited

Offre en vente son

Charbon Intercolonial

En morceaux ou concassé

S'adresser au bureau-chef
CHAMBRE 113
Edifice de la Banque des Marchands

LA FEMME CANADIENNE

LA FETE ANNUELLE DE LA FEDERATION NATIONALE SAINT-JEAN-BAPTISTE EST CELEBREE AVEC ECLAT HIER SOIR AU MONUMENT.

La première fête annuelle de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste a réuni, hier soir, au Monument National un public très nombreux. Disons tout simplement que cette soirée a été un succès. Les séances de la section des dames ne pouvaient débuter sous de meilleurs auspices.

Dans les loges, dans l'orchestre et dans le parterre, il y avait une réunion nombreuse et élégante de dames et de demoiselles. Par contre, les maris et les jeunes gens, qu'on avait invités à cette séance, y étaient plutôt clairsemés : on en aurait pas compté dix dans le parterre.

Le programme portait que cette première fête avait pour objet les oeuvres d'éducation. C'est ce sujet d'ailleurs que traitèrent avec science et originalité M. Hector Garneau, homme de lettres, et Mlle Bélanger, directrice de l'Académie Saint-François d'Assises.

M. Hector Garneau nous a parlé de

LA FEMME CANADIENNE

sous l'ancien régime, avec une abondance de faits qui trahissent une profonde érudition. Il a évoqué les belles et graves figures de Mme de la Pelleterie et de la Mère Marie de l'Incarnation.

M. Garneau débuta ainsi :

"Un galant homme aimait à dire que se refuser à la demande d'une dame, c'était en vérité lui manquer de respect. Il m'a semblé, Mesdames de la Fédération, et sans doute je m'abuse, qu'en me dérobant à votre invitation qui fut d'une bienveillance, combien irrésistible, je paraîtrais dénué de bonnes manières et de courtoisie, et hostile, sinon indifférent, à l'oeuvre si admirable d'initiative ingénieuse, d'activité inlassable et de haute générosité que vous avez entreprise pour le grand honneur de votre sexe, pour l'avantage certain de notre chère nationalité.

Aussi bien j'ai accepté malgré mon insuffisance.

Dessiner d'un trait rapide quelques physionimies de femmes, qui ont brillé davantage sous l'Ancien Régime au Canada, dans le domaine de l'enseignement et de la charité, montrer les grands aspects de leur vie, la beauté supérieure de leurs travaux, c'est à quoi, j'emploierai mon meilleur effort".

Puis entrant dans le vif de sa conférence, M. Garneau nous fait voir la beauté de l'héroisme de ces femmes, la fine fleur de la société française, qui vont affronter les océans, briser leurs liens les plus chers, pour aller sur cette terre nouvelle et sauvage faire oeuvre d'évangélisation et de francisation. Puis, le conférencier nous les montre, nous les dessine avec un coloris brillant, dans la ville le Champlain aux 250 habitants. Ces deux femmes logent dans l'habitation des Ursulines, où elles reçoivent les enfants sauvages, les instruisent, les soignent, les élèvent avec l'amour de la religion et de la France. Il nous les fait voir se consacrant avec énergie à l'instruction des filles françaises : elles font régner la piété partout ; elles reforment la colonie. L'oeuvre d'éducation des filles françaises et sauvages, à cette époque, ne se conçoit pas sans ces femmes dévouées.

M. Garneau termina cette conférence par une délicate attention envers la femme canadienne de nos jours et il s'exprima comme suit — (version exacte, telle que nous l'a remise l'auteur) — : "Aussi bien, Mesdames et Messieurs, notre principal devoir à tous, et votre Fédération certes s'en acquitte d'une façon qui l'honore,—consiste à entretenir chaque instant parmi nous, le culte de l'âme française. Et où donc en trouverions-nous une expression plus éclatante et plus adéquate, si ce n'est dans le livre, dans la revue, dans la pensée et la parole des représentants autorisés du génie de la France, dans cette incomparable littérature, que M. Louis Gillet, avec un sens critique si averti et une exquise probité intellectuelle, nous fait admirer et aimer chaque semaine davantage. Tant il est vrai qu'en abdiquant notre influence, en laissant entamer notre patrimoine moral, en permettant qu'on touche à nos traditions, à notre langue et à nos lois, nous ne serions pas seulement diminués comme peuple, mais nous serions diminués nous-mêmes".

Mlle Bélanger, directrice de l'Académie Saint-François d'Assises, nous a entretenus de l'effort déployé en France pour les oeuvres d'

EDUCATION POPULAIRE.

Elle nous a démontré avec un grand sens pratique qu'il était nécessaire que la femme à notre époque fut armée comme l'homme dans la grande lutte pour la vie. Elle a cité des passages fort intéressants, d'articles du sociologue Edouard Petit sur les ménagères françaises et nous a fait connaître les oeuvres, les résultats admirables des Universités Populaires en France.

Mme Gérin-Lajoie, dans son rapport, annonça que la Fédération avait eu une année prospère et que son influence grandissait chaque jour. Elle annonça que la Fédération s'intéresserait aux démarches que font les institutrices de cette province afin d'obtenir une augmentation du fonds de pension, que ces demoiselles considèrent comme insignifiant. Elle félicita les conférencières, M. Garneau et Mlle Bélanger, et les remercia. Elle dit aussi de jolies choses aux musiciens qui ont prêté leur concours et paya un souvenir ému à la mémoire de Mme Gagnon, l'une des têtes dirigeantes de la Fédération, décédée récemment.

Outre ces deux intéressantes causeries littéraires, le programme comportait de la musique. C'est ainsi qu'il nous fut permis d'applaudir encore une fois la belle voix dramatique de Mme C. A. Desmarais, dans des stances de Chaminade, et de Hue ; le talent gracile de Mlle Isabelle Moreau, qui a dit le "Coeur de Jeanne d'Arc" par le P. Delaporte; la technique du jeune violoniste, M. Philippe Presner, et la voix de basse d'une si impeccable justesse, de M. Paul Ouimet dans "Voilà le Sorcier", de Halevy ; Mlle Duhamel, une élève de Mme Saucier, a exécuté très habilement une valse de Chopin ; Mme Saucier accompagnait les artiste au piano.

On remarquait dans les loges : l'hon. Jérémie Décarie, ministre de l'Agriculture et Mme Décarie ; M. le juge Lacoste, M. le juge Lafontaine, l'abbé LePailleur, M. Philippe Hébert, M. l'abbé Bélanger, curé de Saint-Louis de France ; M. Louis Gillet, de l'Université Laval; M. Max Doumic, M. l'abbé Perrier, M. l'abbé Luche, Mmes Béique, présidente de la Fédération ; Mme Gérin-Lajoie, Mlle Barré, Mme Bouthillier, etc.

DERAILLEMENT PRES DE CAMPBELTON

Un des mécaniciens du train spécial contenant la malle anglaise et se dirigeant sur Montréal, est tué et plusieurs autres personnes ont été blessées.

CAMPBELLTON, Nouveau-Brunswick, 1. — Hier matin vers 11 h. 30, le train contenant le courrier européen à destination de Montréal, a déraillé à McLeod Sidney, à cinq milles à l'est de notre ville.

Les deux locomotives ont quitté la voie et ont roulé en bas du remblai entraînant deux des wagons à leur suite.

Le mécanicien de la première locomotive, David Coole, de New-Castle, N.B., a été écrasé à mort sous sa lourde machine. La vapeur et l'eau bouillante ont également causé de sérieuse blessures au mécanicien de la deuxième locomotive; un nommé Fryer, de même qu'aux deux chauffeurs, Carson et Clark.

Les deux wagons entraînés à la suite des locomotives sont en partie détruits et gisent à une cinquantaine de pieds de la voie ferrée.

En moins de 30 minutes, un train de secours, avec à bord des médecins et des prêtres, était rendu sur les lieux de ce terrible accident.

En outre des wagons-postes, ce train comprenait également deux wagons à voyageurs dans lesquels se trouvaient treize personnes. Celles-ci ont éprouvé un choc assez violent, mais aucune n'a été sérieusement blessée.

Les voyageurs, de même que les bagages et les malles, ont été immédiatement transférés sur un train spécial, en route pour Montréal.

Ces malles sont arrivées ce matin à Halifax, à bord de l'Hesperiani de la ligne Allan, et arriveront à Montréal quelques heures en retard. Elle comprenaient 165 sacs en route pour Montréal.

MONUMENT NATIONAL

Cours publics de l'Association St-Jean-Baptiste

MINES ET METALLURGIE

Lundi soir, 1er février, 14e conférence. Programme:

Les puits de mines (suite).

Fonçage des puits.—Soulèvement des parois. Fonçage en roche dure.—Fonçage en terains ébouleux. Fonçage en terrains aquifères.—Fonçage en terrains très aquifères.

LE LYCEE DES JEUNES FILLES

Demain soir, 2 février, à huit heures p.m., les étudiants du Lycée des Jeunes Filles donneront une audition musicale et littéraire dans la salle No 6 du Monument National.

Seuls les parents et quelques invités choisis parmi l'élite de notre société montréalaise assisteront à cette séance.

Les invités seront admis sur présentation de leur carte.

GRAND INCENDIE A GANANOQUE

GANANOQUE, 1. — Hier, à 3 h. 30 du matin, le feu a pris dans la maison occupée par M. Joseph Mirel dans le pâté de maisons Turner, au coin des rues King et Stone. Le feu se propagea dans l'édifice de de l'Opéra, dont le propriétaire est M. W. G. Rogers. Il faisait rage à tel point qu'on craignit un moment que toute la rue King ne fût en danger. On demanda au maire Cooper, de Kingston d'envoyer une pompe et des pompiers. Ce qui fut fait dans l'espace de quarante minutes.

L'édifice Turner, dont M. W. Y. Boyd était le propriétaire, était une bâtisse de trois étages en briques, occupée par M. Clifford Ame, pharmacien. Le stock était d'environ $15,000, les assurances de $8,000, tout est perdu.

La maison de nouveautés Corrigan et Cie, n'est plus que ruines.

On ignora le montant des assurances.

Le Grand Opéra a été complètement détruit. M. W. G. Rogers déclare que l'édifice était assuré pour $8,000, et qu'il a coté $30,000. Les pertes s'élèvent à au moins $25,000. Dans cet édifice se trouvait la boucherie Rogers, le restaurant des frères Peters et le "Workman and Canadi / Order of Foresters". Les pertes totales s'élèvent à environ $104,00

LA PAPAUTE CAPTIVE

CONFERENCE DE M. L. J. RIVET A L'UNION CATHOLIQUE

M. L. J. Rivet a donné, hier après-midi, à l'Union Catholique, une intéressante conférence dont le sujet frappera sans doute nos lecteurs : "Le pouvoir temporel des Papes. La papauté captive".

M. Rivet a parlé en catholique sérieux et convaincu qui connaît son sujet. Il a fait, en une heure, ce qui n'est pas chose facile, l'histoire de la papauté de Saint Pierre à Pie X, et nous a raconté tous les points saillants de cette histoire, depuis les persécutions contre le premier des apôtres du Christ jusqu'à la guerre contre Pie IX.

Il a parlé des ennemis de la papauté : les francs-maçons. Il a dénoncé le gouvernement garibaldien, dénoncé la guerre sourde et haineuse de la franc-maçonnerie, puis il a demandé aux catholiques de ne pas croire seulement au pape, mais d'aimer la papauté, de croire à la justice de son pouvoir temporel et de le défendre contre les attaques de l'impiété ou de l'athéisme.

M. Rivet nous a raconté les impressions émues de ses voyages au Vatican, puis il a terminé en demandant aux catholiques de crier toujours ce que les gymnastes criaient à Rome, au banquet qui suivit le concours international du Vatican : "Vive Jésus-Christ ! Vive Pie X".

M. J. L. Archambault, avocat, président de l'Union Catholique, invita ensuite M. le coroner McMahon à dire quelques mots sur le sujet de la conférence de M. Rivet.

M. McMahon dit que la papauté a eu dehors de la franc-maçonnerie des ennemis très redoutables qui l'attaquent avec autant de haine. Il cite par exemple, Clémenceau, premier ministre de France, un ennemi juré du Pape, quoi qu'il ne soit pas franc-maçon.

M. Lagacé dit que l'influence de la papauté n'a jamais été si grande que depuis que la pape est captif.

Le Rév. Père Loiseau, directeur de l'Union, dit ensuite quelques mots.

Il partage l'opinion que la papauté a des ennemis partout. Elle en a eu dehors de la franc-maçonnerie certainement, mais la plupart du temps les ennemis de la papauté ne sont que les instruments de la franc-maçonnerie. Clémenceau, n'est pas franc-maçon, mais jamais un homme n'a plus fait l'affaire des francs-maçons que le premier ministre actuel de France.

Quant à l'influence du pape, le directeur est d'opinion, avec M. Lagacé, que si le pape n'était pas resté captif, mais avait repris son pouvoir temporel sur l'Italie, son influence sur le monde n'aurait pas été si grand ; mais les catholiques doivent proclamer le pouvoir temporel du pape et défendre la papauté contre les attaques des francs-maçons et de tous ses ennemis.

M. J. L. Archambault annonça à la fin de la réunion, que dimanche prochain M. J. B. Archambault, avocat, donnerait une conférence sur l'histoire du Canada, de 1850 à 1870.

DANS LA GAZETTE OFFICIELLE

(Du correspondant spécial de la PATRIE)

OTTAWA, 1.—La Gazette Officielle d'aujourd'hui confirme la nomination de Charles Henry Parmelee, comme imprimeur du Roi en remplacement de Samuel Edward Dawson.

"La compagnie d'assurance contre l'incendie l'Impériale" de Winnipeg, avec un capital, présentera à la présente session du parlement une demande d'incorporation.

La Banque d'Ottawa annonce un dividende de 2½ pour cent pour le trimestre courant, la Banque Union du Canada, un dividende au taux de 7 pour cent par année, et la Banque d'Hochelaga un dividende de 2 pour cent pour le trimestre finissant le 28 février prochain.

Des lettres patentes supplémentaires ont été accordées à "La Compagnie immobilière de Champlain" (Limitée), portant le capital de cette compagnie de 20,000 à $150,000 et à la "Massey-Harris Company", (Limited), portant le capital de cette compagnie de $8,000,000 à $12,000,000.

Les compagnies suivantes ont été incorporées : "A Ellison and Son", (Limited), de Montréal, au capital de $18,000 ; les directeurs de cette compagnie sont : Alexandre Rives Hill, avocats, Léon Garneau, avocat, Joseph H. Rainville, avocat, Margaret McMartin, sténographe et Isidore Friedman, comptable, tous de Montréal : "Brophy, Parsons and Rodden" (Limited), de Montréal, au capital de $500,000 et "The Merchants Coal Company" (Limited), de Montréal au capital de $18,000.

CLUB CHOQUETTE

A une nombreuse assemblée du club Choquette, tenue le 29 janvier 1909, il a été proposé par M. Jos. Parisien, secondé par M. F. Brissette, et adopté à l'unanimité : que ce club a appris avec plaisir l'élévation du député d'Hochelaga, M. J. L. Décarie, au poste de ministre de l'Agriculture dans le cabinet Gouin.

Qu'il profite de cette occasion pour offrir ses remerciements les plus sincères à l'honorable Sir Lomer Gouin en raison de l'attention qu'il a eue pour le comté d'Hochelaga en appelant le député de ce comté dans son cabinet.

Que ce club réitère sa confiance en la politique de l'honorable M. Gouin et de son gouvernement.

NOMINATIONS PROCHAINES

On dit que Mgr Falconio deviendra bientôt cardinal et que Mgr Aversa lui succèderait comme délégué apostolique aux Etats-Unis.

ROME, 1er — Un consistoire sera tenu très probablement en mars prochain et l'on croit que Mgr Falconio, délégué apostolique aux Etats-Unis sera rappelé et remplacé par Mgr Aversa, le délégué apostolique à Cuba. Mgr Falconio sera créé cardinal immédiatement ou peu de temps après. Un nouveau cardinal sera créé à ce consistoire.

APRES LA GRIPPE

Vinol a rendu Mme Partridge à la santé après que tous les autres moyens eussent manqué — Lisez son témoignage.

"La grippe m'a laissée dans une condition affaiblie et épuisée — je n'avais plus d'appétit ni vitalité, j'étais maigre et nerveuse. Rien ne semblait me faire du bien jusqu'à ce qu'une amie m'apporta une bouteille de Vinol, préparation à l'huile de foie de morue à base de fer. Je commençai à en prendre et il me donna un bon appétit, je retrouvai la santé et la force jusqu'à ce que je fus devenue une toute nouvelle personne. Je considère que Vinol est une médecine merveilleuse pour tous ceux qui relèvent d'une maladie sérieuse. Il donne si promptement de la force et de la vitalité." — Mme G. I. Partridge, Franklyn, Mass.

Vinol est une préparation moderne à l'huile de foie de morue et à base de fer, il ne goûte pas l'huile et est agréable aux estomacs les plus faibles.

De par le monde, Vinol est le plus grand créateur de forces pour les vieilles gens, personnes faibles, femmes et enfants maladifs, après une maladie grave et pour les rhumes et toux chroniques. Ceux qui essayent Vinol et n'en éprouvent aucun bénéfice peuvent avoir leur argent remis.

Henri Lanctôt, pharmacien, coin Ste-Catherine et St-Denis ; coin St-Laurent et Prince Arthur ; coin Square St-Louis et St-Denis ; 447 St-Laurent (près DeMontigny). Le Vinol est aussi vendu à Montréal, par R. H. Bryson, pharmacien, coin des rues Ste-Catherine et Peel.

Revue Mondaine

Mariages.

On annonce pour le 20 avril prochain, le mariage de M. Eugène de Lorimier, fils de feu T. C. de Lorimier, avocat, à Madame Jos. Dépatie, née Maria Brousseau, fille du lieutenant-colonel Brousseau, régistrateur du comté de Laprairie.

—On annonce pour le 16 février prochain, le mariage de M. Armand Amireault, marchand de l'Epiphanie, avec Mlle Valentine Lamarche, fille de M. Toussaint Lamarche, de St-Esprit.

—On annonce pour le 23 février prochain, le mariage de M. A. Chrétien-Zaugg, pharmacien, frère du Dr Chrétien-Zaugg, à Mlle Alice Paquin, de Wotton, Qué.

—L'honorable M. Kerr, président du Sénat et Madame Kerr, sont partis pour Toronto, où leur fille, Mlle Nadine Kerr, doit, au commencement de février, épouser M. Osler, avocat.

—o—

Joli euchre.

M. C. Greaves, gérant de la Dominion Flour Paste Co., et Madame Greaves, de la rue Maisonneuve, recevaient dimanche soir, un grand nombre de parents et d'amis pour un joli parti de euchre. Il y avait environ soixante-quinze invités.

Ont remporté les prix : Mlle A. Godbout et Madame A. Aberi. Prix des mains seules : Madame I. Godbout.

MM. Geo. Gougeon, Pierre Cuilbault et Auguste Beaulieu. Prix des mains seules : M. Bélanger, L.E.M.

A minuit un magnifique goûter fut servi, suivi d'une gaie sauterie.

—o—

Parti de raquettes.

Madame E. Rodrigue, de la rue Mance, et Mesdemoiselles Rodrigue, donnaient, dimanche soir, un parti de raquettes très bien réussi, en l'honneur de Mlle Chénier, de Winnipeg, Manitoba.

Les couples joyeux se sont dirigés vers la montagne et par la température d'hier soir, il faisait vraiment bon en pleine campagne ; aussi les raquetteurs en ont-ils joui en dilettante.

Au retour, un joli goûter fut servi chez Madame Rodrigue suivi d'une gaie sauterie.

Ont pris part à ce parti : Mesdemoiselles Juliette Chénier, Z. Moreau, Dorilla Lacroix, Nicolet ; Ant. Poitras, A. Lafleur, C. Poitras, Emma et Georgine Charlebois, G. Pharand, A. Bellefeuille, Marie-Blanche et Adrienne Rodrigue.

MM. E. Lamontagne, H. Bellefeuille, E. Giroux, A. Gaulin, Woonsocket ; Frk. Trottier, J. Turnbull, J. Dame, H. Blouin, C. Royer, Ed. Poitras, P. Gosselin, F. Routhier, R. Rodrigue.

—o—

At home.

Réception charmante, de 5 à 7, hier, chez Mademoiselle Surveyer de la rue Lagauchetière.

Le thé était servi par Madame Pierre Beullac et Madame Frank McKenna.

Mlle Surveyer était très élégante dans une toilette en soie foulard bleu pâle, et Mademoiselle Marie était aussi bien gentille dans une jolie toilette directoire rose pâle.

—o—

Pour l'Europe.

—Madame Blanche LeMoyne de Martigny et ses deux jeunes filles se sont embarquées ces jours derniers pour un voyage en Europe. Elles iront à Gibraltar, en Espagne, etc.

—o—

Jolie soirée.

Madame Beaudoin, de la rue Plessis, donnait le 30 janvier, une très jolie soirée. On remarquait parmi les invités :

M. Art. Beaudoin, E. Lacroix, J. Beaudoin, P. Beaudoin, R. Beaudoin, Jos. et Ls. Beaudoin, J. Daignault, H. Beauchamp, M. O. Charbonneau et autres.

—o—

En ville.

M. Joseph Dupéré, de Rivière du Loup, est en cette ville.

—M. Camille Pouliot, avocat, de la Rivière du Loup, était en ville, hier, et est reparti aujourd'hui pour retourner chez lui.

ADIEU AU CELIBAT

Une sympathique démonstration au président de la Wingate Chemical Coy.

Les amis de M. Léo Ryan, le populaire propriétaire de la "Wingate Chemical Company", lui ont fait une jolie fête, samedi soir, au club Lafontaine.

Il s'agissait de célébrer l'abandon par M. Ryan, des rangs des célibataires et on a célébré cet événement.

Une magnifique coutellerie en argent a été offerte à M. Ryan.

Remarqué parmi les personnes présentes: MM. J. E. Tremblé, président des pharmaciens, Tansey, Christie, Horace Barré, de la PATRIE, Goulden, W. A. Stone, J. Weinfeld, S. Ryan, etc., etc.

DINER-CAUSERIE

Le prochain dîner-causerie de la Chambre de Commerce, qui avait été annoncé pour mercredi prochain, n'aura lieu que jeudi soir, au Club Saint-Denis.

NE SAVAIT PAS

Que le café en était la cause

Plusieurs habitudes journalières, particulièrement dans le boire et le manger, sont contractées en suivant l'exemple de nos aînés.

De cette manière la mauvaise santé s'attache souvent aux enfants. Une dame de Ga., dit :

"On me permit de boire du café d'aussi loin que je puis m'en rappeler, mais même enfant j'avais un estomac faible qui refusait fréquemment de garder la nourriture.

"J'avais toujours le goût du café dans la bouche et ce fut comme je m'en aperçus plus tard, la cause de la révolte de mon estomac contre la nourriture.

"Je vois maintenant que ce fut seulement en suivant l'exemple de mes aînés que je contractai et gardai la mauvaise habitude de boire du café. Ma digestion demeura pauvre, mes nerfs sans force, des maux de tête fréquents, et même alors je n'en soupçonnais pas la vraie cause.

Une autre affliction fut un teint mauvais et terreux pour la guérison duquel j'ai dépensé du temps et de l'argent pour des crèmes, crèmes à massages, etc., sans résultat.

Après mon mariage on me demanda d'essayer Postum et le croiriez-vous, moi, une buveuse invétérée de café, je pris du Postum pour la première fois. Nous le préparions bien — d'après les directions sur le paquet, et il avait une saveur très délicate et j'abandonnai aussitôt le café, avec les plus heureux résultats.

"J'ai maintenant un teint complètement clair et une peau douce, ma digestion est bonne et je n'ai pas eu de maux de tête depuis plus de deux ans."

"Il y a une raison."

Nom donné par la Postum Co., Battle Creek, Mich. Lisez "The Road to Wellville", dans les paquets.

Avez-vous déjà lu la lettre ci-dessus ? Il en paraît une nouvelle de temps en temps. Elles sont authentiques, vraies et remplies d'intérêt.

DUPUIS

LE GRAND MAGASIN A RAYONS DE L'EST

FRÈRES, LIMITÉE

447-449 RUE STE CATHERINE EST

Grande Vente après Inventaire

Notre Grande Vente Après Inventaire est commencée depuis ce matin, et déjà, toute la matinée, une foule nombreuse s'est pressée autour de nos comptoirs.

Il est connu du public que nous écoulons à sacrifice tous nos "surplus" de stock — que nos réductions sont sérieuses et réelles.

Nous offrons DES VALEURS ici — nous ne "bluffons" pas.

SACOCHES ET PORTE-MONNAIE.

Occasion vraiment merveilleuse. Une grande quantité d'échantillons provenant d'une importante manufacture de maroquinerie, sacoches, porte-monnaie, portefeuilles, etc. Pas un seul article dans ce lot vaut moins que 75c et plusieurs valent $1.50. Au choix .. **49c**

PAPETERIE.

Jolies boîtes fantaisie contenant 24 feuilles et 24 enveloppes, papeterie toile, fini tissu ou organdie. Annoncées antérieurement comme occasion à 25c. Exceptionnel **15c**

CRAVATES POUR HOMMES.

Stock considérable de cravates du dernier genre, Derby ou bouts volants. Valeurs 75c et 50c, maintenant vendues **23c**

MENUS OBJETS.

Epingles de sûreté marque "Dupuis Spécial", 1½ douzaine sur chaque carton, 6 cartons pour **25c**
Galon blanc marque "Dupuis Frères", 6 paquets pour **25c**
Jarretière marque "Hook-on". Prix régulier 25c, spécial **15c**
Supports de collet marque "Tolman", moitié du prix régulier, 2 cartons pour **5c**
Dessous de bras (préserves), grandeurs 1, 2 et 3. Valeurs 15c, 18c et 25c, pour **10c**

SOIERIES, Occasions sans Pareilles.

Soie chevronnée, grenat, vieux rose, bleu-marine, bleu-Alice, crème et blanc. Vendue régulièrement 90c, cédée à **54c**
Soie Tamaline rayée fantaisie, blanc et gris, bleu-marine et blanc, rose pâle et blanc, bleu-pâle et blanc. Valeur excellente à 50c la verge, cédée à **39c**
Soies lavables, rayures fantaisie, blanc et gris, bleu-marine et blanc, grenat et blanc, rose pâle et blanc. Une occasion à 50c la verge, par exception **33c**

DES CENTAINES D'AUTRES OCCASIONS NON MOINS ETONNANTES QUE CELLES-CI A TOUS LES RAYONS.

Commandes par poste exécutées promptement et avec soin.

DUPUIS FRERES LIMITEE LA MAISON DE QUALITE MONTREAL

Aux Consommateurs de Lait Condensé

Le rapport du gouvernement établit, au-delà de tout doute, la prééminence du

Lait Condensé "Reindeer"

ET DE LA

Crème Stérilisée "Jersey"

Ces produits ont la plus haute valeur nutritive et la qualité la plus uniforme.

Toutes les marques sont vendues aux mêmes prix.

C'est la qualité qui diffère!

The Truro Condensed Milk Co., Limited,

TRURO, N.S.

DEWAR'S "Special Liqueur"

est le Meilleur Whisky au Monde!

LA HERNIE Pour QUEBEC

M. A. Claverie (de Montréal) sera à Québec du 8 au 11 Février

Plus de baadages à ressort !

Plus de bandages soi-disant élastiques à boules molles et inconsistantes !

Les premiers sont des instruments de torture qui déchirent les chairs sur les reins et sur les hanches ; et qui, par leur pression violente, écrasent la hernie, entrent dans les muscles, ELARGISSENT la déchirure au lieu de la fermer, AGGRAVENT la rupture au lieu de la guérir.

Les autres sont absolument incapables de maintenir la hernie A LA PLACE VOULUE, c'est-à-dire, dans l'intérieur du corps ; si la hernie est grosse, ils la laissent échapper AU MOINDRE MOUVEMENT ; si elle est petite, ils la CACHENT, mais ne la contiennent pas ; ils sont donc impuissants à enrayer la marche du mal, et à prévenir L'ACCIDENT MORTEL DE L'ETRANGLEMENT.

Les seuls appareils en qui l'on puisse avoir confiance sont ceux qui ont pour eux, non pas la recommandation d'un ou de deux médecins, d'un ou de deux malades, mais L'APPROBATION OFFICIELLE DES GRANDS CORPS MEDICAUX, et les attestations de CENTAINES DE MILLIERS de patients.

Or, LES SEULS APPAREILS AU MONDE qui offrent de telles garanties sont les appareils brevetés de M. A. Claverie, le célèbre spécialiste de Paris, qui depuis un quart de siècle a attiré sur lui tant de fois l'attention du monde savant.

La dernière création, le "Talisman" résout d'une façon définitive la question du traitement de la hernie par le bandage.

Ce merveilleux appareil, LE PLUS PUISSANT de tous, et en même temps LE PLUS DOUX et le PLUS CONFORTABLE, maintient toutes les hernies quelles qu'elles soient, sans causer la moindre douleur, et sans se déranger jamais ; enfin il est le seul établi SCIENTIFIQUEMENT en vue de la guérison par la cure palliative.

De l'avis des premiers chirurgiens de France, c'est la perfection même de l'appareil herniaire.

M. A. Claverie reçoit habituellement à Montréal, 970 St-Denis, le lundi et le jeudi de 1 h. à 5 p. m., les autres jours (dimanches et fêtes exceptés) de 8 h. 1-2 à midi et de 6 h. 1-2 à 8 h. (Tél. Est 6304.)

M. A. Claverie sera à QUEBEC, du lundi 8 février au jeudi 11 (compris.). Il recevra au New Victoria Hotel de 9 h. a. m., à 3 h p. m., et de 6 h. à 9 h p. m.

Conseils gratuits. Discrétion absolue.

EAU GORLIER

L'parfume et adoucit la peau, donne au teint un velouté et une fraîcheur incomparables en le préservant du hale et de toutes les irritations. 50c le ½ flacon $1.00 le grand flacon 11 Place des Vosges Paris. En vente dans toutes les pharmacies. Vente en gros: ROUGIER FRERES Montréal.

ALITEE DEPUIS TROIS MOIS

Les gens disaient qu'elle avait la Consomption.

Lisez comment Mme T. G. Buck, de Bracebridge, Ont., fut guérie (de même que son petit garçon) par l'usage du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood.

Elle écrit : " J'ai cru devoir vous écrire pour vous faire savoir tout le bien que j'ai reçu de l'usage de votre Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood. Il y a quelques années, j'étais si souffrante des poumons que l'on me disait atteinte de consomption et que je ne verrais pas la fin de l'automne. Deux médecins me prodiguaient leurs soins et étaient fort alarmés à mon sujet. J'étais alitée depuis trois mois et quand je me levai, j'étais incapable de marcher ; pendant trois semaines je dus me servir de mes mains et de mes genoux pour me mouvoir, car mes membres ne semblaient être d'aucune utilité pour moi. J'avais abandonné tout espoir de revenir à la santé lorsqu'il m'arrivint de lire dans l'Almanach B.B.B. que le Sirop de Pin de Norvège était bon pour les poumons faibles. Je crus devoir en essayer une bouteille, et quand elle fut épuisée, j'étais beaucoup mieux ; je continuai l'usage du sirop et la guérison fut complète. Mon petit garçon, qui souffrait aussi de faiblesse pulmonaire, fut également guéri. Je garde toujours ce sirop dans la maison et je ne m'en passerais pas pour quoi que ce soit.

Prix 25 cents la bouteille, chez tous les marchands. Méfiez-vous des imitations du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood. Demandez-le et insistez pour avoir le véritable. Vendu dans une enveloppe jaune avec trois pins comme marque de commerce.

REFUGE DE NUIT

M. Rodias Ouimet, directeur du Refuge de Nuit, de la rue Notre-Dame Est, a soumis son rapport pour la semaine qui vient de se terminer. Le refuge a donné asile à 377 catholiques et 305 protestants. Deux familles ont été secourues à leur domicile. Un appel est fait au public en faveur des pauvres qui fréquentent son établissement. Il acceptera avec reconnaissance vieux linge, souliers et autres effets de première nécessité.

CASTORIA.

Pour la Signature de Chas. H. Fletcher

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

DISPARITION MYSTERIEUSE

EN RECHERCHE VAINEMENT, DEPUIS MERCREDI, M. PETER ROBERTSON, EMPLOYE CIVIL A OTTAWA.

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 1er.— Une disparition mystérieuse est celle de M. Peter Robertson du bureau du comptable du ministère de l'Intérieur.

Mercredi, il partit de sa résidence rue McLaren, pour se rendre à son bureau, et depuis, il n'a pas été revu. Sa famille est inquiète, M. Robertson étant malade depuis près d'un an. Récemment, il a même obtenu un congé de deux mois dans l'intérêt de sa santé.

Ses amis croient qu'il est parti pour Nevada, où l'un de ses fils est dangereusement malade.

A la suite de cette disparition inexplicable, l'honorable M. Oliver a ordonné un examen des livres de M. Robertson, et tout a été trouvé en parfait ordre.

M. Robertson est un homme de 5 pieds 5 pouces, brun, pesant 130 livres, et âgé de 66 ans. Il porte moustache brune. Au moment de sa disparition, il était vêtu d'un habillement foncé, veste rouge, pardessus doublé en vison et un feutre dur. Il est entré dans le ministère de l'Intérieur en 1877, et fut promu en 1904. Son traitement actuel actuel était de $1,650.

M. John D. Robertson, d'Edmonton, est arrivé à Ottawa pour aider à chercher son père; un autre fils, Edgar, est étudiant à l'Université McGill, de Montréal.

SOCIETE D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, 1er février, 1909.

M. l'abbé Pierre Beaulieu, curé de Saint Hubert, diocèse de Rimouski, décédé le 15 janvier dernier, était membre de la société d'une messe.

EMILE ROY,
chan. chancelier.

COURRIER DE ST-JEROME

(Spécial à La Patrie)

SAINT-JEROME, 1er—La Cour Saint-Jérôme, de la société des Artisans Canadiens-Français a fait l'élection de ses officiers, comme suit:

Chapelain, Rév. M. Marsolais; représentant du Conseil Exécutif, A. Clermont. Président, S. Thibodeau; 1er vice-président, Narc. Bélisle; 2me vice-président, Ad. Monette; Sec.-Trés. A. E. Beauchamp; 1er commissaire-ordonnateur, Chas. A. Lorrain, 2me commissaire ordonnateur, Jules Cloutier; Censeurs, J. D. Guay, P. Simard, R. Castonguay médecins conjoints, Dr F. P.Vanier, et Dr P. Marleau. A la même séance de cette société des résolutions de condoléances ont été votées à M. Antoine Carrière, à l'occasion du décès de son épouse.

—Madame Arthur Wilson, et Madame Jos. Lafontaine, épouse de notre chef de gare au C.P.R., sont très gravement malades.

"Femmes!"

'Etes-vous Nerveuses?'

Les résultats de la civilisation moderne sont mis en évidence par un accroissement des maladies nerveuses. Il ne peut pas en être autrement avec la façon dont nous mangeons, buvons, manquons de sommeil, et sommes dans une ronde d'excitation perpétuelle. Le travail, le chagrin, l'excitation, tout fatigue les nerfs, jusqu'à ce qu'ils se révoltent et ne veulent plus se calmer jusqu'à ce qu'un remède tel que les

Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs

viennent avec leurs propriétés fortifiantes des nerfs et les restaurent à leur condition naturelle.

Mme Wm. Lévi, Markdale, Ont., écrit: "Je souffrais depuis plusieurs années de nervosité", et comme beaucoup d'autres, je dépensais de grosses sommes d'argent en remèdes qui ne me faisaient aucun bien. J'étais si malade que le moindre bruit me faisait sauter et que mon coeur battait si fort que vous auriez pu l'entendre clairement et que je ne pouvais pas reposer sur mon côté gauche. Je vis quelques témoignages concernant les pilules de Milburn pour le coeur et les nerfs et décidai de les essayer; à ma grande joie et à ma surprise, elles m'ont complètement guérie et il en fallut seulement six boîtes pour obtenir ce résultat. J'ai une voisine, Mme Hickett, que j'engageai à les essayer et à qui elles firent le même bien. Je puis les recommander à tous ceux qui sont affligés comme je l'étais."

Prix, 50 cents la boîte, 3 boîtes pour $1.25, chez tous les marchands, ou expédiées directement sur réception du prix par The Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

COURRIER D'OTTAWA

LA JURISPRUDENCE ETABLIT QU'UNE SIGNATURE INSCRITE SUR UNE PETITION NE PEUT ETRE ENSUITE RAYEE, ETC.

(Spécial à la "Patrie")

OTTAWA, 1er — Le chancelier Boyd a déclaré samedi que l'incorporation de Clarkstown et Janeville, sous le nom de village Eastview, est valide. La requête de M. Arthur Gauthier, par conséquent, a été rejetée avec dépens.

Les adversaires de l'incorporation prétendaient que la pétition exigée par la loi n'était pas légale, vu qu'elle ne contenait pas cent signatures, quelques-uns des signataires s'étant retirés. Le juge a maintenu qu'une signature une fois inscrite sur la pétition, ne pouvait pas être rayée.

LIQUIDATION. — Un ordre de liquidation vient d'être accordé à l'"Ottawa Pulp & Paper Co.", établie en 1906 avec un capital de $50,000.

LES ECOLES PUBLIQUES ont coûté $9,000 en réparations durant le mois de janvier et d'ici aux vacances cette somme sera probablement portée à $30,000.

CONFERENCE. — Le 4 février, le maire Hopewell, fera une conférence au Board of Trade, sur Ottawa et les avantages que la ville offre aux manufacturiers. Le maire est d'opinion, que pas une seule ville en Canada peut rivaliser avec Ottawa, dans les avantages naturels offerts aux nouvelles industries.

MISERE FUNESTE. — L'inspecteur de la société protectrice des enfants vient de découvrir un cas de misère et aussi de négligence remarquable. Dans une famille pauvre, un enfant de deux ans tomba malade de la méningite. N'ayant pas d'argent pour appeler le médecin, les parents ne songèrent pas non plus à s'adresser à des voisins ni à l'hôtel de ville où se tient constamment un fonctionnaire chargé des pauvres. L'enfant devint aveugle et l'inspecteur l'a conduit chez un oculiste. Ce dernier déclara le cas incurable et dit qu'il aurait été facile de lui sauver la vue dès le début de la maladie.

CONSEIL DE CARLETON. — Le conseil du comté de Carleton, a décidé de s'adresser à la législature d'Ontario pour faire ses élections tous les deux ans, au lieu de chaque année. Le salaire du trésorier, M. Reilly, a été augmenté de $100 soit $1,400 par année.

POUR LES FEMMES. — L'échevin Ross, proposera ce soir à l'assemblée du conseil de ville, qu'un bureau de votation soit établi dans chaque quartier, pour les femmes qui ont le droit de vote aux élections municipales.

LES SUFFRAGETTES. — M. Ralph Smith, député fédéral de Nanaimo, a répondu à l'association des suffragettes d'Ottawa, qu'il appuyait toujours leur cause, mais que le temps n'était pas encore venu de présenter un bill au Parlement.

Les suffragettes ont l'intention de commencer une campagne générale dans le pays, et dans ce but veulent faire venir un champion de leur cause" en Angleterre. Il est question de Mme D. Bennington Wells, l'une des plus ardentes suffragettes de l'Europe. Cette dame est actuellement à Montréal et pourra peut-être prolongée son voyage en Canada afin d'aider à ses amies d'Ottawa. Madame Wells à Londres est montée sur le piédestal d'une statue dans un parc public pour faire un discours à la foule, reclamant le droit de vote pour les femmes. Le 9 du courant, Mme Ralph Smith, épouse du député de Nanaimo, fera une conférence, à Ottawa, sur le suffrage féminin.

A RIDEAU HALL — Lady Sybil Grey, épouse de Lord Grey, gouverneur d'Angleterre, après une absence de huit mois. Le comte Onslow, ancien lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Zélande, et sa fille, lady Dorothy Anslow, sont à Rideau Hall, les hôtes du gouverneur général. Lady Hanbury-William, épouse du secrétaire militaire de Lord Grey, est partie pour l'Angleterre où elle passera quelques semaines.

OBITUAIRE — Un grand nombre de citoyens de la capitale ont appris avec regret, la mort de Mme Napoléon Faulkner, épouse du gérant de la maison Baradeau et fils, de Montréal. Le mari de la défunte était autrefois marchand de fourrures à l'angle des rues Rideau et Sussex, à Ottawa.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à Ottawa, et le service fut chanté à la Basilique.

QUI SERA PRESIDENT? — A moins que M. T. Lavigne, ne donne sa démission comme président de la commission des écoles séparées d'Ottawa, des moyens seront pris pour faire déclarer son élection irrégulière. Semblable procédure s'appliquera aussi à tous les présidents de comités. Cette élection a été faite par bulletins secrets et non ouvertement comme l'exige la loi des écoles. Si l'élection du président Lavigne est annulée, son successeur sera probablement M. Martial Côté, candidat choisi par les commissaires canadiens-français et défait par M. Lavigne avec le vote des commissaires irlandais, contrairement à l'entente qui existait entre les deux factions.

Jouissez de vos Repas

En mangeant simplement une délicieuse petite tablette après chacun d'eux.

Une Tablette digère un Repas.

Quand la digestion est parfaite, les fluides nécessaires à cette fonction viennent naturellement en aide à l'estomac. Ils sont dans de justes proportions et accomplissent leur travail rapidement et bien. Quand l'indigestion et la dyspepsie prévalent, les mêmes sucs viennent lentement, quand toutefois ils viennent, sont faibles et insuffisants ou sont remplis d'acide ou d'alcali.

Quand une telle condition existe, chaque repas est une dure tâche imposée aux organes digestifs. Le repas devrait renforcer les sucs, mais, au contraire, il les affaiblit, de sorte que l'homme, par le fait qu'il mange, crée des conditions qui d'elles-mêmes, lui causent du dégoût pour le repas suivant.

En prenant une tablette de Stuart contre la dyspepsie, vous mélangez la tablette avec votre salive, et dans votre estomac elle devient un fluide fort et vigoureux, beaucoup plus puissant que les sucs digestifs naturels. Ces tablettes sont composées de légumes naturels et d'essences de fruits combinés avec de l'hydraste, "golden seal," lactose, noix, pepsine aseptique, bismuth et gingembre de la Jamaïque. Voilà la formule, dont un grain digérera 3000 grains de nourriture dans tout estomac. En outre qu'elle digère la nourriture, elle donne au sang le pouvoir d'enrichir les sucs digestifs de telle sorte qu'après quelque temps la nature pourra se suffire à elle-même. Si vous n'avez pas d'affection d'estomac, une de ces tablettes après chaque repas est une aide puissante pour la nature et c'est une excellente habitude à contracter.

Allez chez n'importe quel pharmacien et demandez-lui son opinion sur les tablettes de Stuart contre la dyspepsie. Nous attendons sa réponse de pied ferme s'il est un honnête homme. Elles se vendent à 50c le paquet. Envoyez-nous vos nom et adresse et nous vous expédierons un paquet d'essai gratis par la malle. Adressez F. A. Stuart Co., 150 Stuart Bldg., Marshall, Mich.

TREIZE ET NON PAS TRENTE

Une erreur, ou plutôt une distraction de traducteur, nous a fait annoncer, samedi, l'ouverture de la trentième vente annuelle de produits alimentaires purs chez Carsley, tandis que c'est la treizième vente qui s'ouvre aujourd'hui. 248-1

MENACES PUIS ARRESTATIONS

(Spécial à la "Patrie")

ST-CHARLES DE BELLECHASSE, 1er — Il existe ici un état de chose vraiment déplorable. Les hommes qui font le pelletage du charbon exécutent un travail de galérien, enveloppés par les gaz qui se dégagent continuellement de la masse de charbon en feu. Quatre ou cinq inspecteurs, venus de Moncton, dirigent les travaux en ayant plus ou moins la sympathie des travailleurs qui ne comprennent pas la langue dans laquelle on les commande.

A ces causes de mécontentement est venu s'ajouter un incident, qui, tel la goutte d'eau qui fait déborder le vase trop plein, a mis les cerveaux en ébullition.

Contrairement à la coutume, les contremaîtres voulurent faire travailler les hommes le jour de l'An, ce que ceux-ci refusèrent de faire, et les choses allèrent toujours en s'aggravant depuis, des menaces furent proférées, suivies d'arrestations qui auront leur dénouement devant les tribunaux du pays. Ces choses auraient pu être en partie évitées, dit-on, si la direction des travaux avait été confiée à des gens de l'endroit, sans compter l'argent épargné au pays.

CHANEGMENTS JUDICIAIRES

On lit dans le "Courrier de Montmagny," l'organe de M. le sénateur Choquette:

"Il appert que le Juge en Chef de la Cour d'Appel, Sir H. T. Taschereau, qui a droit à sa retraite avec plein salaire, doit prochainement remettre sa démission entre les mains du ministre de la Justice et qu'alors les remaniements judiciaires suivants auront lieu.

"Sir François Langelier, Juge en Chef suppléant de la Cour Supérieure, serait nommé Juge en Chef de la Cour d'Appel et serait remplacé par Sir Louis Jetté comme Juge en Chef suppléant de la Cour Supérieure; l'Hon. Juge Mailouin serait transféré à Québec pour remplir la vacance causée par la promotion de Sir F. Langelier; l'Hon. Juge Gagné serait alors transféré de Chicoutimi à Arthabaska, ce qui serait aussi une promotion, et il serait remplacé à Chicoutimi par M. Camille Pouliot, C.R., de Fraserville, ou M. L. Allain, C.R., de Chicoutimi.

"Nous donnons, naturellement, ces rumeurs pour ce qu'elles valent, mais elles sont très vraisemblables."

CONSULTATION POPULAIRE DE LA "PATRIE"

CITOYENS

1er.—Désirez-vous des réformes dans l'administration municipale?

2me.—Etes-vous en faveur de la réduction du nombre des échevins à un par quartier?

3me.—Croyez-vous qu'il serait préférable de confier la direction des principaux services publics à une commission spéciale?

NOM .....

ADRESSE .....

MONTREAL, ... **1909.**

Prière de répondre aux questions et de donner votre nom et votre adresse.

OUVREZ UN COMPTE DE CREDIT

VENTE D'INVENTAIRE DE WILDER

Le Plus Grand Magasin d'Ameublements de Maison, au Canada.

Ce n'est pas aller trop loin que de déclarer que Wilder est renommé pour ses

MEUBLES, STYLE MISSION

Si vous aviez été du nombre des acheteurs avides, samedi dernier, vous auriez dit avec eux: "Il y a ici quelque chose dont j'ai besoin," mais nous allons tout de même vous donner l'occasion de vous procurer des ***Meubles Style Mission,*** pour le ***Salon, Salle à diner, Corridor*** et ***Chambre à coucher*** à des prix réduits à cause d'inventaire.

Nous avons aussi plusieurs lignes

d'ECHANTILLONS DE MEUBLES,

que nous ne tiendrons plus la saison prochaine, nous avons ***coupé les prix en deux.*** Venez mardi matin si vous le pouvez.

TOUS LES TAPIS achetés cette semaine, mesurés, cousus, posés et doublés GRATUITEMENT. Nous vous épargnons tout le travail et le trouble. Tout ce que vous avez à faire est de venir et choisir vos TAPIS

NOUVEAUX TAPIS DE PASSAGE et de Salon, en Tapestry. Prix depuis . . . . . ***75c*** la verge.

NOUVEAUX TAPIS en Tapestry, pour Salles à Diner, depuis . . . . . ***65c*** la verge.

NOUVEAUX TAPIS de Passage et d'Escaliers, en Tapestry, depuis . . ***55c*** la verge.

Nous sommes justement à déballer une grosse consignation de TAPIS BRUXELLES et AXMINSTER ANGLAIS, dans les nouveaux styles et couleurs du printemps. Les prix varient

Depuis 98c en montant.

SOFA-LIT "THE ENGLANDER"

Demonstration

Dans la Vitrine de l'Ouest.

Le Sofa-lit Englander épargne à la ménagère, beaucoup de temps, travail et trouble. Il peut se changer de sofa en lit, dans quelques instants. Un enfant peut opérer ce changement. Il est absolument sanitaire, la monture étant de fer; il peut supporter n'importe quelle pesanteur et durera indéfiniment. Remarquez bien la demoiselle dans la vignette. Elle tient les oreillers dans la main gauche et les bords sont relevés avec le pouce droit. Pour changer le lit en sofa, il faut opérer en sens inverse.

La valeur régulière de ce sofa est $17.00.

$12.90

Cette vente n'est que pour deux jours. Ces sofas-lits sont vendus en bas du prix coûtant, afin de les faire connaitre.

DESCENDEZ AU

SOUS-SOL DE WILDER

Et Voyez ce qu'il Faut pour Vous à cet endroit, vous y trouverez

De la Vaisselle et de la Verrerie, Articles en Granit et en Ferblanc, en Bois et divers autres, A DES PRIX REDUITS A CAUSE D'INVENTAIRE

LES PIANOS MARTIN-ORME SONT RECOMMANDES DANS LES TERMES LES PLUS FORTS PAR LES MEILLEURS MUSICIENS. DEMANDEZ NOS PRIX.

Nous avons les Machines à Coudre NEW WILLIAMS. Prix spéciaux et Termes Spéciaux.

LIVRAISON GRATUITE à Montréal-Ouest, Rockfield, Blue Bonnets, Lachine et Dixie, tous les vendredi. Saint-Lambert, Longueuil et Montréal-Sud tous les samedis.

H. A. Wilder & Co.,

292 RUE STE-CATHERINE OUEST.
Près du Square Phillips.
Magasin du bas de la ville: 258 RUE SAINT-JACQUES.
Commandes par la Poste promptement Executées.

LE BANQUET DU BARREAU

(Suite de la 1ère page)

câblogramme, de M. Donald MacMaster, C.R., qui est présentement à Londres.

A l'heure des santés on chanta: "Dieu sauve le roi", et tous purent à la santé du roi Edouard.

M. GERVAIS,

le président, se leva ensuite pour porter la première santé: "Nos invités."

Le barreau de Montréal, dit-il, est heureux de se rappeler ce soir, qu'il jouit depuis au-delà de 60 ans, de la personnalité civile et politique. Car dès 1849, il existait déjà des avocats célèbres au barreau de notre ville. S'il est une institution sociale qui puisse se vanter d'être approuvée par les générations passées et actuelles; qui puisse se glorifier d'avoir résisté aux changements dans les Etats, c'est bien la classe des jurisconsultes.

Prédisposé par atavisme, entraîné par culture spéciale, à rendre juste et équitable l'application des lois, l'avocat se montre assez souvent indifférent aux choses utilitaires. De tout temps, ses efforts ont tendu à assurer une meilleure distribution de la justice, et à faire reconnaître l'égalité parmi les hommes et le respect de la personne humaine. C'est ce qui explique en définitive que la magistrature soit restée debout à travers les changements et les révolutions. A nous de continuer le grand rôle de notre profession.

Ce soir, le Barreau est fier d'avoir à sa table M. le juge Girouard —Il est fier de compter au nombre de ses membres, les deux distingués ministres, les honorables Brodeur et Lemieux. De plus, il a l'honneur d'avoir pour commensal, le premier ministre de la province de Québec, récemment honoré par le roi, Sir Lomer Gouin.

Le Barreau compte encore, au nombre de ses invités, un des plus brillants jurisconsultes, dont puisse s'enorgueillir la magistrature de n'importe quel pays: M. le juge Mathieu.

Enfin, notre réunion s'honore de la présence des représentants des Chambres de Commerce de Montréal.

A la santé des invités du barreau répondent Messieurs P. F. Walton, doyen de la Faculté de Droit, à l'Université McGill; Farquhar Robertson, président du Board of Trade, et M. Isaie Préfontaine, président de la Chambre de Commerce.

M. Walton s'excuse d'avoir été pris à l'improviste. Il félicite M. le juge Mathieu de sa belle carrière et termine en remerciant de l'honneur qu'on lui fait, de le faire répondre à cette santé.

M. Robertson, président du Board of Trade, dit quelques mots de remerciement et demande aux hommes de profession de se joindre aux hommes de Commerce pour obtenir une meilleure administration civique à Montréal.

M. Isaie Préfontaine, président de la Chambre de Commerce parle ensuite. Le temps est venu pour les hommes de loi et les hommes de commerce de s'unir pour la prospérité du pays.

En Europe, on ajoute aux facultés des universités, des facultés de commerce. Les magistrats et les avocats sont membres des Chambres de Commerce.

Les nations qui ont ignoré le commerce ont été distancées par celles qui ont su s'instruire dans cet art. Il ne suffit pas d'être un chef d'atelier. Le commerce doit devenir une profession intellectuelle. Quand on en sera là, les professions libérales cesseront d'être encombrées.

"L'action combinée des hommes de loi et des hommes de commerce, fera de Montréal une grande cité, de la province de Québec, une grande province, du Canada une grande nation."

L'hon. E. W. Atwarer propose la santé de

LA "MAGISTRATURE."

Quand on m'a demandé, dit-il, de porter le toast aux magistrats, je me suis demandé: "Que vais-je dire pour leur défense"? Pourtant puisque par modestie ou délicatesse, ils ne plaident pas eux-mêmes, je vais le faire pour eux. Pour être un bon juge, disait un vieux philosophe, il faut écouter attentivement, répondre courageusement, considérer justement et décider impartialement."

A ce compte-là, nous n'avons rien à reprocher à nos juges. Il nous arrive de trouver que leur jugement n'est pas toujours sûr, mais dans ces cas-là, notre adversaire pense toujours le contraire. Le juge Monk me disait un jour, où je pestais contre le juge d'avoir perdu ma cause: "Si jamais vous êtes juge, vous verrez que tous les bons jugements viennent de la loi, et que tous les mauvais viennent du juge."

Puis l'orateur établit une comparaison entre les juges de Québec et d'Ontario, quant au nombre et à la façon d'administrer la justice et termine en disant que nous devons être satisfaits et fiers de notre magistrature des différentes cours.

M. GONZALVE DESAULNIERS,

qui porte la même santé, dit: J'aurais préféré vous inviter à boire à la santé des magistrats, car ils en ont plus besoin que la magistrature. La magistratures demeure, mais les magistrats passent. En honorant la magistrature, nous honorons le majestueux édifice du droit, fruit du travail ininterrompu des siècles. Le droit, c'est le patrimoine intellectuel de l'humanité: il est né avec elle et il vivra encore quand elle sera morte.

Effacez le droit du décalogue, effacez-le des Douze Tables, effacez-le de la Grande Charte, effacez-le des cahiers de la convention, et toujours il renaîtra dans sa forme la plus pure, dans la conscience de tous les hommes, toujours il apparaîtra sous son double aspect de fixité et de mobilité. En effet, sa structure éternelle pourra quelquefois se modifier dans ses formes, mais jamais dans son essence. Et c'est la gloire de la magistrature d'avoir su le suivre dans ses diverses manifestations.

Notre magistrature est digne de la confiance des citoyens et du barreau, et chaque fois qu'elle voudra concilier le Droit avec la Justice, elle trouvera en nous ses plus précieux collaborateurs.

M. LE JUGE GIROUARD,

répondant à la santé de la magistrature, dit qu'il n'est pas question pour lui de démissionner. "Car je n'ai pas comme M. le juge Mathieu, la vertu de résignation." Je voudrais, dit-il, vous parler un peu du Barreau d'autrefois, en 1860. Et l'orateur donne une liste des juges et des avocats de Montréal en 1860. Il y avait alors 150 avocats sur une population de 90,000 âmes. Sur ce nombre, il en reste dix, qui sont juges ou l'ont été.

En terminant, M. le juge fait remarquer qu'aujourd'hui un avocat doit connaître plus que la loi de Québec, mais aussi celle des autres provinces, parce qu'il est appelé à donner des avis à ce sujet. Il conviendrait donc que dans les universités de Québec, on établisse une chaire de Loi Commune anglaise et que dans les universités des autres provinces, on établisse des chaires de Droit romain.

(Suite à la 11e page)

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher — La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

FEU M. L. R. BEAUGRAND

M. Louis Rodolphe Beaugrand, avocat de publicité bien connu à Montréal, frère de feu Honoré Beaugrand, ancien propriétaire de la PATRIE, est mort hier à sa résidence No. 442 rue Workman, après une courte maladie.

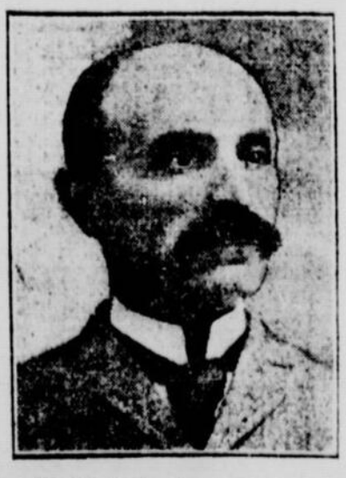

Feu M. L. R. BEAUGRAND

Il laisse une veuve et deux fils: Frédéric, voyageur de commerce, et Léopold, employé du Pacifique Canadien.

UNE FUITE DE VAPEUR

Alton Ganghon, âgé de 23 ans et Thomas Burke, âgé de 32 ans, le premier chauffeur et le second serre-frein furent brûlés l'un aux jambes et à la poitrine et l'autre aux mains et à la figure, par une fuite de vapeur, qui s'est produite dans leur locomotive.

L'accident est arrivé vers 8.30 hrs hier matin, près de Highlands, sur une locomotive du C.P.R.

Une fuite de vapeur sortant de la chaudière, souffla dans la braise du foyer puis causa l'accident. Nos deux hommes ne virent rien de mieux à faire que de sauter en bas du train; pendant que ce dernier continua sa route jusqu'environ à une couple de cent verges, sans aucun contrôle.

Mais la vapeur qui fuyait actionna les freins et le convoi stoppa.

Les victimes sont à l'hôpital Victoria. Leur état n'est pas dangereux. Le mécanicien a eu aussi quelques brûlures, mais vu leur peu de gravité, il fut conduit chez des amis à Lachine, où on le pensa.

LE FUTUR VICE-ROI

SERA-CE M. WINSTON CHURCHILL OU LORD GREY QUI SUCCEDERA, POUR GOUVERNER L'INDE A LORD MINTO?

LONDRES, 1er.— Le bruit court que l'on va offrir à M. Winston Churchill le poste de vice-roi de l'Inde, en remplacement de lord Minto, qui désire prendre sa retraite. On annonce, cependant, dans d'autres milieux, que le jeune ministre va rester à son poste, où on a besoin de lui, et que lord Grey, le gouverneur-général actuel du Canada, va devenir vice-roi de l'Inde à l'expiration de son terme d'office en septembre prochain.

Cette dernière hypothèse est rendue plus vraisemblable par le fait que lord Morley, le secrétaire d'Etat pour l'Inde, est actuellement en Amérique, où sa mission est représentée comme une mission secrète. On suppose généralement qu'il est allé consulter lord Grey à ce sujet.

Le succès remarquable obtenu par lord Grey comme gouverneur général du Canada a attiré l'attention publique, et ceux qui sont à la tête des affaires croient que son expérience diplomatique et l'autorité dont jouit le nom de sa famille dans les mieux diplomatiques sont les qualités les plus nécessaires au prochain vice-roi pour améliorer la situation actuelle dans l'Inde.

DANIEL KNIGHT

Daniel Ridgeway Knight, le peintre américain, a été proposé au grade d'officier de la légion d'honneur. M. Knight a reçu la croix de la légion d'honneur en 1892.

Preuves pour les Femmes malades

LYDIA E. PINKHAM

Aucun autre remède n'a eu autant de succès pour soulager les femmes souffrantes, et n'a reçu de plus sincères témoignages que le **Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.**

Dans toutes les contrées, vous trouverez des femmes dont la santé a été rétablie par le Composé Végétal de Lydia E. Pickham. Presque toutes celles que vous connaitrez, ainsi que leurs amies ont bénéficié de ce remède.

Dans le Laboratoire Pinkham à Lynn, Mass, toute **femme** peut voir en tout temps, des files contenant plus d'un million cent mille lettres, venant des femmes, demandant la santé, et là aussi, sont des lettres dans lesquelles, elles constatent ouvertement, sous leur signature, qu'elle furent guéries par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a sauvé des centaines de femmes d'opérations chirurgicales.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est fait de racines et d'herbe, sans aucune drogue ; il est salutaire et inoffensif.

La raison pour laquelle le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a eu tant de succès, est parcequ'il contient des ingrédients qui agissent directement sur l'organisme féminine en le fortifiant et le remettant dans son état de santé normale.

Les femmes qui souffrent de ces maladies douloureuses, particulières à leur sexe, ne doivent pas perdre ces faits de vue, et douter de l'efficacité du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham qui peut leur rendre la santé.

UN ARTICLE DU "TIMES"

LE GRAND JOURNAL LONDONIEN DECLARE QU'IL N'Y A PAS LIEU POUR LE CANADA DE SE PLAINDRE DES METHODES DE LA DIPLOMATIE BRITANNIQUE, AU SUJET DU TRAITE DES EAUX LIMITROPHES

LONDRES, 1er.— Dans un article paru, hier, le "Times" faisant allusion aux plaintes formulées depuis longtemps par la presse canadienne contre les méthodes et les traditions de la diplomatie britannique, dit que le sentiment général au Canada, à ce sujet, n'est pas éloigné d'être un grief historique profondément enraciné contre le lien impérial. Le "Times" se met ensuite à "parler franchement" du grief provoqué immédiatement par le traité des eaux limitrophes, et dit que c'est représenter les faits faussement que de prétendre que la routine diplomatique britannique cache au Canada les termes du traité. Autant qu'on sache ici, le traité n'a pas été rendu public aux Etats-Unis, et ne saurait l'être que par un mépris complet des usages et de l'étiquette internationale. Il a été communiqué au sénat américain parce que la sanction du sénat est indispensable pour qu'il devienne loi.

"On peut, cependant, prétendre au Canada que, tandis que les nécessités constitutionnelles expliquent les circonstances qui ont motivé la plainte, elles ne font pas disparaître le grief populaire contre un système qui décide les questions affectant les intérêts canadiens sans s'occuper comme il convient du sentiment canadien. Si cela ne représente pas faussement le point de vue canadien, cela trahit une fausse conception du cas. Le traité, a, en réalité, été rédigé par un fonctionnaire du gouvernement canadien, et tous les amendements y ont été faits à la demande ou avec l'approbation de ce gouvernement. Ses termes sont donc aussi bien connus à Ottawa qu'à Whitehall, où on n'en a pas encore reçu le texte. Le public canadien, comme une très petite proportion du public britannique, peut peut-être prétendre qu'aucun traité ne devrait être conclu par les ministres sans être référé au parlement. S'il en est ainsi, il n'a qu'à faire connaître le fait au gouvernement qu'il a élu lui-même."

Parlant de la demande d'un représentant du Canada à Washington, le "Times" croit qu'un tel représentant ne pourrait pas exercer autant d'influence qu'un envoyé spécial dans un cas particulier. "Il ne pourrait pas, non plus, parler avec autant de force comme simple représentant du Dominion. La force armée au fond du tableau, comme l'ont éloquemment démontré les récents événements en Europe, est toujours la seule sanction à laquelle la diplomatie puisse demander de l'effet. Si le Canada désire la puissance de l'empire, pour revêtir ses représentants de sa force et de ses arguments sans rivaux, il doit accepter les conditions auxquelles cette puissance peut lui être conférée."

Le "Times" dit en concluant: "Il serait difficile de démontrer au Dominion qu'il a quelque chose à gagner en refusant l'appui de la diplomatie britannique ou en cherchant quelle aux conditions sur lesquelles cette diplomatie est basée, comme cela est démontré par le degré auquel la diplomatie canadienne est embarrassée, par l'absence de l'appui impérial, dans ses négociations actuelles avec la France."

LA REPRESSION DE LA DEBAUCHE

La police du poste No 4 a fait, dans la nuit de samedi à dimanche, une descente dans trois maisons de désordre, situées sur les rues Cadieux, Charlotte et Saint-Justin. Ces maisons avaient été fermées depuis les dernières raffles, ce qui n'empêche pas qu'on y a trouvé six femmes qui ont été conduites au poste central.

Les prévenues subiront leur procès en cour du recorder.

BLESSURES LEGERES

Samedi avant-midi, vers 10 heures, un ouvrier, nommé Duval, âgé de 27 ans, et travaillant au couvent de Villa-Maria s'est infligé des contusions en faisant une chute.

A l'hôpital Notre-Dame, où il a été transporté, on a constaté que ses blessures n'avaient aucune gravité.

CONFEDERATION SUD-AFRICAINE

LES DELIBERATIONS AU CAP, DES DELEGUES DU TRANSVAAL, DE LA COLONIE DU CAP DE L'ETAT DE LA RIVIERE ORANGE ET DU NATAL AU SUJET DE LA CONSTITUTION D'UNE CONFEDERATION DE SIX PROVINCES

LONDRES, 1er.—Les représentants de quatre colonies, le Transvaal, la Colonie du Cap, le Natal et l'Etat de la Rivière Orange, sont actuellement en conférence au Cap dans le but de formuler un plan d'union et d'ajouter à l'Empire Britannique une grande confédération presque aussi importante que l'Australie et le Canada.

Il est peu probable que feu Cecil Rhodes se soit douté que moins de douze ans après la destruction de l'indépendance hollandaise en Afrique, une société dominée par des esprits hostiles comme le docteur Jameson, qui a organisé le "raid" d'où est sortie la guerre, le président Stein, de l'Etat d'Orange qui a perdu par le fait de cette guerre son titre d'Etat Libre, et les deux grands généraux boers, Botha et Dewet, tiendrait dans sa maison une conférence amicale en vue d'unir les Hollandais et les Uitlanders en une nation semi-indépendante sous le drapeau britannique. Plus remarquable encore est le fait, proclamé par la presse anglaise, que les réunions de la conférence ont été signalées jusqu'ici par une harmonie singulière et se termineront probablement par un succès éclatant.

Il se passera encore un an avant que l'union sud-africaine puisse devenir un fait accompli, si les délégués réussissent à établir une forme pratique de gouvernement. Après que le congrès aura adopté le projet présenté par les délégués du Transvaal sous la forme d'une constitution, le parlement devra être soumis aux parlements des quatre Etats et sera ensuite présenté à la ratification du peuple.

Les réunions ont été tenues à huis-clos jusqu'à présent. La forme de gouvernement que l'on prédit est un compromis entre l'union et la confédération. La plupart des délégués sont en faveur d'un plan approchant l'union canadienne plutôt que d'une confédération d'après le système australien. Les frontières actuelles des colonies seront abolies, et les colonies seront divisées en six Etats pour les fins de contrôle local par des législatures à une seule chambre dont les pouvoirs seront explicitement définis. Tous les pouvoirs du gouvernement non délégués aux législatures locales seront exercés par le parlement central, qui aura une chambre haute et une chambre basse.

Les deux questions politiques les plus importantes soumises au congrès, sur lesquelles il y a divergence d'opinion, concernent le droit de suffrage et la condition des indigènes. Il y a, cependant, à part ces deux questions, un élément de discorde contre lequel viendra se briser le projet d'union, s'il doit être brisé. C'est le choix d'une capitale. Les intérêts et les jalousies locales jouent un grand rôle dans cette question. Pretoria et le Cap sont les deux villes qui ont le plus de chances d'être choisies.

Il reste encore à régler plusieurs questions avant que l'union puisse être cimentée. Mais ce sont plutôt des questions de détail, et les chefs des deux races sont en faveur d'une union plus intime sur la base de la nationalité, et, autant que possible, d'une nationalité indépendante.

AVIS SPECIAL

Une maison recommandable

ne vend que des marchandises recommandables. Tout Piano ou Orgue acheté chez Layton Bros., est pleinement garanti. Bureaux et salles de vente, 144 rue Peel.

29-1-3

UN DANGEREUX MELANGE

Walter Miller, âgé de 31 ans, demeurant 778 Sainte-Catherine ouest, surintendant de l'usine Heming, s'est infligé des blessures à la figure et aux mains, en faisant un mélange de salpêtre, d'ammoniaque et de potasse.

Il a été transporté à l'hôpital Victoria.

Prenez l'habitude d'envoyer votre linge à la Toilet, 425 rue Richmond.

CONGRES A CHICAGO

C'EST L'ASSOCIATION DE L'HYGIENE SCOLAIRE AUX ETATS-UNIS QUI LE CONVOQUE

CHICAGO, 1er.— En notre ville, les 22, 23, 24 et 25 de ce mois se réunira le troisième congrès de l'Association de l'Hygiène Scolaire aux Etats-Unis.

On remarque parmi ceux qui prendront part aux délibérations: le Dr H. P. Walcott, président du bureau d'hygiène du Massachusetts; M. A. E. Bennett, doyen du département de pédagogie à l'Université de l'Iowa; le Dr J. H. Kellogg, surintendant du Sanatorium de Battle Creek; M. W. H. Maxwall, surintendant des écoles de New-York; le Dr F. Allport, professeur d'ophtalmologie, à la Northwestern University; le Dr J. H. Hurty, secrétaire du Bureau d'Hygiène de l'Indiana; le Dr J. J. Cronin, du bureau d'hygiène de New-York; le Dr E. O. Jordan, professeur de bactériologie, à l'upiversité de Chicago; M. W. E. Chancellor, surintendant des écoles de Washington, et autres.

A la séance du 23 février, le Dr Gulick, de New-York, présentera un rapport détaillé sur la situation de l'enseignement de l'hygiène dans les écoles et collèges des Etats-Unis.

Le Dr Seerley, président de l'Ecole Normale de l'Iowa, discutera les problèmes de l'hygiène en rapport avec les programmes de l'Ecole Normale.

Le Dr Small, du High School de Washington, communiquera un travail important sur la santé des instituteurs et institutrices aux Etats-Unis.

Aux autres séances, on discutera la question de l'inspection médicale, la nécessité d'avoir un département d'hygiène dans tous les bureaux d'éducation; la ventilation des maisons d'écoles, l'état de l'hygiène scolaire dans l'Indiana; les rapports de l'hygiène scolaire avec l'hygiène publique, etc.

Ce congrès a une très grande importance aux Etats-Unis et est suivi avec un intérêt particulier par toutes les associations médicales, aussi bien que par les associations d'instituteurs et d'institutrices; il a contribué à réaliser des progrès sérieux et a aidé largement à populariser l'inspection médicale dans les écoles.

LA GUERRE AU JEU

Le chef Campeau continue sa campagne contre les maisons de jeu et malgré toutes les précautions prises par les amateurs du tapis vert, il ne se passe guère une semaine sans qu'une ou deux arrestations soient faites.

Entre onze heures et minuit, samedi, le chef, accompagné des lieutenant Grandchamps, Talbot et Gagnon, opéra une descente dans une boutique de barbier située au No 301 de la rue Beaudry, où ils arrêtèrent dix hommes et confisquèrent une table de jeu et des cartes.

Prisonniers et instruments de jeu furent transportés au poste central.

Arthur Terrault déclara qu'il était le propriétaire de l'établissement et il devra répondre à l'accusation d'avoir tenu une maison de jeu. Les deux autres prévenus sont accusés d'avoir été trouvés à cet endroit.

Quelques-uns peuvent avoir l'excuse de n'avoir pas joué et d'avoir été simples spectateurs, mais la loi ne fait aucune distinction et ils sont passibles de la même pénalité que les joueurs eux-mêmes.

—o—

La cour des sessions spéciales présentait, samedi, un nouvel aspect. Environ cent sujets de Sa Majesté l'Empereur de Chine, étaient présents en cour pour assister au procès de trois de leurs compatriotes accusés d'avoir tenu des maisons de jeu aux Nos 49, 47 et 50 rue Lagauchetière Ouest.

L'arrestation fut faite le 22 décembre dernier.

Seuls les agents de police ont été entendus et le juge Choquet ajourna ensuite la cause à mardi prochain.

PREVENU DE VOL

Un nommé Fred Brillon, domicilié rue Cadieux, et qui a déjà eu maille à partir avec la justice, a été arrêté samedi avant-midi, par les détectives Leboeuf et Trudel sous soupçon de vol avec effraction chez le marchand-tailleur, F. X. Lenoir, 476 rue Ste-Catherine Est.

Au mois de décembre dernier, le magasin de M. Lenoir était enfoncé et trois peaux de loutre furent enlevées. Ces dernières furent trouvées en possession de Brillon.

Le prévenu proteste de son innocence, et il a été renvoyé pour enquête.

LE RETOUR DE L'AGE

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du retour de l'âge. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les époques se renouvellent irrégulièrement ou trop abondantes et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire usage des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Nous ne cessons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine si elle veut éviter les rhumatismes, l'anémie, les engourdissements, les mauvaises digestions, les maux de tête, etc. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : tumeurs, cancers, neurasthénie, métrites, fibromes, tandis qu'en faisant usage des Pilules Rouges, la femme évitera toutes les infirmités qui la menacent.

Les certificats qui suivent en font foi :

"Ma vie a été un véritable martyre, car j'ai été malade pendant vingt ans. Malgré cela, il me fallait travailler fort. Lorsqu'arriva le retour de l'âge, mon état empira encore. J'avais perdu l'appétit et je ne gardais rien du peu que je prenais. J'étais bien faible, et pour me ramener, j'assayais toutes sortes de remèdes, mais sans succès. J'allais toujours de plus en plus mal. Comme j'entendais parler depuis longtemps des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, je me décidai d'en faire l'essai. Elles me procurèrent beaucoup de bien; je les employai pendant deux ans, et je puis dire aujourd hui avec sincérité que c'est dû à leurs bons effets si je jouis d'une bonne santé."

Mme LOUIS BERTHIAUME,
447 rue Panet, Montréal.

Madame LOUIS BERTHIAUME, 447 rue Panet, Montréal.

"Quand vint l'âge critique, je tombai malade. Pendant quatre mois j'endurais continuellement des douleurs dans tous les membres. J'avais sans cesse les pieds et les mains engourdis, ce qui me tenait presque invalide, et c'est avec une grande difficulté que je pouvais faire le plus nécessaire dans ma maison. Une dyspepsie nerveuse vint s'ajouter à cela et en peu de temps l'insomnie, les souffrances et le manque d'appétit me firent perdre toutes mes forces. Je me fis soigner par deux médecins, mais tous les remèdes que je prenais ne me faisaient aucun bien. Alors, je me décidai d'essayer les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine dont j'entendais parler depuis si longtemps. Je ne puis trop dire le soulagement qu'elles m'ont donné dès les premières boites. Mes étourdissements et toute crainte de la paralysie que j'avais disparurent. Je sentis bientôt renaître mes forces et aujourd'hui je puis facilement travailler et faire même les ouvrages les plus durs de mon ménage".

Madame LUDGER VALIQUETTE.
867 rue Cadieux, Montréal.

"Le retour de l'âge fut la cause que durant deux ans ma santé s'affaiblit et que je souffris beaucoup de manque de force. Je croyais que ma vigueur naturelle reprendrait le dessus et que tous les malaises que je ressentais disparaitraient seuls ; mais il n'en fut pas ainsi. Je me décidai donc à employer les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, que je pris pendant un an et qui m'ont obtenu le rétablissement le plus complet".

Madame REMI BARD.
277 rue William, Fall-River, Mass.

"Il y a cinq ans, je pris les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine parce que je me sentais faible, fatiguée et que je souffrais de tout mon système. Elles m'ont non seulement soulagée, fortifiée, mais elles ont rétabli parfaitement ma santé qui chancelait depuis plusieurs années, à cause de la période critique à laquelle j'étais arrivée. Je ne puis faire autrement que de déclarer que je suis très satisfaite des résultats obtenus".

Madame GEORGES GIGUERE.
174 rue Middle, Lewiston, Me.

"La maladie m'avait presque immobilisée pendant trois mois alors que je passai au lit la plupart du temps. Je souffrais des troubles du retour de l'âge et ma santé périclitait d'une façon alarmante.

"Avant qu'il fut trop tard, je résolus d'aller consulter les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. C'est par ces derniers que je fus avisée de prendre les Pilules Rouges, ce que je fis sans tarder.

"Ce n'est qu'à la troisième boite que j'ai pu en constater les bons effets. Mais aussitôt que je commençai à prendre du mieux, je ne fus pas lente à me rétablir tout à fait. Toutes mes douleurs disparurent et mes forces revinrent. Aujourd'hui je me porte à merveille, mais je n'oublierai jamais ce que les Pilules Rouges ont fait pour moi".

Madame JOS. DAVID.
374 rue Montcalm, Montréal.

Vous qui êtes arrivées à l'époque critique, prenez donc les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Quelques boîtes suffiront pour refaire votre santé, vous rendre vos forces perdues et rétablir votre organisme délabré, débilité, anémié ou même épuisé. Seulement, n'acceptez pas le premier médicament venu, car beaucoup de pharmaciens sans scrupules sont payés par des fabricants peu délicats chaque fois qu'ils parviennent à remplacer les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine par un de leurs produits.

Exigez donc les Pilules Rouges qui portent sur leur étiquette le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine ; elles sont en vente dans toutes les bonnes pharmacies.

N'acceptez pas non plus de ces pilules dites "Pilules Rouges", que des colporteurs et colporteuses, passant par les maisons, allant de porte en porte, vous offrent. Ces gens sont des imposteurs, nos produits ne sont jamais vendus de cette manière.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boite ou $2.50 pour six boites, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Adressez-vous, par lettres ou personnellement, au No. 274 rue Saint-Denis, Montréal, si vous désirez avoir des conseils au sujet de votre santé. Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE,
274 rue Saint-Denis, Montréal.

Fac-simile d'une boite de Pilules Rouges.

Feuilleton de la "Patrie."

HONNEUR D'EPOUSE

PAR ROBERT SAINVILLE.

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

25 (Suite)

Songez à votre famille, au petit être que vous allez bientôt mettre au monde.

—Ah ! s'écria Mme Moureilles, mieux vaudrait pour lui de ne pas naître afin d'ignorer les misères de la vie !

—Ne parlez pas ainsi ; la vie peut encore vous réserver de bons moments.

Comment s'appelle votre petit garçon ? demanda Faustine, désireuse de changer le cours des idées de Mme Moureilles.

—Charlot.

—Viens ici, Charlot, fit Mme de Lachesnaye.

L'enfant s'approcha avec empressement de cette inconnue qui lui souriait si doucement.

—Tu vas m'aider à préparer votre déjeuner, dit Faustine.

En même temps, posant sur la table son panier, elle en sortait une bouteille de vin rouge, et plusieurs petits paquets, enveloppés de papier, contenant des boîtes de sardines, des biscuits anglais, des tablettes de chocolat et des légumes conservés.

—Où sont vos verres, demanda Faustine?

—Il ne nous en reste qu'un seul, répliqua Mme Moureilles.

—Apportez-le moi pendant que je vais déboucher cette bouteille.

Mme Moureilles ouvrit l'armoire, et en sortit un petit verre qu'elle apporta à Faustine. Celle-ci le remplit jusqu'au bord de vin rouge.

—Vous allez, vous et Charlot, tremper des biscuits dans ce vin, et les manger pendant que je vous ferai un potage. Ce ne sera pas un pot au feu merveilleux, mais à la guerre comme à la guerre.

Qu'est-ce qui mijote dans votre cheminée?

La femme éclata d'un rire strident et prolongé.

Des rats, madame, fit-elle; un salmis de rats! rien que cela!

C'est moins cher qu'un salmis de perdreaux!...

Et dire qu'autrefois, je me plaignais de ce que la maison était infestée de cette vermine! Aujourd'hui, je m'en félicite, car c'est la seule viande que nous puissions avoir pour rien. En guise de beurre, j'ai fait fondre un reste de chandelle de suif... Tenez, regardez comme c'est appétissant!

Elle avait saisi la casserole et la tendait à Faustine.

Mme de Lachesnaye réprima un mouvement de dégoût et, sans répondre, elle prit la casserole des mains de la femme et, ouvrant la fenêtre, jeta l'horrible mélange dans la cour.

Puis elle rinça l'ustensile, l'essuya, l'emplit d'eau fraiche et y versa un bouillon-tapioca.

Cependant, Madame Moureilles et Charlot mangeaient leurs biscuits, trempés dans du vin. A mesure qu'elle avalait le réconfortant breuvage, la pauvre femme reprenait des forces.

Une légère teinte rosée montait sur les pâles joues et ses yeux, perdant de leur fixité inquiétante, s'humectaient de larmes; elle devenait communicative et racontait à Faustine, l'histoire de sa vie.

Histoire trop commune durant la guerre.

Mariée de bonne heure à Georges Moureilles, ils avaient vécu heureux, gagnant largement leur vie et mettant de côté des économies pour les vieux jours.

La guerre et son cortège de désastres avaient interrompu ce paisible bonheur.

Dès lors, la misère, la maladie et la faim n'avaient cessé de sévir chez eux.

—Nous avons tant souffert que plus d'une fois, j'ai songé à mettre fin à mes jours.

Figurez-vous, madame, que mon mari lui-même voulait m'obliger d'aller mendier des secours à une dame très riche qui demeure dans un hôtel de la rue de Varennes.

—Et pourquoi n'avez-vous pas suivi ce conseil de votre mari?

—Oh! madame, y songez-vous !... Moi qui ai toujours travaillé, aller implorer la pitié de la comtesse de Lachesnaye, une orgueilleuse qui fait du bien par ostentation.

—Est-ce que vous la connaissez, cette comtesse de Lachesnaye? demanda Faustine en souriant.

—Non, je ne la connais pas, et ne désire pas la connaître.

—Si vous ne la connaissez pas, pourquoi la juger avec tant de sévérité?

—Parce que je suis sûre qu'elle doit distribuer ses aumônes par respect humain.

Les riches, voyez-vous, sont incapables d'un sentiment généreux.

Vous madame, vous êtes bonne et compatissante, parce que vous avez souffert, vous ne devez pas être riche,—cela se voit d'ailleurs, par la simplicité de votre toilette.

Mais quant à Mme de Lachesnaye, j'imagine qu'elle doit être vêtue de satin et de velours.

Faustine la laissait parler, sachant que pour quelques natures c'est un soulagement d'exhaler leurs rancunes en paroles.

Quant au petit Charlot, il paraissait jouir avec délices de son régal. C'était plaisir de voir la flamme rose qui montait sur ses joues et le joyeux éclat de son regard.

—Que c'est bon, fit-il lorsqu'il eut fini son breuvage

—Le bouillon, dit alors Mme de Lachesnaye, sera prêt dans une demi-heure. Vous n'aurez alors qu'à le retirer du feu et à le verser dans une assiette.

Ainsi que je vous le disais tout à l'heure, ce ne sera pas un pot-au-feu des plus savoureux, mais il vous fera du bien.

Je vous quitte, maintenant...

—Oh! ne partez pas, interrompit Mme Moureilles en fondant en larmes, restez encore parmi nous, vous qui nous avez paru comme un ange consolateur!

Mais nous allons nous revoir, répliqua Faustine, seulement c'est vous qui viendrez chez moi.

J'ai un petit garçon plus jeune que Charlot qui sera enchanté d'avoir un camarade, les enfants s'amuseront ensemble.

Quant à vous, madame, puisque vous êtes couturière, je vous propose de travailler chez moi à la journée; j'aurai des vêtements d'hiver à vous commander ainsi que du linge à raccommoder.

Vous prendrez vos repas chez moi, avec Charlot, et en outre je vous offre quatre francs par jour. Ma proposition vous convient-elle?

—Est-ce possible!... Oh! quel bonheur! s'écria Mme Moureilles en joignant les mains dans un élan de joie.

—Mais qui donc êtes-vous, madame?

—Je suis la comtesse de Lachesnaye et demeure dans mon hôtel de la rue de Varennes.

—Quoi... comment... vous seriez?...

—Oui, cette même personne qui ne fait le bien que par "ostentation" et dont vous repoussez l'"orgueilleuse" charité.

Mais c'est du travail, et non des aumônes, que je vous offre.

—Oh! madame, balbutia Mme Moureilles toute rougissante de confusion, me pardonnerez-vous jamais...

—Je n'ai rien à pardonner, répliqua Faustine avec douceur; vous m'avez jugée sans me connaître. J'espère qu'à l'avenir vous aurez une meilleure opinion de moi.

Adieu, il faut que je vous quitte. N'oubliez pas de venir demain de bonne heure.

Adieu, Charlot.

Elle embrassa le petit garçon et tendit la main à Mme Moureilles

—Comment vous prouver ma reconnaissance? dit la pauvre femme très émue.

A son tour Faustine rougit; elle hésita un moment, puis, à voix basse:

—Vous ne me devez aucune reconnaissance; j'ai fait pour vous ce que vous auriez fait à ma place. Toutefois, si vraiment j'ai eu le bonheur de vous faire du bien, je vous demande de ne pas oublier mon mari dans vos prières.

Brusquement, comme pour dissimuler une subite émotion, Faustine se dirigea vers la porte de sortie.

L'étroit et nauséabond escalier était à peu près obscur, et, s'accrochant à la rampe, Faustine descendait avec précaution les marches dégradées et branlantes.

Pas à pas elle était enfin parvenue au premier palier et se hâtait vers un rayon de jour qui se glissait, blafard, par le long corridor ouvrant sur la rue.

Brusquement, elle s'arrêta.

Sur le palier une ombre venait de surgir devant elle: un homme de haute taille revêtu de l'uniforme de la garde nationale.

—C'est vous, Moureilles? demanda Faustine; ah! vous m'avez fait peur!

Pas de réponse. L'homme s'était renfoncé dans l'angle ténébreux du palier.

Non, ce ne pouvait être Georges Moureilles; il n'était pas aussi grand.

(A suivre.)

CASTORIA

Pour Bebes et Enfants

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la signature de Chas. H. Fletcher

PETITES ANNONCES

TARIF

Petites Annonces Classifiées — DE — La Patrie

Invariablement payable d'avance

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 20 mots ou moins pour trois insertions, 1-2 cent par mot extra chaque insertion.

CHANCE D'AFFAIRES, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, etc, 15 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, 1-2 cent par mot extra.

TOUTES les autres annonces "On demande," 20 mots pour 25 cents.

CHAMBRE A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonce ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le tarif est en conséquence beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

LISTE DES SUCCURSALES

Montréal et la Banlieue où vous pourrez porter vos "PETITES ANNONCES"

CENTRE

1—Pharmacie Nationale, 204 Boulevard St-Laurent.
2—Pharmacie Robitaille, coin Boul. Laurent et Craig.
3—Pharmacie Lévesque, 119 rue St-Denis.
4—Pharmacie Lanctôt, coin des rues Ste-Catherine et St-Denis.

EST

6 Chrétien Zaugg, coin des rues St-Hubert et Ontario.
7—H. Beaudry, marchand de cigares, rues des rues St-Denis et Craig.
14—Pharmacie Finsonnault, coin des rues Ontario et Plessis.
15—Pharmacie Hilman, coin des rues Champlain et Ontario.
17—P. et T. Gadbois, épicier, 1161 Ste-Catherine Est, coin DeLorimier.
18—Pharmacie Mallet, coin des rues Craig et Montcalm.
27—Pharmacie Gauvin, coin des rues Maisonneuve et Ste-Catherine.
38—Pharmacie Pilon, coin Ontario et Panet.
39—Pharmacie Quesnevillle, 318 rue Ste-Catherine Est.
41—Pharmacie Gingras, 574 rue Ste-Catherine Est.
42—P. C. Beaudoin, épicier coin des rues Amherst et Ontario.
49—Pharmacie Lalonde, coin Ste-Catherine et St-Christophe.
52—Pharmacie H. Paquin, coin Ontario et St-Germain.
53—J. & F. Dansereau, Fabricants de poêles en acier, coin Ontario et Dorion.

MAISONNEUVE

18—Pharmacie Hochelaga, 1859 rue Ste-Catherine Est, coin Cuvillier.
21—Pharmacie Maisonneuve, coin Desjardins et Notre-Dame, Maisonneuve.
32—H. Jasmin, épicier, 557 Ontario, Maisonneuve.

NORD-EST

11—Pharmacie Lafranche, coin des rues Hachey et Amherst.
12—Pharmacie J. B. A. d'Orvilliers, coin avenues Desormeaux et rue Hachey.
61—M. C. B. Desrochers, 1189 Papineau, coin Marie-Anne.

Agent Demande

ON DEMANDE des agents pour vendre le nouveau secteur à glissoire de A. J. Rateau, qui peut contenir autant de linge que 40 pieds de corde. Ce séchoir se descend à volonté et on peut le monter à 2 pouces du plafond et il ne gêne pas la circulation dans la maison. Adresser 1802 Dorion. 28-4

Eleves Demandes

ELEVES DEMANDES — Jeunes gens demandés de suite pour suivre un cours de télégraphie et se rendre capables d'occuper des positions lucratives sur les chemins de fer aussitôt que qualifiés. Cours du jour et du soir. Conditions spéciales pendant ce mois. S'adresser Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 286-6

Emplois Demandees

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Boisseoucre. Main-d'œuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m.— URBAIN LAFONTAINE, gérant.

Pension Demandée

PENSION DEMANDEE — Dans une famille privée, avec l'usage de deux chambres, pour un monsieur, une dame et une fillette de cinq ans. Mentionner localité et le prix, G. 22 "La Patrie." 284-6

Situations Vacantes

HOMMES — On demande immédiatement des hommes, à salaire ou dépenses payées. Un homme compétent dans chaque localité, ou capable de conduire les chevaux, pour annoncer et introduire nos spécialités "Roy-Purpie" garantis pour le bétail et les volailles. Expérience pas nécessaire, nous vous préparons votre travail. $25 par semaine et dépenses. Position permanente. Ecrire à W. A. Jenkins Manfg. Co., London, Ontario. 212-P. et H. jno

ON DEMANDE un peintre avec expérience pour travailler le bois, de voiture. S'adresser par lettre à J. E. Villeneuve, Ste-Justine de Newton, P. Q. 286-3

VENDEURS DEMANDES pour des plants d'arbustes du Nord, cultivés dans la province de Québec. Les plus grandes commissions payées chaque semaine. Position permanente. On doit écrire les deux langues. Canadian Nursery Co. Montréal 256-P-R jno

VOYAGEUR — On demande de bons voyageurs ayant de l'expérience dans l'épicerie, pour vendre un produit alimentaire par la ville. Affaire payante. S'adresser 333 Notre-Dame Est, le matin de 8 à 9. 288-3

HOMMES DEMANDES — Des hommes de confiance dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des pancartes sur les arbres, les clôtures, les ponts et tous les endroits en vue, et aussi pour distribuer des petites annonces. A commission ou à salaire. $33 par mois et dépenses, $4 par jour. Emploi permanent pour de bons hommes stables. Expérience non requise. Ecrivez pour informations. Empire Medicine Co., London, Ont. 214-jno

Femmes-filles demandees

ON DEMANDE une maîtresse d'école sachant l'anglais et le français, diplômée pour Ontario, salaire $275.00. S'adresser John Bellard, Hanmer, Ont. 282-12

Servantes Demandees

ON DEMANDE une bonne et honnête servante générale au Sanatorium Beauregard, No 100 Avenue Outremont, Outremont. 287-3

SERVANTE — On demande une servante au No 2012 rue Hutchison. 267-jno.

Chambres et pension

CHAMBRES ET PENSION — Chambre-boudoir et autres, étage, du bain, avec pension de première classe. Aussi pension de table à la carte ou à la semaine. 462 St-Denis. 288-6

SAINT-HUBERT, 120—Pension Ste-Cécile—Mme Côté, propriétaire.—Magnifique chambre de salon, pension de table de première classe. Les touristes pourront se procurer chambre, pension, avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone Est 6121. Site enchanteur, balcon, beaux arbres, proximité des bateaux, gares Viger, Windsor, Bonaventure. 277-12

A Louer

A LOUER — Ecurie, grand storage, ainsi que boutique à deux étages de 28 pieds de hauteur. S'adresser à 225 Ste-Elisabeth. 281-6

BOUTIQUE A LOUER de 40 pieds par 13 pieds, avec hangar de 12 x 22, située 24 Visitation. Adresse, P. Marsan, 246 Plessis. 287-4

Chambres a Louer

CHAMBRES A LOUER, avenue Viger, 35. Très grandes chambres, ainsi salon double, vis-à-vis gare Viger, améliorations modernes, téléphone, gaz, eau chaude, etc., prix modérés. 280-18

Magasins a Louer

MAGASIN A LOUER, 1345 Ste-Catherine Est, 2 vitrines, 19 x 54, cour seule. Aussi plusieurs logements. S'adresser C. H. Laurier, 10 Cherrier. Tél. Est 2905. 286-3

MAGASIN A LOUER, 327 Montée Royal, coin Boyer, 24 x 60. Logement privé, coin Mont-Royal et Mentana. Chauffage à eau chaude, possession immédiate. C. H. Laurier, 10 Cherrier. Tél. Est 2905. 286-3

Maison a Louer

A. W. DAGENAIS
Propriétaire, 1186 Saint-André.
Tell Bell Est. 4130.

A Maisonnette — Rue Bourbonnière, deux jolis hauts, très chauds, 5 et 6 grandes pièces limitées. Electricité, gaz, bain, balcon, etc.

Rue Lasalle près Ave Laurier, deux beaux logements, haut et bas, 5 pièces limitées, gaz, bain, etc., loyer $11.00.

Rue Gilford près St-André, 2 logements, haut et bas, 4 et 5 pièces, loyer $9.50 et $10.00.

A. W. DAGENAIS, 1186 St-André, Tél. Bell Est 4130. 287-3

A LOUER—Maison pour premier mai avec écurie, aussi une boutique. S'adresser 861 St-André. 287-3

A LOUER — 3 plain-pieds à louer, 5 chambres, grand passage, galerie et cave. Prix $14.00 et $15.00. S'adresser 386 St-Hubert. 280-6

A LOUER au 1er mai, 3 ou 4 chambres, non meublées, dont un salon, dans famille privé, dire le loyer. Répondre au No 574 rue Saint-Denis. 287-1

A LOUER—Magnifiques flats dans la plus belle partie de la ville, grands appartements bien éclairés. Fini avec luxe en bois dur. Chauffage et plomberie moderne. Loyer $40.00. Empressez-vous de les visiter. S'adresser sur les lieux, coin Esplanade et Blvd. St-Joseph. M. J. A. Simard. 284-5

C. A. L.—Cottage à la Pointe aux Trembles, entré du village, sur le fleuve, 9 appartements, deuxièmustes des tramways, améliorations modernes. 19 Cherrier. Tél. Est 2905. 286-3

MAISONS A LOUER au centre—Plusieurs logements en très bon ordre, nouvellement réparé, depuis 3 jusqu'à 10 appartements. S'adresser No 5 rue Ste-Elisabeth. 287-2

MAISON A LOUER—192 rue Mance, angle de la rue Milton, 14 appartements, excellent emplacement. S'adresser A The Cradock-Simpson Co., édifice de la Banque des Marchands.

A Vendre

AUTOMOBILE CADILLAC A vendre, 2 sièges, avec couverture, lampes A gaz, lampes à huile et accessoires. Le tout en parfait ordre. Les moutchous n'ont que 15 jours d'usage. Ecrire cassier D. 175 "La Patrie." 284-6

A VENDRE — L'Elixir Montier, le plus efficace des toniques, recommandés par la profession médicale. Dans toutes les pharmacies et au Dispensaire Montier, angle Amherst et Ste-Catherine 243-1-j-s-42fs

A VENDRE — Raquettes, skis, patins, tobogans, hockeys, etc. Aussi tuques, bas, ceintures, mitaines et sweaters aux couleurs des différents clubs. La Cie d'Anvers des Marchands Ltée, 29 Notre-Dame Est. 286-26

A VENDRE—Atelier photographique à bon marché, lampe artisto, accessoires et instruments complets. Occasion exceptionnelle. A deux milles de la ville. Bon arrondissement. S'adresser Bruneau Lemire, L'Avenir, comté Drummond, Qué. 274-26

Cheminees

PIERRE ARTIFICIELLE

De toutes grandeurs. Très durables et faciles de pose. Pierre perforée pour murs de refente et lambrissage. Jos. Hogue, 965 Berri Phone Est 2926, Montréal 27-30s

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS du C.P.R. A vendre, scié, à $1.50 le voyage; charbon, prix courant. Spécialité: charbon de Strening, à $2.75 le voyage, livré, de plus, bois de construction à prix réduit. S'adresser 1004 Mont-Royal, S. Déry, Tél. Est 97. 197-26

COMBUSTIBLE A BON MARCHE

Coke pour l'usage domestique; brûle bien, s'allume facilement; propre et sans fumée. Les meilleurs résultats. Coûte $2.50 de moins par tonne, que le charbon anthracite. Demandez-le à votre marchand de charbon. Les commandes C. O. D. sont acceptées.

THE MONTREAL LIGHT HEAT & POWER COMPANY 252-jn.o

FROMAGERIE, beurrerie à vendre, avec maison à côté, granges, emplacement, à deux milles de la ville. Bon arrondissement. S'adresser Bruneau Lemire, L'Avenir, comté Drummond, Qué. 274-26

A Louer

A LOUER — Ecurie, grand storage, ainsi que boutique à deux étages de 28 pieds de hauteur. S'adresser à 225 Ste-Elisabeth. 281-6

BOUTIQUE A LOUER de 40 pieds par 13 pieds, avec hangar de 12 x 22, située 24 Visitation. Adresse, P. Marsan, 246 Plessis. 287-4

Chambres a Louer

CHAMBRES A LOUER, avenue Viger, 35. Très grandes chambres, ainsi salon double, vis-à-vis gare Viger, améliorations modernes, téléphone, gaz, eau chaude, etc., prix modérés. 280-18

Magasins a Louer

MAGASIN A LOUER, 1345 Ste-Catherine Est, 2 vitrines, 19 x 54, cour seule. Aussi plusieurs logements. S'adresser C. H. Laurier, 10 Cherrier. Tél. Est 2905. 286-3

MAGASIN A LOUER, 327 Montée Royal, coin Boyer, 24 x 60. Logement privé, coin Mont-Royal et Mentana. Chauffage à eau chaude, possession immédiate. C. H. Laurier, 10 Cherrier. Tél. Est 2905. 286-3

Maison a Louer

A. W. DAGENAIS
Propriétaire, 1186 Saint-André.
Tell Bell Est. 4130.

A Maisonnette — Rue Bourbonnière, deux jolis hauts, très chauds, 5 et 6 grandes pièces limitées. Electricité, gaz, bain, balcon, etc.

Rue Lasalle près Ave Laurier, deux beaux logements, haut et bas, 5 pièces limitées, gaz, bain, etc., loyer $11.00.

Rue Gilford près St-André, 2 logements, haut et bas, 4 et 5 pièces, loyer $9.50 et $10.00.

A. W. DAGENAIS, 1186 St-André, Tél. Bell Est 4130. 287-3

A LOUER—Maison pour premier mai avec écurie, aussi une boutique. S'adresser 861 St-André. 287-3

A LOUER — 3 plain-pieds à louer, 5 chambres, grand passage, galerie et cave. Prix $14.00 et $15.00. S'adresser 386 St-Hubert. 280-6

A LOUER au 1er mai, 3 ou 4 chambres, non meublées, dont un salon, dans famille privé, dire le loyer. Répondre au No 574 rue Saint-Denis. 287-1

A LOUER—Magnifiques flats dans la plus belle partie de la ville, grands appartements bien éclairés. Fini avec luxe en bois dur. Chauffage et plomberie moderne. Loyer $40.00. Empressez-vous de les visiter. S'adresser sur les lieux, coin Esplanade et Blvd. St-Joseph. M. J. A. Simard. 284-5

C. A. L.—Cottage à la Pointe aux Trembles, entré du village, sur le fleuve, 9 appartements, deuxièmustes des tramways, améliorations modernes. 19 Cherrier. Tél. Est 2905. 286-3

MAISONS A LOUER au centre—Plusieurs logements en très bon ordre, nouvellement réparé, depuis 3 jusqu'à 10 appartements. S'adresser No 5 rue Ste-Elisabeth. 287-2

MAISON A LOUER—192 rue Mance, angle de la rue Milton, 14 appartements, excellent emplacement. S'adresser A The Cradock-Simpson Co., édifice de la Banque des Marchands.

A Vendre

AUTOMOBILE CADILLAC A vendre, 2 sièges, avec couverture, lampes A gaz, lampes à huile et accessoires. Le tout en parfait ordre. Les moutchous n'ont que 15 jours d'usage. Ecrire cassier D. 175 "La Patrie." 284-6

A VENDRE — L'Elixir Montier, le plus efficace des toniques, recommandés par la profession médicale. Dans toutes les pharmacies et au Dispensaire Montier, angle Amherst et Ste-Catherine 243-1-j-s-42fs

A VENDRE — Raquettes, skis, patins, tobogans, hockeys, etc. Aussi tuques, bas, ceintures, mitaines et sweaters aux couleurs des différents clubs. La Cie d'Anvers des Marchands Ltée, 29 Notre-Dame Est. 286-26

A VENDRE—Atelier photographique à bon marché, lampe artisto, accessoires et instruments complets. Occasion exceptionnelle. A deux milles de la ville. Bon arrondissement. S'adresser Bruneau Lemire, L'Avenir, comté Drummond, Qué. 274-26

Parc Lebrun, Longue-Pointe

MAGNIFIQUES LOTS A VENDRE PRES DU FLEUVE—Plus beau point de vue de l'Ile. Payables $1.00 et $2.00 comptant, balance en dix ans, sans intérêts, par paiements de 25c, 50c, 75c et $1.00 par semaine, exemption de taxes pendant 5 ans, vues, 75 pieds de largeur (extraordinaire), garnies d'arbres, trottoirs construits et rues faites. Des usines considérables seront prochainement construites près Parc Lebrun. Chars Notre-Dame et Terminal traversent la propriété. Nap. Lebrun, propriétaire, 83 St-Jacques. H. Vincent, agent. 195-3ms

Magasin a Vendre

A VENDRE — Deux magasins situés dans la partie la plus commerciale de la partie Est, 529-533 rue Ste-Catherine Est. Largeur 49 2-3 pieds, profondeur 126. S'adresser 369 rue Dorchester Est. 287-26

Meubles a Vendre

AMEUBLEMENTS

complets de maison, de bureaux, etc., etc. aux conditions les plus faciles et aux prix les plus modérés. Nous vous servons honnêtement. La Cie Prince, 85 St-Laurent. 34-jno

MEUBLES A VENDRE—Durant ce mois, meubles, tapis, prélarts à bon marché. Venez voir nos prix meilleur marché qu'ailleurs. Rachel Furniture Cie., 269 Rachel, près du Parc Lafontaine. 277-26

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché: matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 292 Mont-Royal. Marchands, 2159.

16-J n.o.

A Vendre

DIAMANTS A CREDIT

mêmes prix qu'au comptant. J. A. Benault, courtier en diamants, Bureau, 17 Côte Place d'Armes. Main 1155. 274-26

GAZOLINE, 5 gallons 95c; benzine, 5 gallons 95c; alcool, 5 gallons, $2.25; carrosol, 5 gallons $1.00. P. Gadbois & Cie., Est 4644. 269-1-m-s-12fs

SCIERIE et limits à bois à Saint-Alexis-des-Monts, Qué., comprenant moulin à scie, à bardeau, à boulets, planoise, moulange d'acier, etc., mûs par excellent pouvoir d'eau, avec maison, grange, écurie, remise à bois et séchoir, le tout en très bon ordre, avec aussi la coupe du bois sur mille acres de terre, à vendre par Thibodeau & Foisy, St-Urbain, Qué. 288-12

SUPERBE OCCASION — A vendre, une bible anglaise (Holy Bible) illustrée en couleurs. S'adresser: A. Le Masson, bureau et rédaction de la PATRIE. 284-5

Chevaux et Voitures

A VENDRE—Un cheval blond, 1300 lbs, à lait le service de livraison. S'adresser entre 3 et 5 et 7 et 10 hrs p.m. 8 269 Logan. 284-6

CHARRIOT A PAIN d'hiver, deux sleighs de boucher, deux express d'été à vendre. J. A. B. Major, 336 Rachel, 88 rue Labelle. Téléphone Bell Est 6739. 285-6

CHEVAUX TONDUS

FAITES CLIPPER VOS CHEVAUX à l'électricité en 30 minutes, chez J. L. Gaudet, 340 Amherst, coin Ontario. Ouvrage garanti. Tél. Est 1366. 212-6ms

Epiceries a Vendre

A VENDRE—Epicerie licencié au centre de la ville, stock environ $2,000. Gérard et Gagnon, 360 Ste-Catherine Est. Tél. Est 6703. 284-5

EPICERIE LICENCIEE,—Beau coin, bien central, se retirant d'affaires pour cause de santé. Vente immédiatement. J. F. Frédette, 925a St-André. Téléphone Est 601. 287-10

Fourrures a Vendre

CAPOTS DE CHAT

Magnifiques manteaux en mouton de Perse, grandeurs assorties, styles les plus nouveaux, le choix que nous avons à vous offrir est immense et des plus élégants. Vous ne trouverez nulle part ailleurs une semblable marchandise. Venez les voir. En les achetant immédiatement, le prix sera de $45 chacun. Aussi manteaux en veau seal, garnis en vison, pardessus d'hommes, doublés en rat musqué, collet en loutre naturelle, $10. Manteaux pour dames, doublés en fourrure, dernier style de la saison. Capots de chat, première classe, manchons, étoles, tours de cou en vison, Alaska, etc. Manteaux en mouton de Perse de première qualité, faits avec des peaux choisies, fourrures et confection garanties. Une visite vous convaincra. Ouvert jusqu'à 9 heures p.m. Wm. Albert, marchand de fourrures en gros, 91 St-Hubert, près gare Viger. 284-6

LIQUIDATION

FOURRURES — Abandon des affaires. Aucun prix raisonnable n'est refusé. Manteaux depuis $17.00. Capots depuis $16.00. Tours de cou, 50c. Casques mouton de Perse $1.00. Fixtures à vendre. Comptoir général de liquidation, 29 Notre-Dame Est. 26-36

Lots a Vendre

LES LOTS DU CRYSTAL PARK sont les bonnes les plus sûres. Achetez maintenant, avant les avances du printemps, et faites changante pour rent. Votre choix sur les rues Berri, Saint-Denis, Sanguinet, Hôtel de Ville, De Gaspé et chemin public. Lots de $150.00, $2.00 comptant et $2.00 par mois. Un lot donné pour $30 ou $40 sur chaque 12 lots vendus. Les chars de la rue Saint-Denis vous mènent là aux prix de la ville. Henry Frigon, Le Marché d'Immeubles de Montréal, 141 St-Pierre. Tél. Main 1414. 288-3

Parc Lebrun, Longue-Pointe

MAGNIFIQUES LOTS A VENDRE PRES DU FLEUVE—Plus beau point de vue de l'Ile. Payables $1.00 et $2.00 comptant, balance en dix ans, sans intérêts, par paiements de 25c, 50c, 75c et $1.00 par semaine, exemption de taxes pendant 5 ans, vues, 75 pieds de largeur (extraordinaire), garnies d'arbres, trottoirs construits et rues faites. Des usines considérables seront prochainement construites près Parc Lebrun. Chars Notre-Dame et Terminal traversent la propriété. Nap. Lebrun, propriétaire, 83 St-Jacques. H. Vincent, agent. 195-3ms

Magasin a Vendre

A VENDRE — Deux magasins situés dans la partie la plus commerciale de la partie Est, 529-533 rue Ste-Catherine Est. Largeur 49 2-3 pieds, profondeur 126. S'adresser 369 rue Dorchester Est. 287-26

Meubles a Vendre

AMEUBLEMENTS

complets de maison, de bureaux, etc., etc. aux conditions les plus faciles et aux prix les plus modérés. Nous vous servons honnêtement. La Cie Prince, 85 St-Laurent. 34-jno

MEUBLES A VENDRE—Durant ce mois, meubles, tapis, prélarts à bon marché. Venez voir nos prix meilleur marché qu'ailleurs. Rachel Furniture Cie., 269 Rachel, près du Parc Lafontaine. 277-26

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché: matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 292 Mont-Royal. Marchands, 2159.

16-J n.o.

QUE FAITES-VOUS ?

Si vous n'avez pas d'emploi actuellement il est facile de vous en trouver un, vous n'avez qu'à consulter les colonnes des :: :: :: :: :: :: :: ::

Petites Annonces de la "Patrie"

et vous verrez que tous les jours

On demande des Hommes et des Femmes

N'Y AURAIT-IL RIEN POUR VOUS ?

LISEZ :

BUFFALO BILL (Hebdo're)
NICK CARTER "
MORGAN LE PIRATE, (Hebdomadaire).
NAT PINKERTON, "
PARIS QUI CHANTE, (Edition Canadienne bi-mensuelle)

En vente dans tous les principaux dépôts de journaux.

Agents en gros à Montréal:
La Cie Internationale d'Importation,
60 RUE NOTRE-DAME EST.
P-R jno.

Meubles a Vendre

O. B. RANGER, marchand de meubles, prélarts, tapis, poêles, rideaux, etc. Spécialité, couchettes en fer. Réduction de 20 p. c. durant février et mars. 1230 Ontario Est. 285-6

Occasions d'Affaires

ATTENTION— Les personnes qui désireraient vendre leurs places d'affaires, soit propriétés, hôtels, magasins de cigares, bonbons, épiceries, maisons meublées pour louer des chambres, etc., trouveront un prompt acheteur en s'adressant à Jean Castelli, 117 Ste-Catherine Est, en face de la PATRIE. Je ne charge aucune commission si la vente n'a pas lieu. Tél. Est 4563. 287-2

A VENDRE PAR

Jean Castelli
117 Ste-Catherine-Est, en face la PATRIE
Tél. Est 1563

Acheteurs, désirez-vous vous établir dans un commerce quelconque, lisez:

A vendre, plusieurs propriétés, une de 6 logements, rapporte 13 pour cent, 6 hôtels. Prix $5,500, autres $7,500. Conditions $1,000 comptant, balance facile.

A vendre, maisons meublées, pour louer des chambres, ou pension, rue St-Laurent, près Craig, 15 pièces. Prix $500.

Autre, rue St-Laurent, près Demontigny, 9 pièces, chauffées par le propriétaire. Prix $400. Conditions $200 comptant, richement meublées.

Maison meublée, rue St-Denis, 16 pièces, remplies de pensionnaires. Prix $500, $300 comptant.

Autres maisons meublées, 13 pièces Prix $400, $200 comptant— Ave. Hôtel de Ville, 11 pièces. Prix $350. Conditions $200 comptant. Aussi rue Berri, St-Hubert, Dorchester, Ste-Elisabeth, Ste-Catherine, près St-Denis, etc.

A vendre, plusieurs magasins de cigares, bonbons, rafraîchissements, petit logement compris.

Plusieurs épiceries, salle à manger, magasin de modiste, shop de barbier, étal de boucher, etc. S'adresser Jean Castelli, 117 Ste-Catherine Est. Aucune commission à payer. Ouvert de 9 A 5 hrs. Le soir de 7 A 9 hrs. 287-2

A VENDRE PAR

GIRARD & GAGNON, Ltée
Agents d'immeubles, 360 rue Ste-Catherine Est. Bell Tel. Est 6703.

AVIS AUX PROPRIETAIRES

Si vous désirez bien louer vos maisons, vends nous voir. Nous sommes très bien situés pour recevoir les clients et comme nos bureaux sont ouverts de 7 heures à 9 heures tous les soirs, c'est très commode pour les propriétaires et locataires. Nous nous obligeons d'annoncer à nos frais. Girard & Gagnon Limitée, 360 Ste-Catherine Est.

EPICERIE LICENCIEE A vendre, au centre, stock $2,500, loyer bas, occasion exceptionnelle. S'adresser de suite Girard & Gagnon, 360 Ste-Catherine Est.

PROPRIETE A VENDRE rue Hunley, trois logements, revenu $380. Prix $3,600, $600 comptant. S'adresser Girard & Gagnon, Ltée.

PROPRIETE A VENDRE rue Ste-Catherine. Prix $43,000. S'adresser Girard & Gagnon, Ltée. Tel. Est 6.03.

PROPRIETE A VENDRE, rue Ste-Catherine, $12,000 $2,000 comptant, balance facile. 4 logements, 2 magasins. Girard & Gagnon, Ltée.

PROPRIETE A VENDRE rue Drolet. Prix $4,000. $1,000 comptant. Revenu $468. S'adresser Girard & Gagnon Ltée., 360 Ste-Catherine Est. 285-6

Pianos a Vendre

A VENDRE — Un piano grand, droit, de la fabrique Evans Bros., caisse en noyer, 7 1-3 octaves, clefs en ivoire et ébène. Clavier excédant. Valant un neuf sous tous les rapports. $250, par termes faciles sans intérêt. Layton Bros., 144 rue Peel. 2-j-la

A VENDRE — Pianos carrés par les meilleurs fabricants américains et canadiens. Tous parfaitement réparés et entièrement garantis. Pourront être échangés en tout temps pour des instruments neufs. Prix depuis $50 en montant. Conditions depuis $3 par mois. Layton Bros., 144 rue Peel. 1-3

NOUVEAUX PIANOS Pratte, Leach, Bell, Laflargue et Côté. Conditions et prix spéciaux. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Ste-Catherine Ouest, près Drummond. 286-4

PIANO A vendre — Magnifique piano droit, 3 pédales, a coûté $400. On vendra $145 pour cause de mortalité. Ecrire immédiatement A. A., 100 la PATRIE 286-4

Pianos a Vendre

PIANOS A VENDRE — Piano Pratte droit neuf à vendre à très bon marché. Comptant ou par paiements. Visible en tout temps, chez Prof. Nuckle, 579 rue Saint-André. 286-4

Argent a Prêter

Aronzon & Rutenberg
Prêteurs sur gage et bijoutiers
113 RUE CRAIG O.
ARGENT A PRETER sur Diamants, montres, bijouteries vêtements, fourrures et nouveautés.
110-L.J jao

Divers

ALCOOL

Disparition complète du goût des liqueurs, recouvrement de l'appétit et de l'ancienne vigueur, guérison garantie Dr A. A. Gauthier, 1311 St-Denis. 283-1ms

AUX MODISTES, ETC.

Boutons faits à la douzaine, avec le drap que vous nous fournissez. Dominion Button Works, 728 Visitation. Tel. Est 104. Prenez le tramway de la rue Ontario. 267-26

AVIS

Les médecins spécialistes du "Dispensaire Montier", angle Amherst et Ste-Catherine, donneront des consultations gratuites de 10 heures à midi, 2 heures à 5 heures p.m. 243-1-j-s-42fs

CHARLES THIBAULT

Les discours choisis du célèbre tribun populaire seront publiés en février 1909 par la Librairie Nationale, 38a rue St-Denis, Montréal, au prix de $1.00 l'exemplaire. On demande des souscriptions d'ici au 1er février 1909 au prix de 75c, franco, 85c. Il n'est pas nécessaire d'envoyer l'argent, il suffit d'envoyer son nom pour bénéficier du prix spécial. 246-44

L. A. GENDRON, employé pendant 17 ans à la Cie d'assurance Mutuelle de la Cité, vient d'ouvrir un bureau au No 59 rue St-Jacques. 29-30-1-2-6-8-12-13-15-20

LISEZ LOCATAIRES

Vous pouvez acquérir une propriété de $2,500 à $3,000 d'un fini moderne, située dans la ville St-Louis en versant un loyer de $20 à $25 par mois sans payer d'intérêt. Profitez-en. Faites un choix immédiatement. S'adresser à 1840 Sanguinet. Tel. Est 2685. 284-15

PORTRAITS

PORTRAITS— Nous continuerons à faire nos portraits au crayon, pastel, couleurs à l'eau, toujours dans les meilleurs finis au plus bas prix. Ludger Séguin et Cie., 392 Ste-Catherine Est, près Saint-Hubert. 163-jnr

Valentins

Grotesques, . $0.01 chacun
Comiques .03, .05, chacun
Fantaisies .05, .10, .15 chacun
Haute fantaisie .25c .50, .75 $1.00, 1.50, 2.00.

Nous payons les frais de transport
Prix spéciaux aux marchands.

LIBRAIRIE Guay,
jno. QUEBEC.

37 CHANSONS. — Envoyez 25 cents —timbres— vous recevrez, franco, 37 chansons françaises différentes, dont 6 illustrées, avec musique. Ecrivez L. McDuff, 29 avenue Viger, Montréal. 285-5

On Demande a Acheter

ON DEMANDE A ACHETER une propriété avec écurie ou avec terrain pour bâtir. N. Pinze, 218 Amherst. 287-3

On demande A louer

ON DEMANDE A louer une maison de 7 ou 8 pièces, avec écurie. S'adresser par lettre ou directement, 665 St-Denis. 287-3

PLAIN-PIED commercial demandé, pour manufacture, grand, chauffé, élévateur à marchandises, etc. De préférence à l'ouest de la rue Bleury, dans les environs de la rue St-Antoine. S'adresser A Radway Co., Ltd., 3 Square Jacques-Cartier. 283-6

Proprietes a Vendre

A VENDRE

Maison en Pierre Brune
Semi-Detachée
No 47 RUE MANSFIELD,
Vis-à-vis la Cathédrale St-Jacques.
Possession au gré de l'acheteur.
Conditions faciles.
H. JOSEPH & CO.,
No 16 rue St-Sacrement
30-1-3

MAISON A VENDRE, 330-332 La... salle, (quartier St-Denis). Revenu $25 par mois. Pour les conditions, s'adresser A T. Renaud, 346a Chambord. Une visite est sollicitée. 284-12

Propriétés a Vendre

A VENDRE, une propriété rue Rachel, comprenant un magasin, un logement, 23 x 100 pieds profondeur, cave cimentée même dimension, munie d'élévateur etc., pouvant rapporter $125 à $140 de loyer par mois. Pour de plus amples informations, s'adresser à Jasmin et Parizeau, 71a rue St-Jacques. 282-jno

A vendre, au No. 122 Avenue Laval, magnifique cottage, près du carré St-Louis, la résidence de feu Zéphirin Chapleau, comprenant 11 chambres, en plus, grenier, buanderie, cave cimentée, etc. S'adresser à H. Lesage, N. P., 103 rue Roy. Tél. Est 1825. 283-12

COTTAGE A VENDRE en brique solide, près de l'église St-Louis de France, avec bonne écurie. S'adresser 723 Cadieux. 285-26

P. A. V.—Une belle propriété centrale, très bien finie, mur à l'huile, revenu annuel 720 piastres. Prix $7,200. S'adresser 677 Lagauchetière-Est. 286-3

P. A. V.—Une belle propriété centrale, très bien finie, mur à l'huile, revenu annuel 720 piastres. Prix $7,200. S'adresser 677 Dorchester Est. 287-3

PROPRIETE A VENDRE — Rue Panet, 727 à 737, 6 logements, maison neuve, revenu $350.00 par année. Prix $5,200. S'adresser 665 Panet. 288-12

PROPRIETES A VENDRE PAR

A. W. DAGENAIS
Propriétaire, 1186 Saint-André.
Tell Bell Est. 4130.

Rue Lasalle, près Ave Laurier, jolie propriété, 2 logements, brique, en parfait ordre. Couverture double, égoût au milieu, gaz, bain, imité, etc., seulement $2,600, $1,000 comptant.

A. W. DAGENAIS, Prop. 1186 Saint-André. Tél. Bell Est 4130. 287-3

LISTE DES PROPRIETES A VENDRE PAR

JOS. HOGUE
Propriétaire 965 Berri. Phone Est 2926

1400 A 1430 rue St-André, 4 et 5 pièces.

1577 A 1697 rue St-Hubert, 5 et 6 pièces, bain, gaz.

1693 A 1697 rue St-André, 4 et 5 pièces.

729 A 735B Hutchison, 7 et 8 pièces, bain, gaz, électricité, cuves à laver, fournaises.

727 Hutchison, cottage, 8 pièces, cave cimentée, toutes améliorations modernes.

500 A 522 ave Labelle, 4 et 5 pièces, gaz.

759 A 765 rue Marie-Anne, 6 pièces, bain, gaz.

1495 A 1505, St-Denis, 5 et 6 pièces, bain, gaz, écurie.

Aussi lots vacants.

Le tout A vendre en bloc ou séparément avec peu ou comptant, balance à termes les plus faciles.

JOS HOGUE, PROPRIETAIRE
965 Berri. Phone Est 2926. 287-

Terrains a Vendre

TERRAIN A VENDRE — Grand terrain, 24 x 100, tout près rue Ontario, prix $400. J. F. Frédette, 925a St-André, téléphone Est 601. 30-1-2-4-6-9-10-11-13-16-20

TERRAINS A vendre sur la rue Dorion entre Ontario et Sherbrooke, avec ruelle en arrière, deux terrains de 22 x 80 pieds chaque, vendra à bon marché. S'adresser 622 Mont-Royal. 285-6

A VENDRE, terrains, rues St-Hubert, Dumont, Boyer, Christophe-Colomb, etc., termes les plus faciles; aussi A vendre et A louer, maison de quatre A huit appartements. Jos. Hogue, propriétaire, 965 Berri. Tél. Est 2926. 274-26

SHERBROOKE ET SES ALENTOURS

Banquet annuel des fils d'Esculape. —Scierie projetée.— Etc.

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 1er — Le banquet annuel de l'Association Médicale du District de Saint-François au New-Sherbrooke House, jeudi soir, a été un brillant succès. Le Dr Williams présidait. Outre les médecins du district étaient présents des médecins du dehors invités, le Dr Simard, de Montréal, était présent. Plusieurs discours de haut mérite ont été faits.

—Une maison de la rue Belvédère a été visitée par la police, hier soir. Cinq femmes accusées de mauvaise conduite ont été

AU PRODUCE EXCHANGE

Une conférence de M. J. D. Leclair, sur la pasteurisation

Une réunion spéciale du Produce Exchange est convoquée pour jeudi midi, 4 février, à midi, dans l'"Exchange Hall du Board of Trade. M. J. D. Leclair, le surintendant de l'Ecole d'Industrie Laitière de Saint-Hyacinthe, fera ce jour-là une causerie sur la pasteurisation dans les crêmeries. Au cours de la dernière saison, M. Leclair a fait plusieurs expériences des plus satisfaisantes ; ces démonstrations ont établi que les beurres pasteurisés sont supérieurs à aucun autre, et qu'ils gardent plus longtemps leur saveur, ce qui est un avantage tant pour le marché intérieur que pour le marché étranger.

La causerie de M. Leclaire a pour but de provoquer une discussion sur ce sujet, afin d'assurer l'introduction de ce système dans les crêmeries de la province.

MARCHE DE PEU D'INTERET

Tel a été le marché de ce matin.—Le Québec Ry. tombe à 40.—On achète toujours du Steel.—Le Coal fait une avance. — Le Toronto Street fait bonne figure.

A l'instar du marché de New-York, celui de Montréal a provoqué peu d'intérêt. Le Toronto Street et le Quebec Rail. ont été les deux valeurs les plus intéressantes de la matinée.

Le Toronto Street, qui, dit-on, portera son dividende à 7 p. c. a été en vogue ce matin et son cours ouvert à 113 1-4 a gagné un point. D'autre part, le Quebec Rail, dont on attendait une déclaration de dividende de 2 p. c., et qu'il n'en a déclaré qu'un p. c., a reculé de trois points depuis samedi, et marque ce matin 40.

Le Steel se maintient toujours à 20 1-4 et en prévision d'une heureuse issue de son procès, on en achète en bonne qualité.

Le Coal a gagné un point à 59. On se dit aussi qu'il pourrait bien gagner son procès.

Le Converters ne s'est pas remis de son mauvais coup de l'autre jour. Il est à 36 et 36 1-2 ce matin.

Le Penman est à 49 et le Dom. Textile à 64 1-2.

Le Pacifique, qui s'est vendu 171 samedi a remonté ce matin à 172 1-4.

Le Détroit est à 55.

La Quebec Ry. déclare un dividende de 1 p. c.

Tel que la PATRIE l'annonçait jeudi dernier, la compagnie Quebec Ry a tenu samedi avant-midi, à Québec, une réunion spéciale très importante. Les directeurs en effet ont décidé de déclarer un dividende annuel initial de 1 p. c. payable le 1er mars. Cette nouvelle, sans nul doute, réjouira grandement les actionnaires, et donnera plus de prestige à cette valeur mobilière.

Il n'y a que quelques semaines que les actions du Quebec Ry sont inscrites sur notre Bourse et elles sont bientôt gagné beaucoup de vogue.

Si nous envisageons l'avenir de la compagnie Quebec Ry, nous pouvons dire que ses affaires vont progresser de plus en plus. Il se pourrait qu'une réorganisation complète de l'administration générale et dans divers départements.

Les directeurs de la compagnie sont MM. Geo. H. Thompson, Frank Ross, Rod. Forget, Wm. Hanson, Wm. Price, Wm. Shaw, Frank W. Ross, E. W. Méthot et l'hon. John Sharples.

M. Rod. Forget est le principal actionnaire français de la compagnie, possédant 4,594 actions. M. Frank Ross est le plus fort actionnaire, possédant 6,887 actions.

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant

Montréal, 1 février 1909.

VALEURS	Vend.	Ach.	VALEURS	Vend.	Ach.
Bell Tel.Co	128½	113¼	Banques—		
I.C.P.A.A	75¾	75	B. N. A.		
do B		76	Commerce	176½	176
Can.Cem.	36¾	36¾	Dominion		
Can.Pac.	172¼	172	East Town.	158	155
Det.El.Ry	56	55½	Hochelaga	145	144
D.Coal Co.	60	59¾	Imperial		
do pfd	102	00	Merchants	164½	161
I.I.S.Co	20¾	20¾	Molsons	209½	208
do pfd	74	75¾	Montreal	248	245¾
Lauren.Co			Nationale		
do pfd			New Brun.		
Half.El.Ry	107¾	107	Nova Scot.	285½	285
Havana.El	49		Ottawa	215½	
do pfd.	84		Quebec		122
Ill.Trac.Pfd	93		Royal	252	
Int.C.Coke		70	Standard		
Int.Cl.Com			Union		
Int.Cl.Pfd.		123	Toronto	226	
L. of W.c	104	100	Union	139	
do pfd.	120		Cottons—		
Laur.Paper		112	Can.C.C.Co	51	50
do pfd.			Dom.Textile	64¾	64¾
Mackay c	72½	71	Montreal	105	102¾
do pfd	70	69½	Montréal	125	122
Nex.L.&P	83	82			
do pfd.			Bonds—		
Niag.St.F.	142	141½			
N.L.H.P.	113½	113¼	Bell Tel.		104
Mont.St.Ry	208	205	C.C.Cot...		98
New.St.Ry			Can.Conv	91	
M.L.D.Co.c			Dom.Cot.		94
do pfd.			Dom.Cot.	100	99½
Marconi W			Do.I.Steel	80½	79
Mont.L.H.			Hal.Tram		99
Mt.St.Ry	80	69	Hav.El.Ry		
do pfd	112	105	Ki'in.Mill	106	105¾
Mt.T'gr.Co	142	139	L.of the W		106
Niplising	11	10	Laur.P'per		110
Nor.Ohio			Mag.la.Dev		
N.S.St.C	86½	86¾	Mex.El.C	86	85
do pfd		110	Mex.L.P.	87¾	
N.W.Land			M.L.H.P.		99½
Ca'ie N.	116¾	115	Mont.St.Ry	102¾	101¾
do pfd			Mt.Ware'n		
Penn.Ltd.		49¼	N.S.St.Co		107
do pfd.	86½	85½	ova Sco.c		108
R.C.Nav.c	80	79	Og'vie M.g		
R.J.L.P.Co	96	92¾	Price Bros		105
Sao Paulo	159	157	ache Ont.		
S.W.P.Co.		91¾	do de Jan.		91¾
St.J.El.Ry		100	sao Paulo		
Toledo	14		St.John Ry		101
Toronto	114¾	114¾	Tex.Sec.A		94
Tri.Cit.pfd	87	85	do B	98	95
Twin City	98	97½	do C		91
West India			do D	98	91
Winnipeg	158¾	156½	West India		87½
Wils.T.pf			Winnipeg	108	104

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Iron—10 A 20 1-2, 275 A 20 1-4, 100 A 20 1-2.
Iron Pfd.—25 A 73 1-2, 25 A 74.
Can. Conv.—60 A 36 1-2, 25 A 36 1-8, 75 A 36.
Textile Pfd.—25 A 102 1-4.
Détroit—10 A 55 1-4, 50 A 55 7-8, 15 A 56.
Hoch. Bk.—103 A 144 1-2.
Toronto Ry.—3 A 113 1-4, 20 A 113 3-4, 50 A 114, 283 A 114 1-4, 25 A 114 1-2.
Rich. & Ont.—25 A 79.
Halifax Ry.—10 A 107.
Coal—100 A 59, 25 A 59 1-2.
Scotia—20 A 86, 100 A 86 1-4, 50 A 85 1-2.
Rio—25 A 93.
Can. Pac.—10 A 172 1-4.
Québec Ry.—16 A 41 1-2, 56 A 41, 30 A 39, 15 A 40.
Power—100 A 113 3-4, 164 A 113 1-2, 25 A 113 3-4, 160 A 113 1-2.
C. C. Cot.—25 A 61.
Mexican—30 A 82.
Mackay—5 A 71 1-2.
Crown Reserve—200 A 2.71.
Soo Com.—100 A 141 1-2.
Mackay Pfd.—20 A 69 3-4, 5 A 70, 25 A 69 7-8.
Textile Com.—100 A 64 1-2.
Pen. Com.—25 A 49 1-8.
Mer. Bk.—5 A 162 1-4, 7 A 164.
Bk. Mont.—2 A 248 3-8.
Asbestos—25 A 75.
Bk. Com.—10 A 178, 10 A 176 1-2.
Reaw. Bds.—$10,000 A 103 1-8 et int.
Dom. Cot. Bds.—$2000 A 100.

AU MINING EXCHANGE

A midi, les cotes suivantes nous sont fournies par MM. Gordon & Popham, 84 rue St-François-Xavier.

	Offre	Demande
Cobalt Lake	16	17
Cobalt Central	49	50
Coniagas		
Crown Reserve	2.71	2.75
Chambers Ferland	82	83 1-2
City of Cobalt	2 1-2	2 3-4
Foster	16	17
Green Meehan	15	20
Kerr Lake	8.18 3-4	8.31 1-4

BOURSE DE NEW-YORK

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal, 1 février 1909.

Valeurs	Ouv.	Fer.	Valeurs	Ouv.	Fer.
Am. Car F.	48½	49	L.s. Nash.	121½	121½
do pf.			Mac. Com.		
Am. C. Oil	31½	31½	do prf.		
Am.Loc.Co.	55½	53¾	Miss. Pac.	70	70
A. L. Co.	73¼	73¼	Norfolk W.	90¾	91
Am.Sm.Co.	82¾	83¼	Nort. Pac.	137¾	137¾
do prf.			M.St.P.S.M.	142	141¾
Anaconda.	43¾	43¾	do prf.		
A.Sug.R.Co.			N. Y. C.	126½	126¼
A.T.&S.F.	99¼	99¼	N.Y.O.W.	46¾	47
do prf.			Nat.LeadC.	77¾	77¾
Balt.&Ohio	108	107¾	North Am.	80¾	80¾
B. R. T....	68¾	68¾	Pac. Mail.	29½	29½
C.& Al. Co.			Penn. R. R.	131	131¾
Can. Pac.	172	172¾	P. Steel co.	40	40¾
Ches.&Ohio	61¾	62¾	People Gas	107¾	107¾
C. & N. W.	174	174¾	Phil. R.	131½	131¾
C.M.&St.P.	146	145	do 1 prf.		
C. C. C. N. Y.	120¾	121¾	do II prf.		
Col. F. & I.	39¾	39	R. Islan.	24	24
C.C.C.&St.L.			Sloss.Shef.	76	76
D. L. & W.			South R.co	25	25
Del.&Hud.			do prf.		
Det. U. Ry			South Pac.	117½	117¾
D.R.G.Co.	43¾	43¾	Ten. C. I.		
do prf.	81½	81¾	Texas Pac.	35¾	35¾
S. S. At			Toledo.	12	12
do prf.	30	30	Twin City.		
Erie Rail'd	30¾	30¾	U.S.S.com.	51¾	52¼
do II prf.			do prf.	114	114½
do 1 prf.	45	44½	U.s.Rub.c.	32½	32½
Great We.	8	8	do prf.		
Gen. Elec.	152	152	U.Pacif.Co.	176¾	176¾
Great N.	141¾	141¾	do prf.	95¾	95¾
nav. Com			Wabash.	18¾	18¾
do prf.			do prf.	47¾	47¾
Ii Cent.	141¾	141	West U. Tel.	68¾	68¾
Asa. Fe Co	43¾	43¾	Wis.C.com.	38¼	38
do prf.	73¾	73¾			

La Rose	7.55	6.60
Little Nipissing	.37	.38
McKinley-Dar-Sav	.98	1.02
Nipissing	9.87 1-2	10.00
Nova Scotia	.63 1-2	.64 1-2
Peterson Lake	.32	.33
Right of Way	3.00	3.50
Silver Queen	.98	1.00
Silver Leaf		
Trethewey	1.60	1.62
Temiskaming	1.60	1.61

VENTES DES VALEURS MINIERES

Silver Leaf—100 A 13 1-2.
Brit. Amer.—500 A 10 1-2.
Beaver—2000 A 28.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Dom. Iron Com.—60 A 20 3-8, 50 A 20, 100 A 20 1-8, 10 A 20 3-8, 100 A 20 1-4.
Mont. Power—156 A 114, 10 A 113 3-4, 50 A 113 7-8, 25 A 113 7-8, 5 A 113 3-4, 50 A 114.
Mont. Street—5 A 205, 10 A 204.
Converters—3 A 37.
Dominion Coal—15 A 59, 15 A 59 1-2, 40 A 60, 25 A 60 1-2, 50 A 60 1-2, 25 A 60 1-2, 25 A 60 1-2, 25 A 60 1-2.
N. S. Steel Com.—25 A 86 1-2.
C. Reserve—2 A 270, 1000 A 285 60 jours, 100 A 271, 100 A 272.
Illinois—20 A 92 1-2, 10 A 92 1-4.
Toronto Ry.—85 A 114 3-4, 75 A 114 7-8, 125 A 115, 50 A 114 3-4, 50 A 114 7-8, 125 A 115, 15 A 115, 3 A 114 3-4, 100 A 115, 25 A 115 3-4, 25 A 115 3-4, 25 A 115 1-2, 16 A 115 1-4, 10 A 115, 1 A 115 1-2.
Rio—5000 A 91 1-4.
Mackay Pref.—26 A 70.
C. C. Cotton—25 A 60.
Québec Ry.—10 A 39 1-2.
D. Iron Pref.—20 A 73, 25 A 72 1-2, 50 A 72, 5 A 72.
Bk. Hochelaga—25 A 144.
Bk. N. Scotia—2 A 285.
Penmans—10 A 49, 25 A 49 1-2.
D. Cotton Bds.—500 A 100.

LA COMPAGNIE RICHELIEU

RAPPORT ANNUEL

La compagnie Richelieu et Ontario vient de publier son rapport annuel pour l'année finissant au 31 décembre 1908. Les recettes brutes de l'année furent de $1,241,749, et les profits nets ont été de $250,741.84. Les frais de mise en opérations ont coûté 63 p. c. des recettes brutes, soit une épargne de 3 p.c. sur le coût de l'année dernière.

Un dividende trimestriel de 1 1-4 p.c. a été payé régulièrement, soit $39,150.

Le rapport annuel annonce aussi que le Brockville sera agrandi considérablement pour l'été prochain, et fera le service de l'Ontario. En même temps, les directeurs de la compagnie recommandent la construction immédiate d'un autre bateau du dernier style pour les Mille-Isle. Il sera construit pour pouvoir être utilisé sur toutes les lignes et sera lancé en 1910.

L'affaire Steel Coal à quand le jugement ?

A la Bourse ce matin on parlait comme bien on pense du jugement dans le fameux procès Steel et Coal. Les uns pensent que cette décision sera rendue demain et les autres jeudi.

LE MARCHE DE GRAIN ET DU FOIN

A MONTREAL.

Mais—70 1-2.
Pois No. 2—94 et 95.
Avoine Manitoba No 2—47 ; extra No 1 feed—46 1-2 ; No. 1 feed—45 1-2 ; Ontari No. 2—46 ; No. 3—45 ; No. 4—44.
Orge No. 2—53 1-2 à 56.
Orge Manitoba—55 1-2 à 56.
Sarrasin—55 1-2 à 56.
Foin No 1, $12 à $13 ; No 2, $9.50 et $10.50 ; No 3, $8.00 et $9.00 ; trèfle mêlé, $7.50 à $8.00 ; trèfle $7.00 à $7.50.

A CHICAGO

Blé—Mai, 1.07 3-4 et 1-2 ; juillet, 97 3-4.
Maïs—Mai, 63 à 63 1-4.
Avoine—Mai, 52 à 52 1-8.

A WINNIPEG

Blé—Jan., 100 1-2 ; fév., 100 1-2 ; mai, 103 1-8 ; juil., 103 7-8.

LES ARRIVAGES

Il est arrivé ce matin :

PRODUITS LAITIERS
Beurre 91 boîtes.

PRODUITS DE LA FERME
Oeufs 2 caisses.

GRAINS ET FARINE
Pois 4,100 minots.
Avoine, 6,000 minots.
Orge, 2,000 minots.
Lin, 9,105 minots.
Graine 937 barils.
Moulée, 200 barils.

PROVISIONS
Lard, 85 colis.
Saindoux, 500 boîtes.
Viande, 223 colis.
Jambons 3.
Porcs sur pied, 283.
Porcs dépêtés, 378.

LA MUTUAL LIFE ASS. — UN NOUVEAU DIRECTEUR

La compagnie d'assurance Mutual Life vient de remplir la vacance faite par la mort de son président M. Robert Melvin, en nommant à sa place M. R. G. McCulloch, secrétaire-trésorier de la maison bien connue Goldie and McCulloch, de Galt.

Le nouveau directeur est un homme d'affaires très connu, jouissant de l'estime générale. Il fut déjà président du Board of Trade et il est président actuel de la Galt Art Metal Company. En politique il est aussi populaire, ayant été choisi président de l'Association libérale conservatrice de Waterloo Sud.

A MONTREAL

LES TAILLEURS MUNICIPAUX

Le constable Tourangeau, du poste No 3, qui fait partie de la police depuis 4 ans, remplacera le constable Gravel, au département des tailleurs.

BANQUET DU BARREAU

Suite des pages 1 et 8

SIR MELBOURNE TAIT,

juge en chef, répond à la même santé et dit qu'il parlera du temps présent. Il fait l'éloge de son collègue, le juge Mathieu. Puis il fait un exposé de la situation judiciaire à Montréal.

Le nombre des causes a plus que triplé, et les juges ne peuvent suffire. L'augmentation des heures de séance n'est pas suffisante, il faut de nouveaux juges ou une répartition des juridictions et amener à Montréal les juges des districts. Montréal aussi devrait avoir un nouveau Palais de justice, plus grand et plus convenable pour une métropole.

Sir François Langelier répond à la même santé. Il est heureux de prendre part à cette belle fête. Il approuve les remarques du juge Tait et dit qu'à Québec les juges sont aussi débordés d'ouvrage. D'après lui, le moyen de remédier au système actuel, est d'augmenter le montant pour aller aux appels.

L'HON. JUGE LEBEUF

dit que c'est la première fois qu'un juge de la cour de Circuit parle dans un banquet du Barreau il espère que ce ne sera pas la dernière. Il croit qu'on n'attache pas d'importance à cette cour et qu'on devrait en augmenter le nombre, resté le même, pendant qu'augmentait la population de Montréal.

SIR LOMER GOUIN

est invité à prendre la parole. "J'ai écouté, dit-il, avec attention les discours des juges qui m'ont précédé. J'ai senti combien était lourd le fardeau qui pesait sur leurs épaules et je suis convaincu que les avocats hésiteront longtemps avant d'accepter de monter sur le banc.

"Le gouvernement s'est toujours montré favorable au Barreau. Nous avons augmenté le nombre des juges, et si la chose n'est pas faite, c'est que le Barreau n'a pas insisté assez auprès du gouvernement fédéral, où siège avec honneur M. le Bâtonnier.

"Le gouvernement est prêt à se rendre aux justes demandes.

"Quant à la construction d'un nouveau Palais de justice, c'est chose parfaitement juste. Mais il faut prendre la mentalité de notre province comme elle est. Nous avons bâti des chemins de fer, avant des chemins de terre. Et nous bâtissons une prison avant un Palais de justice. Il faut aller au plus pressé et loger les gens.

Je puis vous dire que je ne quitterai pas l'arène politique, avant que la ville de Montréal ait un palais de justice digne d'elle. (Applaudissements.")

"Je ne partirai certainement pas avant que la pierre d'assise en ait été posée. Je dirai davantage, Messieurs, en vous avouant que j'ai l'intention de demander moi-même à la Législature de jeter les bases de ce nouveau palais. (Applaudissements.")

L'hon. T. Chase Casgrain et M. R. C. Smith proposèrent la santé des "Nouveaux confrères," à laquelle furent invités à répondre MM. R. Chênevert et Cameron.

Etaient présents au banquet: MM. Chs. Archer, C.R., J. D. Leduc, C. R., de Sainte-Scholastique; G. Desaulniers, C.R., J. L. Perron, C. R., Jos. A. Lamarche, C.R., F. E. Meredith, C.R., P. B. Mignault, C. R., Hon. T. C. Casgrain, C.R., S. Beaudin, C.R., Hon. P. E. Leblanc, Hon. A. W. Atwater, C.R., Gaston Maillet, J. T. Marchand, Lawrence A. Wilson, William C. McIntyre, J. O. Labrecque, D. A. Lafortune, C. R., J. J. Beauchamp, Henry J. Elliot, C.R., R. G. de Lorimier, Robert C. Smith, C.R., L. P. Bérard, C.R., W. A. Hanfield, J. G. Laurendeau, C.R., J. O. Mousseau, député; J. Camille Pouliot, de Fraserville, S. W. Jacobs, R. T. Heneker, Sévérin Létourneau, Ed. Fabre-Surveyer, W. J. White, C.R., J. O. Lacroix, C.R., J. M. Ferguson, C.R., A. E. Harvey, C.R., Arthur Delisle, C.R., Jos. B. Bérard, C.R., Donat Brodeur, C.R., Wilfrid Mercier, C.R., Thomas E. Walsh, A. R. McMaster, A. Wainwright, A. Hunter Duff, Peter Bercovitch, Henry Warfield, R. O. McMurtry, A. A. Magee, Edgar R. Parkins, Charlemagne Rodier, J. H. Dillon, A. W. Cameron, N. W. Lacasse, L. E. Beaulieu, A. Brisset, M.D., Arthur Gagné, Clément Robitaille, Joseph Hébert, J. A. Girard, Horace J. Gagné, L. T. A. Trudeau, Z. Filto J. A. E. Dion, R. T. Stackhouse, F. J. Laverty, Hector R. Bisaillon, A. Rives-Hall, J. Alexandre Bonin, Alfred Mackay, H. A. Lovett, E. Lafleur, Fred. H. Markey, Cohn H. Dunlop, Geo. F. Montgomery, J. C. Hickson, Lawrence MacFarlane, D. James Angus, Wilfrid Bessette, F. X. Roy, F. J. Curran, J. A. A. Brodeur, Arthur Handfield, Alfred Forest, R. Guilbault, Eugène Gouin, Alfred Duranleau, Rodolphe Monty, S. Pépin, J. C. H. Dussault, W. Simpson Walker, Paul Lacoste, Victor Martineau, Joseph B. de Boucherville, Alphonse Décary, J. B. Archambault, J. A. Labelle, J. P. Landry, L. J. Loranger, Paul C. Ouimet, F. J. David, Percy Ryan, J. Crankshaw, jr., W. G. Pugsley, Charles Robillard, Rodolphe Latulippe, Clovis Laporte, W. L. Busby, William Patterson, Paul Saint-Germain, Louis Boyer, Arthur Vallée, Alexandre Lacoste, G. C. Papineau-Couture, Jos. H. Loranger, Jules Lareau, Jos. Archambault, Léandre Plante, Tancrède Fortin, Antonio Perrault, René Chênevert, Gustave Lanctôt, Fortunat Bourbonnière et autres.

MGR BRUCHESI

(Suite de la 1ère page)

tude de faire", nous a également fait remarquer l'abbé qui tout à l'heure nous a dit que le sermon de Monseigneur lui avait paru trop court.

Mgr l'archevêque a parlé du Pape et de Rome; de Lourdes et de la France ; du congrès Eucharistique et de Londres. Il en est venu à toucher à la question du congrès de 1910 qui sera tenu à Montréal.

Monseigneur a été reçu plusieurs fois en audience privée par Pie X. L'intérêt que le Pontife de Rome a pour l'archidiocèse est celui d'un père ; rien ne lui fait autant de joie que cette liberté dont l'Eglise et ses institutions jouissent sous le drapeau britannique au Canada. Monseigneur a trouvé le Pape en pleine santé et plein d'espérance en l'avenir, malgré les troubles, les ennuis que les ennemis de l'Eglise suscitent continuellement.

En parlant de la France, Monseigneur déclare qu'il y a une persécution et que d'autre part, il y a un réveil des forces catholiques, qui fait présager un avenir moins sombre pour l'Eglise militante dans notre ancienne mère-patrie. Les fêtes du cinquantenaire des apparitions à Lourdes ont été imposantes ; le déploiement du culte, l'affluence des pèlerins venus de tous les coins du sol français, le nombre d'ecclésiastiques en ont fait un événement mémorable. Monseigneur a eu le bonheur d'y célébrer deux fois la sainte messe.

L'intérêt de son sermon résidait dans ce qu'il avait à déclarer du Congrès Eucharistique tenu à Londres. Le congrès eucharistique, comme on le sait, a pour but de raviver la dévotion et la foi au Dieu de l'Eucharistie. Il a lieu chaque année dans un grand centre, et des milliers de catholiques, ayant à leur tête, les envoyés du Pape, viennent y prendre part. Monseigneur déclare que la foi se ranime en Angleterre, que l'Eglise s'y développe et que les droits des catholiques y sont respectés.

Enfin, Monseigneur en est venu à la question du Congrès, qui aura lieu l'an prochain chez nous. Il laisse entendre qu'il n'avait absolument rien fait, ni lui, ni les autres évêques américains, pour que le prochain Congrès soit tenu en Amérique. Les prélats étrangers l'ont offert spontanément à Mgr Bruchési.

Le Souverain Pontife a éprouvé du choix qu'on a fait une joie profonde. Il a promis qu'il enverrait un membre du Sacré-Collège à Montréal, à cette occasion.

Le président du Congrès, Mgr l'évêque de Namur, et Mgr Farley, archevêque de New-York, ont affirmé également la satisfaction qu'ils éprouvaient du choix qu'on a fait du diocèse de Montréal, comme devant être le centre des assises eucharistiques de 1910.

Ce sera le grand événement dans les annales religieuses au Canada. Il importe de se préparer à ce grand événement, à ce grand honneur, en faisant tout pour étendre la dévotion au Saint-Sacrement, et à mériter du Dieu Eucharistique les grâces dont on a besoin pour notre perfection.

Monseigneur a parlé éloquemment, et nous ne reproduisons qu'un pâle et sommaire résumé des idées qu'il a développées.

Avant de descendre de la chaire, Monseigneur a transmis la bénédiction du Saint-Père aux prêtres de son clergé et aux fidèles.

AVIS DE FAILLITE

PROVINCE DE QUEBEC,
District de Montréal,

Cour Supérieure

Dans l'affaire de

DUKE ROBERTS (Roberts & Co.)
Montréal, Failli.

Par ordre des curateurs, les soussignés vendront par encan public, le mardi, 2ème jour de mars 1909, à 11 heures de l'avant-midi, à leurs salles de ventes, No 453 rue St-Jacques, la propriété sous-mentionnée :

Un certain lot de terre avant front sur l'Ave. Belmont, en la cité de Westmount, étant la subdivision No 26 du lot (225-26) et mesurant 50 pieds par 113 pieds, mesure anglaise, plus ou moins.

Cette propriété sera vendue sujette à l'hypothèque dont elle est grevée—soit de $1,069.38 et l'intérêt.

Pour autres informations, s'adresser aux curateurs.

FRASER BROS.,
Encanteurs.

WRIGHT & KINGAN,
Curateurs conjoints,
No 54 Edifice Guardian,
Montréal, 1er février 1909.
1-13-20-27

NORTH AMERICAN LIFE

ASSEMBLEE ANNUELLE

RAPPORT POUR L'ANNEE 1908

La vingt-huitième assemblée annuelle de la "North American Life Assurance Company" a eu lieu, à son Bureau-Chef, à Toronto, jeudi, 28 janvier 1909, où le compte-rendu des affaires de la Compagnie, pour l'année finissant le 31 déc. 1908, a été présenté :

Revenus

Les revenus de l'année, provenant des primes, intérêts, etc., ont été de $1,897,-658.26, dénotant l'augmentation satisfaisante de $81,986.59.

Réduction des Dépenses

Les affaires ont été administrées très économiquement, comme le démontre la réduction proportionnelle des dépenses sur le revenu des primes, plaçant ainsi la "North American Life" à la tête des compagnies administrées d'une manière économique.

Paiements aux Porteurs de Police

Le montant payé aux porteurs de police a été de $654,991.05, et sur cette somme $368,831.76, représentent les paiements faits pour Dividendes, Donations échues, et polices—Placements.

Actif

L'actif, qui durant l'année a augmenté de $854,702.01, se trouve maintenant de $9,909,638.09. L'actif continue à être placé, comme auparavant, dans la meilleure catégorie des valeurs qu'on puisse trouver ; une liste détaillée en sera publiée et distribuée avec le Rapport Annuel.

Surplus Net

Après avoir fait ample provision pour tout le passif et avoir payé la somme de $124,771.26 pour Dividendes aux porteurs de police, le surplus net a été augmenté de $876,214.18.

Assurance

Les polices émises durant l'année et celles renouvelées ont atteint la somme de $4,465,224.00, portant l'assurance totale à $40,341,091.00.

Audition

Chaque mois, l'examen des livres de la Compagnie a été fait par les auditeurs et à la fin de l'année ils ont fait un examen rigoureux de toutes les valeurs possédées par la Compagnie. Un comité des administrateurs, composant deux directeurs, a fait tous les trois mois une audition indépendante des valeurs.

L. GOLDMAN, Gérant-Général. J. L. BLAIKIE, Président.

Le rapport annuel, contenant une liste détaillée des valeurs, sera envoyée en bonne forme à tous les porteurs de police.

Huitres ! Huitres !

Ouvertes et en Coquille

Quand vous achetez vos HUITRES chez nous, vous n'avez pas à payer pour des réceptacles enjolivés, des droits de patentes, etc., mais vous avez le meilleur article que trente-cinq ans d'expérience, de succès, d'esprit d'entreprise peuvent produire. Nos huitres sont tirées des meilleurs fonds productifs. Nous les livrons au commerce dans des réceptacles propres, solides, que nous fournissons gratis. Demandez nos prix et faites parvenir une commande pour vous convaincre.

D. HATTON COMPAGNIE
Marchands de Poisson en Gros, Montréal
1-5-8-12-15-19-22-26

VENTES PAR RAE & DONNELY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

VENTE A L'ENCAN DE MEUBLES

De Ménage Neufs et d'Occasion

UN GROS ASSORTIMENT DE MAGNIFIQUES NOUVELLES CARPETTES ANMINSTER, BRUXELLES ET TAPESTRY, GRANDS PIANOS DROITS DE PRIX, MEUBLES DE SALLE A DINER, DE SALON ET DE CHAMBRES A COUCHER, A NOS SALLES

241 et 243 rue Saint-Jacques.

VENDREDI APRES-MIDI 5 FEV. 1909

A 2.30 heures précises

RAE ET DONNELLY,
Encanteurs.

Aussi vente privée au prix de l'encan.

UNE CARTE DES Mines d'Argent de Cobalt GRATIS

sur demande à

Gordon & Popham

MEMBRES DU
Montreal Mining Exchange
84 rue St-François Xavier
Telephone Main 280. Telephone Main 6721.
1-m-v-jno

SOUMISSIONS

Des soumissions adressées au soussigné, à Ottawa, et portant sur l'enveloppe, l'endos suivant : "Soumission pour bois de charpente pour Sorel", seront reçues jusqu'à midi du

QUINZIEME JOUR DE FEVRIER 1909

pour fournir cinquante mille pieds cubes de pin blanc rond, d'après les spécifications du département, ce bois devant être livré au chantier de constructions navales du Gouvernement à Sorel, P.Q., pas plus tard que le 20 mai prochain.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté égal à 10 par cent du montant total de la soumission, ledit chèque sera confisqué si le soumissionnaire heureux refuse de livrer le bois aux prix mentionnés dans sa soumission.

Les journaux qui publieront cette annonce sans autorisation du Département, n'en seront pas payés.

La plus basse ni aucune soumission nécessairement acceptée.

G. J. DESBARATS,
Sous-ministre intérimaire de la Marine et des Pêcheries.
Département de la Marine et des Pêcheries.
Ottawa, 19 Janvier 1909. 288-4

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No. 1476. The Calkins Tile & Mosaic Co., Ltée, demanderesse vs W. Lanoix, défendeur.

Le 16e jour de février 1909, à dix heures de l'avant-midi, au domicile et à la place d'affaires du dit défendeur, au No 1279 rue Bordeaux, en la Ville de Lorimier, dans le district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en pierre à construction, meubles et effets de ménage.

Conditions : argent comptant.

J. S. LAVERY, H.C.S.
Montréal, 30 janvier 1909. 288-1

BREVETS.
Marques de Commerce, etc.
C.C. COUSINS
SOLLICITEUR DE BREVETS
Chambre 506 Bâtisse New-York Life
Téléphone Main 3659.
21-jno

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

A. TREMBLAY, 1133 rue Ste-Catherine Est
Montréal.

Vente par encan public au No 69 rue St-Jacques, Montréal, le mercredi, 3 février 1909, à 11 hrs. a.m., de l'actif suivant :

Lot 1.—Stock de merceries ... $1,155.32
Lot 2.—Fixtures ... 313.66
Termes : comptant. Le magasin sera ouvert pour inspection, le jour précédant la vente et toutes autres informations peuvent être obtenues des soussignés.

WILKS & MICHAUD,
205 rue St-Jacques
Cessionnaires.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.
Montréal, 26 janvier 1909.
27-30-1

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

HENRY DUBOIS,
FAILLI.
631 rue Sainte-Catherine Est,
326 Boulevard Saint-Laurent,
Montréal.

Vente par encan, au No 69 rue St-Jacques, Montréal, le Vendredi, 5 Février, à 11 heures a.m.

Lot No 1 — Vêtements confectionnés ... $5,970.60
Lot No 2 — Vêtements confectionnés ... 5,326.44
Lot No 3 — Drap, doublures et garnitures ... 267.83
Lot No 4 — Chapeaux, Casquettes, gants, vestes de fantaisie et parapluies ... 1,037.66
Lot No 5 — Ameublement et fixtures dans deux magasins 2,768.49
$17,469.43

Les magasins seront ouverts pour l'inspection du stock les 2 et 3 février.

C. W. BAKER,
Curateur.
56-57, Edifice de la Sovereign Bank.
MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.
69 rue St-Jacques.
28-30-1-2-4

Collections faites Promptement

Si vous avez des comptes mauvais ou lents à être payés, pourquoi ne pas nous les envoyer pour collections ? Nous achetons aussi les dettes de livres, dans ou hors la ville. Appelez ou écrivez-nous.

AGENCE DE COLLECTION MARION.
Tel. Main 181. 56 Notre-Dame Est.
29-jno

EPICERIE A VENDRE

IN RE

L. MARCHAND & CIE,
1155 rue Marie-Anne,
Coin de la rue des Erables.

Vente par encan public au No 69 rue St-Jacques, le mercredi, 3 février 1909, à 11 a. m., de l'actif suivant :

Stock d'épiceries et liqueurs ... $3,800.00
Fixtures, balances, cheval, stock roulant, etc. ... 1,400.00
Dettes de livres ... 1,500.00
$6,700.00

Licence jusqu'au 1er mai 1909.

Cette compagnie n'est pas en faillite, mais est liquidée pour certaines raisons et un bon commerce profitable se fait actuellement à ce coin ; le magasin est ouvert et sera vendu comme industrie active.

L'actif, qui s'élève à $6,700.00, sera vendu à tant dans la piastre et la licence d'ici au 1er mai 1909 sera vend

AVEZ-VOUS FROID ?

Par cette température de beaucoup au-dessous de zéro, il faut absolument,

Pour les Dames un de nos **MANTEAUX EN FOURRURE** *bien faits, chauds et élégants.*

Pour les Hommes un de nos **PARDESSUS** CARNIS DE... **FOURRURE** *coupe artistique, pelleterie de choix.*

L'asortiment le mieux varié et le plus considérable en Amérique. Vous épargnez au moins . . . **40%** rien que sur la qualité et le fini de nos confections en fourrure :: ::

CHAS. DESJARDINS & CIE, 485 Rue Ste-Catherine E.

N.B.—Au printemps prochain nous occuperons notre nouveau magasin rue St-Denis, près Ste-Catherine entre Dorchester.

Toronto, 1.—

Demain : Beau et un peu moins froid.

VENT

Les chiffres de la température nous sont fournis par la maison Hearn et Harrison, 1612 Notre-Dame Est.

Maximum aujourd'hui 3
Minimum aujourd'hui ..... —13
Maximum l'an dernier ..... —16
Minimum même date 0

—Au-dessous de zéro.

NOTES DE LA TEMPERATURE

La tempête qui s'était concentrée au dessus du Manitoba, samedi s'est dissipée vers l'Atlantique et celle qui venait de l'Ouest s'est déplacée vers le sud-est et s'étend au-dessus des Grands Lacs et du milieu des Etats-Unis. La température a été basse, au dessous de zéro, dans presque toute la province d'Ontario et dans celle de Québec.

TEMPERATURE EN DIFFERENTES VILLES

	Max.	Min.
Calgary	42	4
Port Arthur	18	6
Winnipeg	18	4
Parry Sound	0	—14
Toronto	8	—8
Ottawa	2	—16
Québec	16	—14
Pointe au Père	14	—10

CALENDRIER

DEMAIN, MARDI, 2 FEVRIER 1909.
Fête du jour, Purification de la B. V. M.
Lever du soleil, 7.20
Coucher du soleil, 5.08.
Lever de la lune, 2.23.
Coucher de la lune.

PHASES DE LA LUNE

Pleine lune le 5, à 3 h. 31 du matin.
Nouvelle lune, le 20, à 5 h. 48 du matin.
Dernier quartier, le 13, à 7 h. 53 du matin.
Premier quartier, le 26, à 9 h. 53 du soir.

LA LUMIERE COUTERA PLUS CHER A CAUSE DE LA TEMPETE

Telle est la déclaration de M. Walbank, gérant du Power.— La ville accepte-t-elle le cadeau de la compagnie ?

Comme c'est aujourd'hui le premier février, il eut été intéressant de connaître combien aura coûté à la ville de Montréal l'éclairage de ses rues sous le nouveau régime établi par le conseil municipal. A cette fin, un représentant de la PATRIE a vu ce matin, M. Walbank, le vice-président de la compagnie Montreal Light, Heat and Power.

—A combien croyez-vous s'élèvera pour le mois de janvier le coût de l'éclairage des rues de notre ville, demandâmes-nous à M. Walbank.

—Je ne saurais encore le dire,nous répondit-il, d'abord parce que notre compagnie ne sait encore si la ville a accepté l'offre de l'éclairage gratuit de ses rues pour les premiers quinze jours de janvier. Si elle refuse cette offre le compte de l'éclairage courra depuis le premier janvier, et si elle accepte, il ne courra que du 15 janvier et dans ce cas nous aurions encore quinze jours à attendre avant de lui adresser la note à payer.

Mais à tout événement, le compte d'éclairage du mois dernier sera à coup sûr plus élevé cette année, à cause de la tempête qui s'est abattue sur notre ville il y a quinze jours et qui a causé au service d'éclairage des rues des dégâts considérables.

—Mais, poursuivâmes-nous, pourriez-vous nous donner une idée de ce que sera le chiffre du compte à payer dans l'un ou l'autre cas.

—Non, pas encore, nous répliqua M. Walbank, car nous n'avons pas encore par devers nous l'évaluation des dommages causés par la tempête.

M. WALBANK ET LA PROPOSITION LAPOINTE

M. Walbank nous parla ensuite de la motion de M. L. A. Lapointe, leader du conseil, concernant les modifications à la charte de la compagnie qu'il a l'intention de demander à la Législature, et il nous parla en termes sévères de M. Lapointe. Et il s'est hâté d'ajouter qu'il ne croyait pas qu'aucun homme sérieux ne voudra donner pour un moment de l'importance à cette proposition, parce que cet homme sait bien que le gouvernement n'accorde pas ainsi des chartes aux compagnies, pour les leur retirer, sans cause ensuite. Si tel était le cas, on aurait bien faible confiance dans notre législature de Québec et le capital étranger ou national ne voudrait plus investir dans notre province.

M. Walbank a une question que nous posâmes au sujet du bureau de contrôle, se prononça en faveur de ce nouveau système administratif.

—Si nous avions un comité exécutif peu nombreux, composé d'un nombre restreint d'échevins et d'une commission des Services publics, les compagnies pourraient exercer les droits qu'elles ont par leur charte sans que cet exercice soit entravé, et bloqué même par des échevins. Permettez-moi de vous affirmer que c'est à tort que le public croit que les compagnies de services publics exploitent des privilèges en tirent des profits considérables. D'ailleurs est-ce que le "capital" n'a pas droit lui aussi d'être traité avec modération, et d'être protégé dans l'exercice de ses droits et privilèges, tout autant que l'individu. C'est vrai que des grandes fortunes ont été faites dans l'exploitation des services publics, mais n'en est-il pas de même dans l'exploitation des droits de mines, des droits de propriété, et de tous droits.

Si nous prenons, par exemple, l'exploitation de la propriété immobilière, nous pourrions aussi bien accuser cette industrie d'avoir du "stock mouillé" sur le marché en vendant du terrain rue Sainte-Catherine $15 et $30 le pied, ce qu'il y a quelques années ne coûtait que 50c à $1.00 le pied, et ce "stock mouillé" nous pourrions dire que c'est le public qui le paye, en payant plus cher la marchandise vendue par les grands magasins.Ce qui a donné de la valeur à ces rues c'est le service du tramway, du téléphone, de l'aqueduc et de l'éclairage électrique. Faites disparaître tous ces avantages et vous verrez tomber le prix de la propriété, et le public malgré tout essaie de tuer "la poule aux œufs d'or."

L'AFFAIRE CURTIS ENCORE DEVANT LES TRIBUNAUX

La veuve poursuit cette fois les entrepreneurs et la cause est entendue par le juge Guerin, devant un jury mixte.

La fameuse affaire Curtis, qui a passionné dans le temps l'opinion publique est revenue aujourd'hui devant les tribunaux.

Le 3 octobre 1903, un ouvrier du nom de Parent, qui travaillait pour le compte de MM. O. Martineau et fils, à l'érection d'une caserne de pompiers sur la rue Richmond, fut tué par un choc électrique, provenant d'un fil de la "Montreal Light, Heat and Power." James Curtis, qui passait sur la rue, au moment de l'accident, voulut se porter au secours du malheureux, et fut tué lui-même instantanément. Sa veuve poursuivit la "Montreal Light, Heat and Power" pour $15,000 La cause se rendit jusque devant le Conseil Privé, qui exonéra la compagnie. Les procédures sont maintenant dirigées contre les MM. Martineau, qu'on accuse d'avoir été imprudents en faisant fonctionner une grue trop près d'un fil puissamment chargé d'électricité.

MM. Pélissier, C.R., et J. M. Ferguson, C.R., représentent la veuve Curtis, et ses enfants, et MM. Lamothe, C.R., Laflamme, C.R., et R. A. E. Greenshields représentent MM. Martineau. C'est l'hon. juge Guérin qui préside l'audience, et la cause est entendue devant un jury mixte.

VOL NOCTURNE DANS UN BAR

DES CAMBRIOLEURS PILLENT UN COFFRE-FORT A L'HOTEL VERMONT CENTRAL DE SAINT-HYACINTHE.

(Spécial à la PATRIE.)

SAINT-HYACINTHE, 1er.—Samedi matin, vers les deux heures, des voleurs se sont introduits, par effraction, dans l'hôtel Vermont Central, tenu par M. Prosper Reeves, ont enlevé la porte qui sépare la chambre de lecture du bar, puis ont procédé à ouvrir le coffre-fort, qui, du reste, n'était pas barré. A l'intérieur de ce coffre se trouvaient deux petits tiroirs qui, eux, étaient barrés. Les voleurs ont réussi à en briser un; mais ils ont échoué pour le deuxième. On voyait, devant le coffre u nmonceau d'allumettes demi-consumées, ce qui signifie qu'ils ont dû travailler assez longtemps. Ils ont fait main basse sur une quantité considérable de papiers et documents de toutes sortes, tels que contrat de mariage, testaments, actes de ventes, transports, etc., ainsi que sur nombre de billets promissoires. Tout cela a bien de la valeur, mais les malfaiteurs n'en pourront tirer aucun parti.

Laissant le coffre-fort de côté, les malfaiteurs se sont attaqués au tiroir à l'argent, en dedans du comptoir du bar; mais ils n'ont pu réussir à l'ouvrir. Par les éclats de bois qui sont enlevés, on voit que, là encore, ils ont travaillé ferme. Chose bien étrange, M. Reeves ne s'est pas aperçu qu'une seule bouteille de boisson quelconque soit disparue. Ce sont des sobres qui ont opéré.

Vendredi, M. Reeves, père, avait vendu une propriété à M. F. Nolin pour le prix de $5,000 qui devait être payé comptant. Evidemment, il a dû parler de son marché, en présence d'un certain nombre de personnes se trouvant dans l'hôtel. Il se peut fort bien qu'on ait commit l'effraction, dans le seul but de mettre la main sur les $5,000.

Fort heureusement, l'argent n'a pas été payé vendredi. S'il l'eût été, M. Reeves les eût certainement mis dans le coffre-fort, les banques étant fermées.

C'est l'opinion bien arrêtée de M. Reeves que le méfait a été commis par un ou des habitués de la maison.

L'ATTAQUE DU PALAIS DE GLACE

PLAN QUI SERA SUIVI LES DEUX SOIRS OU AURA LIEU CET EVENEMENT GRANDIOSE

Les représentants des différents clubs de raquetteurs de la ville de Montréal et des environs se sont réunis au bureau du Carnaval pour organiser le plan d'attaque du palais de glace qui aura lieu le 11 et le 15 février.

En raison du grand nombre de clubs qui prendront part à la démonstration il a été décidé de diviser les colonnes d'attaque en deux camps, l'est et l'ouest, en prenant comme ligne de division, la rue Bleury. C'est-à-dire que tous les clubs à l'est de la rue Bleury formeront le camp est, les autres formeront le camp de l'ouest.

Les clubs situés à l'est de la rue Bleury se réuniront aux salles du club des Raquetteurs Saint-Jacques 324 rue Sainte-Catherine est et se rendront en raquettes ai point de ralliement central, au square Dominion, quittant le club Saint-Jacques à 7.30 h. p.m.

Les clubs à l'ouest de la rue Bleury se réuniront à l'hôtel Windsor où ils encontreront leurs confrères de l'est. Le contingent de l'est suivra les rues Sainte-Catherine, Metcalfe s'arrêtant au Y.M.C.A. Building,rue Dorchester d'où le doyen des Clubs La Tuque Bleue ouvrira la marche, dans l'ordre suivant:

Tuque Bleue, Le Canadien de St-Henri, Holly, Lachine, Y.M.C.A., Emerald, Ferndale, Iroquois, Le Montagnard, Le Champêtre, Le National, Coureurs des Bois, Saint-Jacques, Swastika, Le Canada,Cercle paroissial, La Gaieté, Le Boucanier.

La route sera par la rue Peel, chemin du sentier sur le flanc de la montagne et descente par le sentier du côté du chemin de fer funiculaire. Les raquetteurs marcheront à la file indienne jusqu'au verger d'où les ordres d'attaque du palais seront donnés.

Les arrangements pour les torchez et flambeaux ont aussi été pris.

Le contingent de l'est, depuis le No 324 rue Ste-Catherine Est, portera des torches jusqu'au sommet de la montagne où des torches et flambeaux coloriés seront distribués. On s'attend à ce que les feux multicolores sur la montagne produirons le plus bel effet. A leur arrivée au verger les raquetteurs recevront des fusées et chandelles romaines pour être utilisées dans l'attaque.

Le comité est à parfaire tous les détails de l'attaque de façon à la rendre absolument grandiose.

Hier, M. Doucet, accompagné de MM. Desrosiers, Club de la Tuque Bleue; Bowie, Union des Raquetteurs; Ritchot, Club National, et Pitts, de la M.A.A.A., sont allés établir dans la montagne, le chemin que suivront les raquetteurs pour venir attaquer le palais.

Quant à la construction du palais, elle avance rapidement. La tour centrale atteint 80 pieds et les tours latérales 40. On espère que tout sera fini samedi prochain. Des milliers de personnes sont allées voir le palais, hier après-midi.

LES AMOURS ROMANESQUES

UN ENLEVEMENT DANS LEQUEL LES ROLES SONT RENVERSES. —ON NE PASSE PAS A LA FRONTIERE !

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

DETROIT, 1er — Une jeune fille du nom de Jeanne Boudreau et un jeune homme du nom de Hugh Lawrence, tous les deux de Montréal, se présentaient, hier, pour traverser la frontière américaine. Mais sur leurs déclaration qu'il n'étaient pas mariés, les officiers d'immigration à Port Huron, leur refusèrent l'entrée aux Etats-Unis et les renvoyèrent à Sarnia.

Les deux jeunes gens ont alors raconté leur histoire. Mlle Jeanne Boudreau, âgée de 23 ans, est une Montréalaise, dont les parents occupent, paraît-il, une bonne position sociale et financière à Montréal. Quant à Hugh Lawrence, c'est un grand jeune homme de 24 ans, qui possède un physique remarquable. La jeune fille s'éprit soudainement de Lawrence pour l'avoir vu dans un théâtre. Celui-ci ne se montra pas indifférent et les deux jeunes gens commencèrent à se fréquenter. S'apercevant que d'autres jeunes filles s'occupaient trop de Lawrence, Mlle Boudreau décida que le moyen le plus sûr était de l'épouser. Ce dernier lui avoua que l'argent lui manquait. Elle lui offrit de payer les dépenses d'un voyage à Détroit, s'il promettait de la marier à leur arrivée en cette ville. A l'appui de ses paroles, elle produisit plusieurs milliers de dollars en billets de banque. Lawrence consentit et le couple s'envola. Mais la loi américaine s'est trouvée sur leur chemin. Leur échec à Port Huron les a beaucoup abattus et peinés, mais ils ont décidé de tenter de franchir ailleurs la frontière coûte que coûte.

A L'OMBRE POUR 6 MOIS

Emélia Rose, une vagabonde notoire, a été condamné, ce matin, par le recorder Weir, à 6 mois de prison, $50.00 ou trois autres mois.

NAISSANCES

BARRETTE—A Montréal, le 29 janvier, au No 38 rue Beaudry, l'épouse de M. Alphonse Barrette, opérateur, à la PATRIE, un fils, Joseph Edouard Roméo.

Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Barrette. 288-1

CHICOINE—A St-Henri, le 30 janvier, au No 1985 rue St-Jacques, l'épouse de M. Pierre Chicoine, une fille, baptisée Marie Bernadette Antonette, Eva.

Parrain et marraine, M. Pierre Chicoine, frère de l'enfant et Berthe Eva, Chicoine, cousine de l'enfant. 288-1

DECES

BEAUGRAND — En cette ville, le 31 janvier, à l'âge de 57 ans, 4 mois et 27 jours, Louis Aida Rodolphe Beaugrand, agent de publicités.

Les funérailles auront lieu mardi le 2 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure No 442 rue Workman, près Atwater, à 8.45 heures, pour se rendre à l'église Sainte-Cunégonde, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 288-1

DUPLESSIS—En cette ville, le 1er février, à l'âge de 63 ans 11 mois, Pierre Duplessis, cordonnier.

Les funérailles auront lieu mercredi le 3 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 362 rue Wode, à 8 1-2 heures, pour se rendre à l'église St-Pierre et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le défunt était de la Fraternité St-Louis Roi. Les membres sont priés de se rendre à 8 heures demain le 2, pour l'office.

MATHIEU — En cette ville, le 30 janvier, est décédé, à l'âge de 71 ans, M. Zéphirin Mathieu, à la résidence de son gendre, le Dr L. E. Fortier, 246 rue St-Denis.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures, à l'église St-Jacques.

Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, à 8.45 a.m. L'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte des Neiges.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 287-1

RHEAUME — A Outremont, le 1er février 1909, Napoléon Rhéaume, manufacturier, à l'âge de 71 ans et 3 mois.

Les funérailles auront lieu mercredi le 3 février, à l'église d'Outremont. Le convoi funèbre partira de la demeure de son frère No 332 Chemin Sainte-Catherine, à 9.15 a. m.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 288-2

ST-HILAIRE—En cette ville, le 1er courant, à l'âge de 45 ans 1 mois, Henri St-Hilaire.

Les funérailles auront lieu mercredi le 3 courant à 8.30 heures.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 1479 rue St-Dominique, à 8.15 heures, pour se rendre à l'église Enfant de Jésus et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 288-1

TURCOT —En cette ville, le 31 janvier, à l'âge de 96 ans, Flavie Girard, dit Jean-Pierre, veuve de feu Jean-Baptiste Turcot.

Les funérailles auront lieu mardi le 2 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de Louis Turcot, pompier, No 2445 rue St-André, à 7 1-2 heures, pour se rendre à l'église St-Edouard et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 288-1

VERSAILLES—En cette ville, le 31 janvier à l'âge de 81 ans 6 mois 12 jours, dame veuve Emile Crevier, épouse de Joseph Versailles.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 3 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 536 rue St-Timothée, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église St-Jacques, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les tertiaires de St-François sont priées de se rendre mardi soir à 7.30 hrs. pour la récitation de l'office. 288-1

SERVICE ANNIVERSAIRE

DESCARY — A Dorval, mercredi, le 3 février, à 9.30 heures a. m., à l'église de Dorval, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Charles Jean Descary.

Parents et amis sont priés d'y assister. 288-1

MEFIEZ-VOUS DES VOLEURS ! Ils cherchent les olives Santa Maria. Prenez garde.

QU'ILS EN PORTENT LA RESPONSABILITE

"La Vérité" et, six mois après, "La Croix" ont eu l'audace de nous accuser d'avoir retranché d'un article de M. Louis Madelin certaines remarques élogieuses à l'adresse du clergé canadien.

Nous avons répondu que cette accusation était non fondée, qu'elle constituait le plus noir des mensonges, etc., et nous avons établi, clair comme le jour, que le paragraphe incriminé a paru deux fois dans nos colonnes, le 3 et le 8 août 1908.

"La Patrie" publiera, demain, la partie de l'écrit de M. Madelin que nous avons jugé à propos de ne pas citer le 6 août, en page éditoriale sous le titre de: "Un geste de génie."

Que nos accusateurs en portent la responsabilité!

UN NOUVEAU PALAIS DE JUSTICE

Au banquet du Barreau, samedi soir, Sir Lomer Gouin a fait espérer la construction prochaine d'un nouveau palais de justice à Montréal. On peut même dire qu'il l'a formellement promis. Il a déclaré avec instance qu'il ne quitterait pas l'arène politique avant que la ville de Montréal ait un palais de justice digne d'elle

Le premier ministre répondait à la demande du barreau de Montréal, dont le juge en chef, Sir Melbourne Tait, venait de se faire le pressant interprète. En effet, avec l'augmentation croissante de la population, notre temple judiciaire est devenu trop étroit, trop restreint, et la dépêche des affaires en est souvent entravée au grand détriment du public.

Notre palais de justice actuel avec la cuvette renversée qui le couronne, n'est pas une oeuvre d'art, et il pourra être remplacé avantageusement. Que l'on nous donne un monument d'architecture, vaste dans ses proportions, capable de répondre à tous les besoins de l'avenir et qui fasse en même temps honneur au goût artistique de notre race.

CULEBRA, Panama, 1er — William H. Taft et les ingénieurs qui l'accompagnent sont arrivés ici, venant de Panama, en train spécial, et ont commencé à faire l'inspection des travaux de la tranchée près de notre ville.

UNE NOUVELLE CAISSE D'EPARGNE

Elle a été fondée hier, dans la paroisse de l'Immaculée Conception, à la suite d'une enthousiaste assemblée populaire.

Plus de 500 personnes réunies dans la salle paroissiale de l'Immaculée Conception, ont assisté hier après-midi à la fondation d'une caisse coopérative d'épargne et de crédit.

M. Alphonse Desjardins s'était rendu pour prêter aux aspirants coopérateurs, l'appui de sa longue expérience. Présenté à l'auditoire par le R. P. Proulx, curé de la paroisse de l'Immaculée Conception il expliqua en détail la nature des caisses coopératives et leur fonctionnement. Avec éloquence, il fit ressortir les nombreux avantages qu'offrent aux classes ouvrières, ces admirables instruments d'épargne et le bien immense qu'elles peuvent accomplir parmi le peuple.

Les applaudissements qui à plusieurs reprises coupèrent la causerie de M. Desjardins, prouvaient que ses paroles étaient bien comprises et trouvaient un écho sympathique chez ses auditeurs.

Après la conférence de M. Desjardins eurent lieu l'inscription des membres et la lecture des règlements de la caisse qui furent acceptés sans discussion.

Puis on procéda à l'élection des officiers avec le résultat suivant:

Président honoraire: Mgr Bruchésia

Vice-président honoraire: M. Alphonse Desjardins, de Lévis;

Président actif, le R. P. Daignault, S. J., recteur de l'Immaculée Conception;

Vice-président actif, M. Joseph Mercure, entrepreneur;

Secrétaire-gérant, M. J. Brabant

Ces trois officiers avec le Dr J. A. Dauth et MM. F. X. Lafleur, R. Roy, Henri Fortier, Antoine Lagarde et Arthur Descôtes, forment le comité d'administration de la caisse.

Le R. P. Daignault fait partie ex-officio, du comité de crédit, avec MM. L. Contant, J. P. Lacroix, Napoléon Bélanger et J. Sansfaçon.

Le comité de surveillance est composé de MM. Emile Dumont, Raphaël Fugère et Romulus Mercure.

Dès que le résultat des élections fut annoncé, M. Desjardins en quelques mots heureux félicita les nouveaux officiers. Il complimenta aussi les membres de la Caisse pour l'heureux choix qu'ils venaient de faire et termina en prédisant que la nouvelle fondation dirigée par de tels officiers aura un brillant avenir.

Le R. P. Daignault remercia M. Desjardins pour la générosité avec laquelle il avait bien voulu se rendre à l'invitation du comité d'organisation de la Caisse et lui prêter son puissant concours et dit tout le bien que la nouvelle oeuvre était destinée à accomplir dans la paroisse de l'Immaculée Conception.

Le R. P. Dugas, S. J., raconta en quelques mots les différentes phases de l'organisation de la Caisse et montra la part importante prise par le groupe de Pie X de l'A. C. J. C. dont il est le directeur, à cette organisation.

Reprenant la parole, M. Desjardins exprima sa reconnaissance au jeune gens du groupe Pie X pour lui avoir fourni l'occasion d'une nouvelle caisse coopérative. Il félicita ces jeunes gens pour l'esprit véritablement social dont il font preuve et dit que les groupes comme le leur, organisés dans toutes les paroisses de la province, accompliraient un bien incalculable.

L'assemblée se termina par un vote de remerciements au Groupe Pie X, et tout spécialement à son président, proposé par le R. P. Daignault et adopté aux applaudissements unanimes de l'assemblée.

La nouvelle caisse d'épargne s'appellera "La Caisse Populaire de l'Immaculée Conception.

Elle compte déjà plus de 100 membres et son capital souscrit s'élève à au-delà de $2,000.

NORTH AMERICAN LIFE

Nous publions dans une autre page aujourd'hui, le 38ème rapport annuel de la compagnie d'assurance sur la vie North American.

On pourra se convaincre en le lisant avec attention que les résultats de l'année ont été des plus satisfaisants pour la compagnie, et pour ses actionnaires. Le revenu a augmenté de très sensible façon et la proportion des dépenses a été en même temps considérablement réduite, de sorte que le surplus substantiel de $876,214.15 a été réalisé.

BATAILLE POUR UNE ETIQUETTE

Une cause qui met en jeu un montant de $500,000 est plaidée aujourd'hui par MM. Trihey, Bercovitch et Rearney, devant l'hon. juge Archibald; c'est la cause de la "Standard Sanitary Mfg. Co" contre la "Standard Ideal Mfg. Co."

Ces deux puissantes compagnies se disputent le droit d'employer le mot "standard" et de l'apposer sur les articles en émail qu'elles fabriquent.

M. Mignault, C.R., occupe comme conseil pour la demanderesse, et la défenderesse est représentée par MM. Lafleur et McDougall.

TOUS LES DEGATS SONT REPARES

LES COMMUNCATIONS TELEGRAPHIQUES DU SERVICE DES ALARMES SONT REPRISES PARTOUT DEPUIS AUJOURD'HUI.

Tous les dégâts causés par la tempête de grésil, il y a huit jours sont maintenant réparés et M. Ferns du département du télégraphe d'alarme, annonce que toutes les communications entre les diverses parties de la ville, sont, enfin, rétablies, depuis aujourd'hui. C'est au prix d'un travail opiniâtre et incessant que l'on en est arrivé à ce résultat satisfaisant, en un si court espace de temps.

INCENDIE A SAINT-LOUIS

Un incendie a causé des dommages assez sérieux, hier midi, à la résidence de M. Hector Bisaillon, rue Mance, No 706. Le feu a éclaté vers midi au dernier étage de la maison et les pompiers de la ville St-Louis, sous la direction du chef Paquette, n'ont pas pris moins d'une heure avant de l'éteindre complètement.

Les fils électriques seuls seraient la cause de l'incendie. Les pertes se chiffrent à plusieurs centaines de piastres, couvertes par les assurances.

IL S'ASSOMME SUR LE SOL

Un nommé William Allen, âgé de 27 ans, demeurant à Notre-Dame-de-Grâce, a été transporté évanoui à l'hôpital Western, samedi.

Le docteur Foucreault, de la Côte Saint-Paul, et un jeune homme du nom de Narcisse Foucreault, se promenaient sur la rue Sherbrooke, vers 5.30 heures, samedi après-midi, lorsque leur cheval s'emballa près de la rue Atwater. Au coin de l'avenue Wood, ils furent jetés en bas de leur voiture, pendant que le cheval continuait sa course effrénée vers Westmount. A la traverse de l'avenue Rosemount, la voiture bouleversa une autre voiture, conduite par M. William Allen. Ce dernier fut projeté à tête la première sur la neige durcie.

A l'hôpital où il est actuellement, les médecins ont bon espoir de le sauver malgré son état précaire.

LA GUERRE AT JEU

Les personnes trouvées samedi soir, dans l'établissement de Arthur Thériault, accusé de tenir une maison de jeu au No 301 de la rue Beaudry, ont été condamnées par le magistrat Bazin à $20 ou deux mois. Quant au propriétaire, il subira son procès en cour des sessions.

MALADIES ET DECES

IL Y A DIMINUTION SENSIBLE DANS LES CAS DE TYPHOIDE ET DE ROUGEOLE

Cent quarante-cinq décès ont été enrégistrés, la semaine dernière,dont 4 dus à la typhoïde, 2 à la scarlatine, 3 à la grippe, 17 âlaphtisie,19 à la pneumonie, 11 à l'infection intestinale, 3 à la diphtérie, etc.

Le nombre des nouveaux cas de maladies contagieuses enrégistrées a été de 233, dont 85 de rougeole, 62 de typhoïde, 32 de scarlatine, 15 de diphtérie, 25 de tuberculose, etc. Il y a diminution sensible dans la contagion de la rougeole et de la typhoïde.

ON TIENT LES FAUX CHEQUES

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 1er. — L'enquête préliminaire dans l'affaire Atkinson s'est continuée ce matin.

M. Fry, inspecteur de la banque British, a rendu témoignage. Il a vu les billets d'Atkinson portant l'endossement de M. G. D. Davie, mais les a crus normaux.

M. Ludovic Brunet, Greffier de la Paix, est entré en possession des faux chèques d'Atkinson, qui avaient été soustraits à la Banque Nationale par l'entremise d'un personnage mystérieux, en échange de $2,600.

Concours des Facteurs

On trouvera le coupon du concours

EN 3eme PAGE.

AVEC OU SANS L'IMMEUBLE

COMMENT ON EST LIE IRREVOCABLEMENT PAR UNE PROMESSE DE VENTE.

L'hon. juge Archibald a rendu jugement dans une cause de Alfred Lapierre, architecte, contre Nyer Dobrosiky, condamnant ce dernier à exécuter une promesse de vente passée le 30 décembre 1907 et aux termes de laquelle Dobrosky devait acheter l'immeuble portant le numéro 229 de la rue Saint-Urbain, au prix de $7,000.

Faute d'exécuter ce contrat, et de payer le prix tel que convenu dans 15 jours, le défendeur sera tenu de payer immédiatement la somme entière de $7,000, MM. Bisaillon et Brossard étaient les avocats du demandeur.

ECHOS DE QUEBEC

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 1er. — Les Sociétés irlandaises sont à s'organiser pour la célébration solennelle de la Saint Patrice. Il y aura une grande parade de toutes les sociétés irlandaises de la Ville.

—Le club de hockey du Théâtre National de Montréal, qui est venu se mesurer avec celui du Théâtre Populaire de Québec n'en est retourné sans avoir ni la victoire ni la défaite. Le résultat a été de 4 à 4.